

Hockey sur glace: calendrier des tours finals de ligue B

(PAGE 17)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Avalanche, tempête, routes verglacées

Tragique week-end en Valais : 4 morts

De notre correspondant :

Le Valais a vécu à la veille des fêtes de Noël l'un des week-ends les plus dramatiques qui soit. Quatre personnes sont mortes dans l'avalanche ou sur la route. La tempête a fait rage avec une violence redoublée, emportant des toitures, renversant des véhicules dont un camion de plusieurs tonnes. Des incendies ont éclaté à Martigny et près de Sion. On déplore également de nombreux blessés sur la route.

Quant aux dégâts, ils dépassent largement le million de francs. C'est le résultat de quelques heures d'ouragan.

Skiant en zone interdite, alors même qu'ils préparaient la saison d'hiver, des moniteurs de l'Ecole suisse de ski à Nendaz déclenchèrent une avalanche qui devait, hélas coûter la vie à un jeune architecte de Sion, M. Pascal Bovier, 23 ans, célibataire.

La tragédie s'est produite près de la piste « nationale » non loin des installations du Tracuet. Le temps était à l'avalanche. Le chef du service de sécurité mit en garde une cinquantaine de moniteurs, et candidats moniteurs suivant ce cours d'entraînement. Hélas, préférant la neige poudreuse et le « ski sauvage » à la piste ordinaire, plusieurs moniteurs s'élan-

rent dans les pentes interdites causant la mort du jeune Séduinois. Un témoin nous a dit : « ces moniteurs déclenchèrent une avalanche de poudreuse qui dévala la pente sur près de 300 mètres. C'est alors que le jeune Pascal Bovier, fils de Maurice, lequel est bien connu à Sion puisqu'il est employé à la caisse communale des contributions, fut emporté sur 250 mètres environ roulant avec la masse de neige. Il resta enseveli à plus d'un mètre de fond. Comme il fallut tout de même une vingtaine de minutes aux autres moniteurs pour dégager leur camarade, celui-ci avait cessé de vivre. Espérant malgré tout enco-

re, le sauver, ils pratiquèrent la respiration artificielle, durant plus d'une heure jusqu'à l'arrivée d'un appareil de respiration artificielle, mais ce fut en vain. Le jeune Pascal était un passionné de montagne, d'alpinisme et de ski.

Notons que sa maman se trouvait à Genève au moment de la tragédie. Elle rentrait d'un voyage au Cameroun où elle avait rendu visite à l'un de ses autres fils et se réjouissait de gagner le soir même Sion pour donner des nouvelles à tous les siens. Cette tragédie a bouleversé la population séduinoise, tant la famille Bovier est estimée dans le canton.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Etat-papa ?

C'est un fait reconnu : les chances de suivre un enseignement supérieur ou même d'acquiescer une bonne formation professionnelle ne sont égales pour tous qu'en théorie. Dans des cas trop nombreux encore elles sont gâchées, d'entrée de jeu, par la situation financière de la famille.

On s'est efforcé, depuis quelques années, d'améliorer la situation par un système de bourses. Il y a juste dix ans, le souverain autorisait la Confédération à verser aux cantons des subventions « pour leurs dépenses en faveur des bourses d'études » et à soutenir indépendamment des réglementations cantonales « des mesures destinées à favoriser l'instruction par des bourses ou d'autres aides financières ».

L'expérience, il faut bien le dire, n'a pas été concluante. Le souci du fédéralisme manifesté alors a, une fois de plus, abouti à de choquantes inégalités de traitement.

Il est évident toutefois que notre temps exige de mettre en valeur — et non seulement pour les besoins de l'économie — toutes les ressources intellectuelles. Il faut donc donner à tous les jeunes gens doués la possibilité d'épanouir leurs talents et de les employer. Mais par quels moyens ?

Le 10 mai 1972, l'Union nationale des étudiants suisses (UNES) déposait une initiative, conçue en termes généraux, désignée sous le terme de « Modèle de Lausanne » et qui tend à substituer la Confédération à la famille pour payer les frais des études de tout citoyen majeur. Plus besoin donc pour un étudiant — au sens le plus large du terme — qui a franchi le cap de sa majorité civile et civique, de recourir au portefeuille ou à la bourse de papa. L'Etat paiera, par le truchement d'une fondation alimentée, d'abord par les seules contributions des pouvoirs publics, puis, après quelques années, par les sommes que « les bénéficiaires s'engagent, par contrat à rembourser au fonds, après un délai raisonnable », sommés qui correspondront à « leurs possibilités financières ».

La famille, dans tout cela, serait donc mise au rancart, parce que, selon les promoteurs de l'initiative, le principe inscrit dans notre code civil selon lequel les parents sont tenus de subvenir aux besoins de l'éducation de leurs enfants, même devenus majeurs, pouvait se justifier au bon vieux temps. Il ne saurait plus avoir cours aujourd'hui. En effet, l'essor de la technique exige, dans l'intérêt même de la communauté, une formation supérieure et professionnelle beaucoup plus étendue que naguère et dont puisse bénéficier un nombre plus élevé d'adultes. A cette communauté donc d'en assumer les frais.

Le Conseil fédéral n'a pas été sensible à ce raisonnement. Il estime que les jeunes gens venus d'une famille qui a les moyens de payer leurs études, ne sauraient être mis automatiquement au bénéfice des largesses publiques et que, dans tous les cas où les parents peuvent, sans péril pour leur situation financière, assumer toutes leurs responsabilités, ils n'est pas injuste de le leur demander.

C'est aussi l'avis du Conseil national qui, jeudi, s'est prononcé à une forte majorité contre le « Modèle de Lausanne » tout en chargeant le gouvernement d'étudier et de proposer des mesures pour rendre plus efficace et plus équitable le système des bourses. On peut améliorer les chances de promotion intellectuelle sans instaurer « l'Etat-papa ».

Georges PERRIN

La conférence de Genève sur le Proche-Orient reportée au 21



Le ministre saoudien des affaires étrangères et Kissinger : un peu de pétrole au fond de la tasse de café. (Téléphoto AP)

PARIS (ATS-AFP-Reuter-DPA) — Le report au 21 décembre de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient prévue pour le 18, les difficiles négociations du « pèlerin de la paix », M. Kissinger, l'état d'alerte à tous les échelons du front israélien, tels sont en ce début de semaine les

éléments essentiels du « dossier » du Proche-Orient.

Ce sont les difficultés éprouvées par le gouvernement israélien à approuver les conditions dans lesquelles la conférence de Genève se réunirait et le problème des prisonniers israéliens en

Syrie qui ont retardé l'ouverture de la conférence.

Dans un communiqué publié dimanche, le gouvernement de Tel-Aviv déclare qu'Israël ne participera pas à la conférence de Genève à côté de la Syrie, quelle que soit la nature de la réunion projetée, à moins que les Syriens ne remettent à Israël la liste des prisonniers de guerre se trouvant entre leurs mains, qu'ils autorisent la Croix-Rouge internationale à les visiter, et qu'un rapport de cette dernière ne confirme que les prisonniers sont traités conformément aux clauses de la Convention de Genève ».

Israël n'est toutefois pas revenu sur sa décision de participer à la conférence avec l'Egypte et la Jordanie, précise le communiqué. On s'attendait que M. Kissinger serait en mesure d'obtenir samedi, à Damas, une satisfaction, au moins partielle, de la demande israélienne. Mais il ne semble pas que le secrétaire d'Etat américain y soit parvenu. son entretien avec le président syrien, M. Assad a été, selon ses propres termes : « Long, franc et utile ». M. Kissinger s'est toutefois refusé à toute déclaration relative au problème des prisonniers israéliens.

Pour les observateurs, la décision que prendra Israël de se rendre à la conférence de Genève dépendra probablement pour beaucoup des entretiens que Mme Meir aura avec M. Kissinger. On sait depuis samedi que cette conférence sera placée sous la tutelle du Conseil de sécurité. Or, les Israéliens considèrent ce dernier comme un organisme dont la composition leur est profondément hostile.

D'autre part, Israël voit, dans l'intervention du Conseil de sécurité une transformation radicale des conditions dans lesquelles la conférence de Genève devait se réunir, c'est-à-dire sous la tutelle des Etats-Unis et de l'URSS.

(Lire également en dernière page)

Celui qui n'a plus qu'une oreille



Paul Getty III a été libéré. Avec une oreille en moins. Le voici en compagnie de sa mère, Mme Harris, au Q.G. de la police à Rome. Lire nos informations en dernière page.

(Téléphoto AP)

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9
Informations suisses : page 11
Les sports : pages 13, 15, 16 et 17
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 19
Dernière heure : page 21

Chute de 4 mètres : un ouvrier grièvement blessé à Serrières (Page 3)

Une tache d'huile sur l'eau : l'avion fribourgeois s'est-il abîmé dans le lac de Neuchâtel ? (Page 9)

Neuchâtel Xamax continue



Neuchâtel Xamax poursuit sur sa magnifique lancée en battant Young Boys, grâce notamment à un but de Richard (Photopresse). Lire en page 13.

Autrichiens maîtres chez eux



Les Autrichiens ont confirmé qu'ils ne craignent personne en slalom géant, en ravissant les quatre premières places, la victoire revenant à Hubert Berchtold. Lire en page 15.

(Téléphoto AP)

Mérites sportifs : Doessegger enfin



L'Argovien Werner Doessegger a été élu meilleur sportif de l'année par l'Association suisse des journalistes sportifs. Le vainqueur de Morat-Fribourg à neuf reprises a été champion suisse du 10.000 Lire en page 16.

(Photo Keystone)

La fin de l'âge d'or

Incertitude, ignorance, inquiétude, prise de conscience, puis volonté de réagir pendant qu'il en est temps : tels sont les sentiments majeurs dans le public, autour de nous, au début de la dernière quinzaine de l'année, alors que l'on essaie de deviner ce qui va se passer en 1974.

Une constatation importante mérite d'être retenue : la crise du pétrole et les restrictions qu'elle entraîne pour la circulation automobile, pour le chauffage domestique et même, en partie, pour le chauffage industriel, ces difficultés se placent d'ores et déjà au second plan des préoccupations. C'est le renchérissement actuel et celui, beaucoup plus vaste, auquel on s'attend pendant les douze mois à venir, qui retient surtout l'attention.

Dans tous les milieux, l'on commence à se rendre compte que la hausse vertigineuse des matières premières, atteignant jusqu'au sextuple des tarifs pratiqués il y a un an, va se répercuter sur les prix à la consommation dans un délai de six mois à un an au plus tard.

L'année 74 sera donc une période de transition entre l'ère d'abondance et une époque entièrement nouvelle. Les experts de l'économie et de la finance ne se hasardent guère à qualifier cette dernière autrement qu'en ces termes : ce sera la fin de l'âge d'or (que nous avons tous connu, à des degrés divers, depuis une douzaine d'années).

Quant à mesurer l'étendue de l'amoindrissement du niveau de vie pour chacun, du fait du renchérissement vertical, nul observateur sérieux ne se permettrait de la prévoir avec précision. C'est l'incertitude qui prédomine, à l'heure actuelle. Si quelqueun, dans votre entourage, vous prêche en bien ou en mal la situation dans laquelle nous nous trouverons en décembre 1974, regardez-le bien, et évitez de le fréquenter : c'est un fantasiste.

Car la Suisse, et une grande partie du reste du monde, s'engageant à présent dans une aventure, dont le pétrole ne révèle qu'une facette. Nous sommes dans l'ignorance complète de ce qui va se passer. De nouveaux coups de théâtre sont possibles, aggravant ou au contraire améliorant les perspectives. Mais l'inquiétude qui se manifeste dans certains secteurs n'est nullement injustifiée.

Elle a l'avantage de susciter, un peu partout, une prise de conscience : l'euphorie du mouvement des affaires, à la veille des fêtes, ne fait pas illusion aux responsables réalistes du secteur de production. Les répercussions d'une sensible « baisse de régime » à la consommation se feront sentir dès le premier semestre de l'année nouvelle.

Aussi la volonté se manifeste-t-elle de prendre les dispositions sans tarder pour installer des « amortisseurs » contre le choc prévisible. En Suisse, la paix du travail offre pour la mise en place de ce système de sécurité des atouts qu'aucun autre pays occidental ne détient. Tout ce qui tend à le détraquer devrait être dénoncé et combattu avec fermeté.

R. A.

A votre mur, sur votre cheminée, Le Castel, Looping, Derby, sonnent l'heure du bon goût. Des grands noms qui depuis 25 ans marquent de leur sceau la qualité de notre service.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Eglise réformée évangélique neuchâteloise Paroisse de Corcelles-Cormondrèche FÊTE DE NOËL des personnes âgées et isolées Lundi 17 décembre à 15 heures à la chapelle

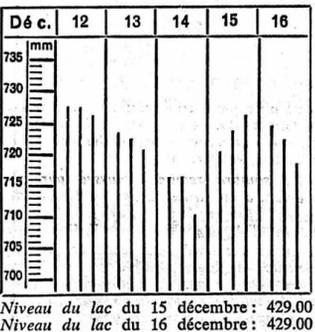
AVANTI présente sa prodigieuse collection de volumes illustrés, lundi 17 et mardi 18 décembre, au RESTAURANT DU JURA, de 9 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30

LE GOR café-restaurant de l'Ecluse FERMÉ LUNDI 17 DÉCEMBRE, pour cause de deuil

Directement de fabrique MONTRES FLORIMONT FBG DU LAC, 9, 2me étage Voir vitrines Poste et Arcades

Votre apéritif... Votre rendez-vous d'affaires HOTEL CENTRAL BAR 1er ÉTAGE Ouvert de 9 h à 24 h Treille 9 — NEUCHÂTEL

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel 15 décembre 1973. — Température : moyenne, -0,9; min. : -1,5; max. : 0,7. Baromètre : moyenne, 723,1. Eau tombée : 4,7. Vent dominant : direction, secteur sud-ouest, ouest; force : nord-ouest, modéré assez fort jusqu'à 17 heures. Pointes de vent, de 95 km/h à 0 h 30. Etat du ciel : couvert, à partir de 13 h, éclaircies, nuageux, neige intermittente.



Observatoire de Neuchâtel, 16 décembre 1973. — Température : moyenne, -0,7; min. : -3,6; max. : 0,4. Baromètre : moyenne, 721,7. Vent dominant : direction, ouest, sud-ouest; force : faible. Etat du ciel : couvert le matin; à partir de 14 h, très nuageux à couvert.

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 23.— * jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 44.— * jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 84.—

A Neuchâtel et dans la région

BOUDRY Soirée du « Rossignol des Gorges »

(c) Le Rossignol des Gorges, avec son club d'accordéonistes, son orchestre, ses chanteurs, c'est un peu l'âme de Boudry qui s'exprime avec enthousiasme dans des productions fort bien amenées et de réelle valeur. Au cours de cette soirée annuelle qui eut lieu à la salle des spectacles, un nombreux public applaudit le programme exécuté par les enfants et adultes du club.

On y jeta également les 15 ans de présidence de M. Bridel auquel le directeur, M. Camporelli, dédia une marche de sa composition.

Quant à Claude Selva, dans ses imitations, il récolta un succès à la mesure de sa réputation à la Radio et de la T.V.

Naissances

Monsieur et Madame Michel FROCHAUX, Stéphanie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Marc

15 décembre 1973

Hôpital de district Les Palins Bienne Le Landeron

Fabienne et ses parents ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Cédric

14 décembre 1973

Monsieur et Madame P.-Alain PERRINJAQUET-GYSIN Maternité Cité-des-Sors 16 Poralés Marin 2000 Neuchâtel

Eric et Rose-Marie BINDITH-HUMBERT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Valérie

le 15 décembre 1973

Hôpital des 2, rue César-d'Ivernois Cadolles 2013 Colombier

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 2 décembre. Giglio, Rosa-Maria, fille d'Antonio, maçon, Neuchâtel, et de Pasqualina, née Liberti. 13. Iula Adriana, fille d'Euplio-Antonio, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et de Felicia, née Flammia.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 14 décembre. Zaccomer, Gianni-Mauro, carreleur, et Vial, Denise-Yvonne, les deux à Neuchâtel; Srp, Emanuel-Michel-Oto, monteur en ventilation, et Fauconnier, Solange-Marie-Andrée, les deux à Neuchâtel; Kipfer, Robert-Paul-Joseph, infirmier assistant, et Bonnefont, Régine-Lucie-Marie, les deux à Marin; Gunzenhauser, Johannes-Rudolf, ingénieur, et Springmann, Elfriede-Madeleine, les deux à Sissach.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 14 décembre. Cardarilli, Giuseppe, ouvrier de fabrique, Hauterive, et Caruncho, Natalia-Fernanda, Neuchâtel; Grassi-Pirrone, Fernando, ébéniste, et Amoroso, Francesca-Paola-Giovina, les deux à Neuchâtel; Vuille-dit-Bille, Louis-Edouard, menuisier, Neuchâtel, et Linder, Rose-Marie, le Landeron; Dubey, Pierre-Joseph-Placide, employé CFF, Neuchâtel.

DÉCÈS. — 7 décembre. Sauvin, Pierre-Samuel, né en 1897, retraité, Neuchâtel, époux de Marguerite, née Boudry, 9, Leuba, James, né en 1923, chauffeur, la Côte-aux-Fées, époux de Jacqueline-Yvette, née Nicole. 11. Märkl né Varrin, Maria-Adèle, née en 1906, ménagère, Peseux, veuve de Märkl, Hans. 12. Kramer, Eric-Henri, né en 1902, mécanicien, Neuchâtel, époux de Margarita, née Gerber. 13. Schaller, Vinzenz, né en 1890, ancien employé de bureau, Neuchâtel, époux de Cécile-Emma, née Stucky.

Impasse au Conseil général de Cressier: «oui mais» à l'interdiction de construire...

De notre correspondant :

Le Conseil général de Cressier a tenu samedi en fin d'après-midi une importante séance sous la présidence de M. Michel Wyrsch. Il avait à s'occuper du budget 1974, d'achat de terrain, de la perception d'une contribution pour la protection du vignoble, d'une convention concernant le jardin d'enfants, d'aménagement du territoire et des honoraires du Conseil communal et des commissions.

Après une suspension de séance, M. Jacques Ruedin s'exprimant au nom du Conseil communal, déclara que cette autorité avait très peur de la nouvelle rédaction proposée et que l'arrêté n'avait qu'un seul objectif: l'intérêt général du village et des habitants. Cet intérêt doit prévaloir sur l'intérêt privé.

IMPASSE!

En conséquence l'autorité communale s'en tenait à son texte. On était dans une impasse: d'un côté, le Conseil communal couchait sur ses positions, d'un autre le Conseil général liait en quelque sorte la modification demandée au crédit de 30.000 fr. qui était sollicité. Si le crédit de 30.000 fr. pour l'élaboration de nouveaux règlements et plans d'aménagement était refusé, l'arrêté du 5 décembre 1973 devenait caduc et cela personne ne le voulait.

DÉBAT PLUS HOULEUX...

Plus houleux fut le débat qui eut lieu au sujet d'un crédit de 30.000 fr. pour l'élaboration de nouveaux règlements et plans d'aménagement. Le 5 décembre 1973, le Conseil communal prenait un arrêté au terme duquel, pour une période de 12 mois, tous les plans d'aménagement ainsi que tous les règlements d'aménagement et d'exécution sont l'objet d'une mesure suspensive. En conséquence, le Conseil communal ne délivrera aucune autorisation de construire pendant cette période.

Personne au sein du Conseil général

SAINT-BLAISE

Le conducteur français ne fait pas le détail

Samedi vers 10 h 30, un automobiliste français, M. L. K. circulait sur la RN5, en direction de Berne. Peu avant le garage «Terminus», il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route à droite et a heurté quatre voitures en stationnement. Dégâts importants.

LA NEUEVILLE

Une ambulance en permanence: pourquoi pas?

(c) La section des samaritains de la Neuveville a siégé vendredi soir en assemblée extraordinaire au restaurant de la Gare. La séance, présidée par M. Claude Landry, avait été mise sur pied pour prendre une décision quant à l'adhésion de la société au futur Centre d'animation de la Neuveville dont l'assemblée constitutive est prévue pour ce soir lundi. L'unanimité des membres présents s'est déclarée en faveur favorable à une telle adhésion. Pour soutenir un des buts du CAN, en l'occurrence la coordination des activités, la section des samaritains présentera simultanément son programme annuel 1974, élaboré et ratifié pour la circonstance.

La présence d'une ambulance stationnée en permanence à la Neuveville est-elle justifiée? C'est pour répondre à cette question qu'un groupe de travail composé d'experts en la matière et dont la majorité des membres seraient recrutés en dehors du cadre de la section, devra être nommé par le comité. Cette commission spéciale aura pour tâche d'étudier le problème dans tous ses détails (opportunité, justification, financement, gréance, rentabilité, etc.) et de fournir un rapport précis et objectif à l'issue de ses travaux.

NEUCHÂTEL

Au Musée des beaux-arts

Dans l'article «Renaissance au Musée des beaux-arts», on a fait dire à un de nos collaborateurs que les deux grands nus d'Albert de Meuron étaient «disgracieux». C'était une faute de frappe et il fallait lire qu'ils étaient «à la fois si gracieux et si majestueux».

Avis aux abonnés de FAN-L'EXPRESS

Nous informons nos lecteurs qu'à la suite des nouvelles charges incombant à notre journal du fait du renchérissement, nous nous voyons dans l'obligation, comme les autres éditeurs de journaux, de fixer nos tarifs d'abonnement comme suit, dès le 1er janvier 1974:

- un mois 8.50
trois mois 23.—
six mois 44.—
un an 84.—

portance du problème, qu'une solution sera trouvée.

HONORAIRES AUGMENTÉS

A l'unanimité, le Conseil général accepta d'augmenter les honoraires du Conseil communal et les vacations des commissions. Dorénavant, ceux-ci sont fixés de la façon suivante: les honoraires de membres du Conseil communal sont portés à 2000 francs. Un supplément de 1200 fr. par an est accordé à la présidence. Une indemnité de 1000 fr. par an à valoir comme jetons de présence est accordée à chaque membre du Conseil communal pour les séances ordinaires de l'exécutif.

Après une suspension de séance, M. Jacques Ruedin s'exprimant au nom du Conseil communal, déclara que cette autorité avait très peur de la nouvelle rédaction proposée et que l'arrêté n'avait qu'un seul objectif: l'intérêt général du village et des habitants. Cet intérêt doit prévaloir sur l'intérêt privé.

IMPASSE!

En conséquence l'autorité communale s'en tenait à son texte. On était dans une impasse: d'un côté, le Conseil communal couchait sur ses positions, d'un autre le Conseil général liait en quelque sorte la modification demandée au crédit de 30.000 fr. qui était sollicité. Si le crédit de 30.000 fr. pour l'élaboration de nouveaux règlements et plans d'aménagement était refusé, l'arrêté du 5 décembre 1973 devenait caduc et cela personne ne le voulait.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le soir étant venu, Jésus dit: «Passons sur l'autre rive». Marc 4 : 35.

Madame Robert Perrin-Jeanmonod, à Travers;

Madame et Monsieur Auguste Magnin-Perrin, à Travers;

Monsieur et Madame Jean Perrin-Grandjean et leur fille Patricia, à la Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Dubois-Perrin et leurs enfants, Georges et Michel, au Mont-de-Buttes;

Monsieur et Madame Bernard Perrin-Burri et leurs enfants, Yvan et José, à la Côte-aux-Fées;

Monsieur Albert Perrin, aux Rasses, ses enfants et petits-enfants;

Madame veuve Alice Perrin, à Couvet, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Numa Perrin, à Couvet;

Madame Gilberte Michel, à Saint-Rambert (France) et sa fille, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert PERRIN-JEANMONOD leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 71me année, après une longue maladie, supportée avec courage.

Travers, le 15 décembre 1973.

(La Vigne)

O! vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que la terre est un exil, la vie un passage et le ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui. C'est là que j'espère vous revoir un jour.

L'ensevelissement aura lieu, à Travers, le mardi 18 décembre.

Prière à l'hôpital de Couvet où le corps repose, à 14 h 45, et culte au temple à 15 h 15.

Départ pour le cimetière à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction de

V. VUILLIOMENET & Cie S. A., électricité

fait part, avec un profond chagrin, du décès de son fidèle collaborateur pendant 47 ans,

Monsieur Henri LEUBA

survenu subitement le 15 décembre 1973.

Elle gardera de cet excellent collègue un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le Comité du Fonds de prévoyance et le personnel de l'entreprise

V. VUILLIOMENET & Cie S. A., électricité

ont le profond regret de faire part du décès de leur président et dévoué collègue,

Monsieur Henri LEUBA

survenu subitement le 15 décembre 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité de l'Union PTT, section de Neuchâtel-Poste, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue,

Monsieur Georges GAILLE facteur postal retraité

Les membres sont priés d'assister à l'incinération qui aura lieu lundi 17 décembre, à 15 heures, au crématoire.

L'Amicale des Fribourgeois du Val-de-Ruz a le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Fernand ROTZETTER mère de son président.

Mes destinées sont dans ta main.

P. S. 31 : 16.

Monsieur et Madame Jean Cuche-Gugger et leurs enfants Jean-Marc, Fred et Olivier, à Bienne;

Madame Charles Thiébaud, à Berne; Madame et Monsieur Albert Kramer, à Colombier;

Madame et Monsieur Fernand Monnier, à Saint-Blaise, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Samuel Pétremand, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Daniel Fallet, à Dombresson, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Les descendants de feu Auguste Cuche-Amez-Droz, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jean CUCHE

née Lydie FALLET

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 79me année.

2056 Dombresson, le 15 décembre 1973.

Je vous reverrai et votre cœur se réjouira.

Jean 16 : 22.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 18 décembre.

Culte au temple, à 13 h 15.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.

Jean 15 : 12.

Monsieur André Paroz, à Lucerne; Monsieur et Madame Rémy Paroz, leurs enfants et leur petite-fille, à Peseux et Prisse-Ducommun;

Madame et Monsieur Maurice Röchat, leurs enfants et leur petit-fils, à Neuchâtel et Cornaux, et leur fille Jacqueline, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Maurice Paroz, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et Flamatt,

ainsi que les familles Paroz, Urban et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Bertha PAROZ

née Münsch

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente, que Dieu a reprise à Lui, à 84 ans.

Peseux, le 14 décembre 1973.

L'incinération aura lieu lundi 17 décembre.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La S.F.G. de Peseux a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Bertha PAROZ

mère de Messieurs Raymond et Maurice Paroz, membres honoraires de la société.

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Paul BUCHENEL vivement touchée et réconfortée des nombreux témoignages de sympathie de tous ceux qui ont pris part à son grand deuil, les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue. Champion, décembre 1973.

MAISON HESS

pour vos

COURONNES, BOUQUETS ET GERBES Treille 3 — Tél. 25 45 62

Arrigo

Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel

Tel. 311224

Fabrication de cercueils Transports. Toutes formalités.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE



Collision rue de l'Ecluse

VERS 4 h, dans la nuit de vendredi à samedi, M. P. E., de Cortaillod, montait en voiture la rue de l'Ecluse, direction est. A la hauteur de l'immeuble No 27, son véhicule heurta l'arrière d'une auto conduite par M. A.A., de Neuchâtel, qui le précédait et qui s'était arrêté afin de ne pas entrer en collision avec un véhicule qui sortait d'une cour privée. Dégâts.

Méfiez-vous en sortant de l'hôpital...

Mlle M. B., de Neuchâtel, quittait en voiture, samedi vers 14 h 35, la cour de l'hôpital Pourtalès pour s'engager dans la rue de la Maladière. Lors de cette manœuvre, elle n'a pas respecté le « Cédez le passage » et est entrée en collision avec l'automobile conduite par M. U. E., de Marin, qui circulait rue de la Maladière, en direction du centre. Dégâts.

Perte de maîtrise : un autre en fait les frais

DANS la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h 45, M. P. E., de Saint-Blaise, circulait rue de l'Evole, direction est. Vers la menuiserie Decoppet, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est entré en collision avec l'automobile conduite par M. J.N., de la Chau-de-Fonds, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Chute de quatre mètres

Un ouvrier grièvement blessé

SAMEDI vers 5 h 20, aux papeteries de Serrières, M. Gaston Ballif, 46 ans, de Neuchâtel, travaillait au deuxième étage de l'usine. A un moment donné, il s'est penché contre une barrière métallique de protection et a soudain basculé d'une hauteur de quatre mètres. Il a été transporté à l'hôpital de la Providence où son état est jugé grave.

Refus de priorité...

SAMEDI vers 18 h, M. P. G., de Bienna, circulait rue des Fausses-Brayes, avec l'intention de s'engager sur la rue des Bercles, direction l'Ecluse. Arrivé à l'intersection, il n'a pas accordé la priorité à l'automobile conduite par M. J. A., de Neuchâtel, qui descendait la rue des Bercles. De ce fait, le véhicule de P. G. a heurté le flanc gauche de celui de J. A. Dégâts.

Voiture mal parquée : collision

HIER, vers 13 h 30, au volant d'une automobile, M. M.M., de Neuchâtel, circulait rue de Marval, en direction nord. Dans un virage à gauche, il a dû se déplacer sur la gauche pour éviter une automobile en stationnement interdit. A cet instant arrivait en sens inverse l'automobile conduite par Mlle D.P., de Neuchâtel. Le croisement étant impossible, une collision se produisit entre les véhicules de M.M. et D.P. Dégâts.

Distinction

M. E. Roulet, professeur de linguistique générale à l'Université de Neuchâtel, a été invité à présenter une communication intitulée « Quel(s) français enseigner comme langue seconde ou étrangère ? » à la cinquième Biennale de la langue française qui s'est tenue à Dakar au début du mois de décembre pour débattre du thème général : « Le français hors de France ». Il a reçu à cette occasion, ainsi qu'une dizaine de personnalités ayant contribué à l'étude et au rayonnement de la langue française, la croix d'officier de l'Ordre du mérite, qui lui a été décernée par le président de la République du Sénégal, le poète Léopold Sédar Senghor.

M. Roulet a participé ensuite au colloque du Centre de recherches interdisciplinaires de l'Université de Bielefeld sur la place des théories grammaticales dans les recherches en pédagogie des langues; en sociolinguistique, en psycholinguistique et en pathologie du langage et il a présenté une communication sur le rôle des grammaires pédagogiques.



Le Père Noël à Neuchâtel ou quand les adultes redeviendront petits...

On l'attendait depuis une année. Et, samedi, il n'a pas déçu l'attente impatiente des enfants. Le Père Noël va venir ! Le Père Noël est là, entouré de ses pères fouettards, distribuant force bonbons et pas de punition. Les enfants comme chacun sait des diabolitos au visage d'angelot, et ceci compense cela.

Ce fut le foyer catholique, qui, le premier, reçut la « visite ». Les enfants, aux yeux agrandis de stupeur devant cet être qu'on dit surnaturel et omniscient, à la longue barbe blanche semblable à celle du Bon Dieu, devaient réciter une poésie ou chanter s'ils voulaient recevoir des bonbons... Parce que, vous savez, un bonbon reçu par le Père Noël a une tout autre saveur qu'une friandise donnée par un éducateur, c'est la récompense des élus.

Les hôpitaux Pourtalès et des Cadol-

les virent, ensuite, arriver ce curieux cortège. Les petits malades tendaient les mains avec un pâle sourire. Un petit garçon aux cheveux bouclés ne savait plus s'il fallait rire ou pleurer en voyant s'approcher de lui un père fouettard, tout en noir, le fouet à la main et qui passant la main sous la bure en sortit... des bonbons.

On amena l'âne pour le tour de ville, attelé à une charrette où s'entassaient les fouets, en fine baguettes de bois, et les sacs de friandises.

— Monsieur ! Monsieur ! Est-ce que je peux avoir une... vierge !

Ils voulaient parler du fouet !

Du reste, ils réclamaient davantage de verges que de bonbons. Signe des temps ? — C'est pour battre ma maman, avouait l'un d'eux, parce qu'elle n'est pas sage.

Il n'y a plus d'enfants !

Après un discours plein de sagesse — barbe oblige — du Père Noël, les enfants tendirent leurs mains pour la distribution.

La Ruche et la maison de Belmont l'accueillirent ainsi après 18 heures. Pour ces enfants sans parents, ce représentant du Ciel leur faisait oublier leur solitude. On a toujours un père ou une mère quelque part. « Si seulement, il voulait bien rester tout le temps avec moi... »

Mais le Père Noël, comme les saisons, reviendra l'hiver prochain, avec son âne. « ...Pas de problème de pétrole là-haut, ils ont toujours le même moyen de locomotion... » Le Père Noël échappe aux contingences politiques et terrestres, et sauve du chaos organisé ou non, un petit coin de terre où il suffit de demander pour recevoir le royaume du rêve.

R. Wé.

Le Noël des plongeurs neuchâtelois : froid, mouillé mais beau !

Ils étaient près d'une centaine, ces enfants qui attendaient hier soir l'événement inhabituel, la venue extraordinaire d'un père Noël du plus profond des flots du lac de Neuchâtel. Car c'est ainsi la tradition chez les plongeurs du CIP neuchâtelois de mélanger les coutumes régionales et la pratique de leur sport favori.

Et pourtant il gelait hier soir... Brrr ! Quel courage ils ont eu ! Et ceci dans le seul but de faire un grand plaisir aux enfants, de leur laisser aussi un souvenir inoubliable.

Le Père Noël et ses sept pères

fouettards sont ainsi arrivés du fond des eaux, dans une formation en « V », tenant à bout de bras des torches. Moment impressionnant aussi que la sortie de l'onde de ces gros bonhommes vêtus de rouge, arborant une barbe fleurie, à la démarche lente, gravissant l'escalier devant la Maison du plongeur. Des cornets de friandises ont ensuite été distribués aux enfants réjouis, non sans qu'ils aient au préalable, qui chanté, qui récité. Certains pleuraient même à chaudes larmes ; le trac, la crainte des verges aussi peut-être ? Mais ces moments émouvants firent bien vite place aux réjouissances...

R.



(Avipress - J.-P. Bailod)

Le Noël du Club des loisirs Rêves et, malheureusement, réalités...

Reconnaissance... voilà un mot souvent prononcé au cours de la fête de Noël du Club des loisirs, dont les membres, des anciens, les uns sympathiques, les autres gentiment bougons ou émus, étaient au théâtre samedi après-midi.

Dans son introduction, après avoir souhaité un joyeux Noël, l'organisateur, M. Fernand Martin, a fait remarquer que ses semblables et lui-même devaient être reconnaissants de bénéficier d'une rente AVS. La fanfare des Salutistes a ensuite joué quelques airs, parmi lesquels « Voici Noël » que toute l'assemblée chanta. Apportant son message religieux, le pasteur Deluz, a rappelé, lui aussi au public combien sa reconnaissance pouvait être grande, d'assister à cette fête, en bonne santé,

alors que tant d'autres souffrent dans les lits d'hôpitaux.

Succédant aux adultes, le monde des rêves prit place sur la scène avec les jardins d'enfants de Serrières. Fraîcheur et naïveté embaumaient ces chants de Noël, mimés, qui ont beaucoup touché l'auditoire. Le président du Conseil d'Etat, M. Meylan, également président de la Fondation pour la vieillesse, tint à son tour des propos que certains semblèrent peu apprécier. Tout d'abord, il a demandé aux spectateurs de formuler leur reconnaissance à l'égard de M. Tschudi, sans lequel l'AVS n'aurait pas acquis une structure aussi extraordinaire. Puis il a parlé de l'augmentation des prix et de l'inflation contre laquelle des mesures doivent être prises durant l'année 1974.

Il a également fait part de la décision du Conseil d'Etat de suivre le Conseil fédéral lorsque celui-ci refusera d'accorder une 13me rente AVS. Ces rentes étant de montants différents, ce seraient les rentiers riches qui en retireraient le plus avantageux profit.

SOMBRE PERSPECTIVE

M. Meylan poursuivit son discours en parlant d'un avenir incertain : personne

ne pouvant prévoir ce qui se passera sur le plan international au cours des prochaines années. A ce sujet, il parla de l'égoïsme dont feraient preuve les personnes du troisième âge si elles ne pensaient qu'à faire valoir leurs droits. Une même attitude de dignité et une semblable solidarité doivent se créer, comme ce fut le cas lors de la dernière crise économique, pour juguler celle qui, peut-être, éclatera bientôt.

La sombre réalité esquissée par M. Meylan, a été atténuée par les figures de danse classique qu'ont présentées les élèves d'Anyida Ketterer. Enfin, pour terminer cet après-midi dans la joie, le ventriloque Roger Guillod et son César chantèrent des chansons telles « L'Armailli du lac Noir » que l'assemblée reprit en cœur, démontrant par là qu'elle n'avait rien perdu de la vitalité et de l'enthousiasme de sa jeunesse.

Ne faisant qu'accentuer la gaieté générale, accompagnés par le pianiste Claude Joly, Loewer et Dubois, dans leur cabaret, firent la satire de la vie moderne : « ... Pour ne pas se laisser submerger par la m..., faut s'écramponner ! »

C. B.



(Avipress - J.-P. Bailod)

Quatre élèves sur dix ne savent pas nager !

Le législatif de Cortaillod, après avoir accepté le budget, défend énergiquement le bassin de natation de Cescole

Le législatif de Cortaillod a tenu, vendredi soir, sa dernière séance de l'année, sous la présidence de M. G. Feissli. Trente et un membres étaient présents.

Le budget 1974 a été examiné chapitre après chapitre. En dépit d'un lourd déficit présumé de 329.700 fr., ce budget a finalement été accepté sans discussion, plusieurs points ayant nécessité des explications. M. Henri-Louis Vouga (lib) s'insurge à propos de

l'absence d'un rapport écrit de la commission financière. M. Schaad (rad) constate que les intérêts actifs dus par la fondation de la Cierne ont été abandonnés. M. Frasse (rad) s'étonne qu'au chapitre de l'instruction publique figurent encore « gymnastique et travaux manuels », ces postes étant inclus dans les horaires des titulaires. M. Frasse encore, appuyé par d'autres conseillers constate que les loyers de certains bâtiments communaux (le Cercle notamment) sont insuffisants ! M. Schaad (rad) craint que de nombreuses dépenses non budgétées ne déséquilibrent encore davantage les finances communales. Nous reviendrons sur l'actif et le passif de ce budget.

DÉPENSE MALVENUE

Un crédit de 139.000 fr. réclamé pour l'amélioration des installations sportives au Petit-Cortaillod, soulève une longue discussion. Tous les interpellateurs, bien qu'amis du sport et de la jeunesse, estiment cette demande de crédit malvenue et exagérée en ces temps d'austérité ! Outre la dépense, on craint que 15 projecteurs répandant un éclairage de 90 lux crée pour l'environnement un « trou » de lumière insupportable. Quant aux améliorations touchant aux locaux, vestiaires, installations sanitaires, personne ne les conteste mais tous les postes budgétés sont surfaités. Mise aux voix, cette demande est renvoyée au Conseil communal pour étude.

Un crédit de 10.000 fr. est accordé par 23 voix, sans opposition, pour l'établissement d'un plan général de circulation et d'une première partie des plans d'alignement.

LE FAMEUX BESOIN DE NATATION...

Tout comme les autres communes dont dépend CESCOLE, Cortaillod, avait à se prononcer au sujet d'une demande de crédit complémentaire de 1.470.000 fr. pour la construction d'une 2me salle de gymnastique et d'un bassin de natation indispensables à cet important complexe scolaire intercommunal de la Basse-Areuse. Quand bien même des prescriptions fédérales et cantonales ont été édictées en matière d'enseignement de la gymnastique et des sports (la natation en est un, ici, 40 % des élèves ne savent pas nager !), il se trouve malgré tout des gens pour faire opposition à l'implantation d'un bassin

de natation à Cescole, alors que tous les autres centres scolaires intercommunaux ont le leur ! Au sein du législatif de Cortaillod, les quelques détracteurs ou hésitants ont été proprement minorisés, le vote en faveur du projet « 2me salle et bassin » ayant donné 20 voix pour 5 contre et 6 abstentions. M. J. P. Deroche (rad) s'est particulièrement fait l'avocat de la cause, en sa qualité de membre du comité directeur de Cescole. Puissent ses collègues des autres communes se montrer aussi percutants !

A noter qu'en cours de discussion, un amendement de la commission des rapports proposant deux salles superposées a été refusé par 18 voix contre 8.

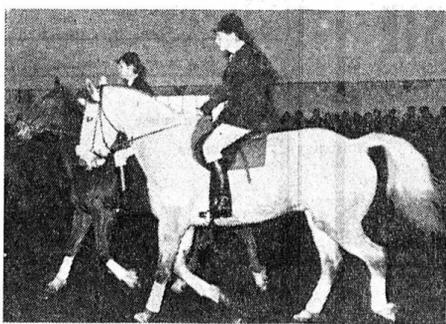
UN CERTAIN MALAISE

Deux motions de M. Jaunin (soc) et consorts, l'une en faveur des logements pour personnes âgées, l'autre concernant un réseau de chemins pédestres ont été

acceptées. Mme M. F. Beck (soc) a donné sa démission du conseil pour cause de départ. Plusieurs démissions ayant été successivement enregistrées au sein de l'administration communale, ceci suppose un malaise évident. M. Moulin (lib) réclame la création d'une commission d'enquête, avec clause d'urgence. Par amendement à cette demande, M. Bays (soc) propose que la commission des comptes s'occupe de cette affaire, ce qui est accepté par 14 voix contre 9. M. Deroche (rad) parle des sacs à ordures en matière plastique qui deviennent introuvables. Enfin, M. Pierre Vouga président de commune, a remis un présent avec félicitations à M. J. P. Schild (soc) pour ses 25 années accomplies au Conseil général. Il a enfin présenté ses vœux à tout le monde et la séance se termine par la traditionnelle verre-ramequins de fin d'année.

F. P.

Des chevaux tournaient autour d'un sapin à Colombier...



De notre correspondant :

Plus la moindre petite place à la tribune : le manège de Colombier et son directeur, M. A. von Erdey, ont reçu un nombreux public pour leur traditionnelle fête de Noël. Pour l'occasion, le manège était agrémenté d'un sapin qui illuminait toute la piste. Un programme ne comptant pas moins d'une dizaine de numéros a été présenté. On put voir de magnifiques chevaux montés par des cavaliers et cavalières débutants, moyens et avancés. Ils ont offert au public un spectacle particulièrement complet qui prouva encore une fois que le cheval est courageux au combat, ardent



au travail, gracieux dans ses évolutions et qu'il attirera de tout temps les connaisseurs et les profanes. M. A. von Erdey et ses collaborateurs ont su intelligemment montrer l'étonnant travail fait en cours d'année. Quant aux cavaliers et cavalières, ils ont tous fait preuve de tact et de connaissance approfondie de leurs montures.

Puis tout le monde se retrouva le soir au repas commun qui se déroula dans la bonne humeur et dans un établissement de la région.

(K.)

(Avipress J.-P. Bailod)

SAINT-BLAISE

Renversé avenue Bachelin le piéton est mort des suites de ses blessures

Vendredi soir, une voiture pilotée par M. A. E., de Neuchâtel, circulait avenue Bachelin, lorsqu'elle renversa un piéton qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Le piéton, M. Friedrich Rothen, 66 ans, demeurant à Champion (BE), avait été grièvement blessé et transporté à l'hôpital de la Providence. Il devait malheureusement y décéder quelques heures plus tard.

BEVAIX

Croisement difficile : des dégâts !

Samedi, vers 13 h 15, à Bevaix, M. P. N., de Bevaix, quittait la cour de l'immeuble Jonchère 4 pour s'engager dans le chemin de la Jonchère. La route étant étroite et le croisement difficile, sa voiture est entrée en collision avec l'automobile conduite par M. L. M., de Bevaix, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Le temps des 2 CV est arrivé.

2 CV 4
5,4 L
aux 100 km

CITROËN 2 CV

Garages Henri Favre SA
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel r. 038 241212

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE
1 an 84.— 6 mois 44.— 3 mois 23.— 1 mois 8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer, dans le canton de Neuchâtel,

BAR À CAFÉ

50 places.
Tél. (038) 24 17 17 ou (038) 41 32 72.

IMMEUBLE

Je cherche un
(6 logements) ou 18 à 24 pièces, ou ancienne ferme à aménager, atteignable par transports publics. Situation tranquille et ensoleillée. Région: canton de Neuchâtel. Adresser offres écrites à AJ 2953 au bureau du journal.

IMMEUBLE LOCATIF

à vendre à la Chaux-de-Fonds,
— construction 1971
— 18 appartements (2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces)
— 160 m2 locaux commerciaux
— parking souterrain 24 places
— locations assurées.

Prix de vente: Fr. 2.000.000.—
— hypothèques Fr. 1.500.000.—
— pour traiter Fr. 500.000.—

Rendement brut 6,85 %.

Pour tous renseignements:
écrire à Profimmob, ch. du Calvaire 9, 1005 Lausanne.
Tél. (021) 22 32 31.

A LOUER

A Bevaix, à louer
appartement
de 4 pièces

neuf. Libre tout de suite.
Tél. (038) 31 54 44.

MARIN

A LOUER pour le 30 avril 1974,
ancien et bel appartement modernisé de

3-4 chambres

Jardin. Situation tranquille.
S'adresser: ETUDE WAVRE,
notaires. Tél. 25 10 63.

A LOUER

A COLOMBIER

Pour le 1er janvier 1974, 3 1/2 pièces, tout confort, 2me étage; loyer mensuel, charges comprises, Fr. 553.—

Pour le 1er mars 1974, 3 1/2 pièces, tout confort, 3me étage; loyer mensuel, charges comprises, Fr. 537.—

Place de parc à Fr. 15.— ou garage collectif à Fr. 60.— à disposition.

A BOUDRY

Pour le 24 janvier 1974, 3 1/2 pièces, tout confort, ascenseur, 6me niveau; loyer mensuel, charges comprises, Fr. 515.—
S'adresser à Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A louer à la rue de la Dîme 82,

studio meublé

Loyer mensuel 365 fr.
Libre dès le 22 décembre 1973.
Tél. (038) 24 35 01 (monsieur Bär).

CRESSIER

Appartements à louer de
2 et 3 chambres

tout confort. Places de parc.
Libres les 1er janvier et 1er février 1974.
Etude Wavre, Neuchâtel.
Tél. 25 10 63.

A louer à Cortaillod-Village,
pour date à convenir,

appartements tout confort 3 1/2 pièces

Loyer mensuel: de 515 fr. à 540 fr., charges comprises.
S'adresser à la gérance
Bruno Müller,
Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A LOUER

appartement de luxe

quartier de la Coudre, 3 1/2 pièces, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, vue imprenable, terrasse, garage.
Loyer mensuel: Fr. 900.—, charges comprises.
Libre immédiatement.
Ecrire sous chiffres KY 2988 au bureau du journal.

A louer à Peseux, jolle

VILLA

5 pièces, garage, jardin environ 700 m2, vue panoramique sur le lac. Loyer mensuel 800 fr. plus charges.
Tél. (037) 61 27 54, de 12 à 14 heures ou après 18 heures.

A LOUER

à la rue des Parcs,
libre immédiatement,

vaste studio non meublé

composé d'une chambre avec alcôve, cuisine, douche-W.C.
Convient particulièrement pour une dame seule.
Loyer mensuel 240 fr. plus charges.

Aggraver offres détaillées sous chiffres DR 2993 au bureau du journal.

A LOUER dès le 24 janvier 1974, rue des Fahys:

1 appartement de 3 pièces

1 appartement de 4 pièces actuellement sans confort, transformations prévues au printemps 1974. Loyers futurs: Fr. 350.— et Fr. 400.—

Aggraver offres sous chiffres CP 2992 au bureau du journal.

A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, au chemin des Grands-Pins 4, tout de suite ou pour date à convenir, beaux appartements de:

3 pièces

Loyer net: dès Fr. 540.— + Fr. 45.— de charges.

1 pièce

Loyer net: dès Fr. 325.— + Fr. 20.— de charges (meublés sur demande, supplément de Fr. 45.—).

Le loyer net comprend:
— consommation de gaz
— utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique
— service de conciergerie

Appartements spacieux avec tapis collés. Cuisine équipée. Confort moderne. Ascenseur. Adoucisseur d'eau. Antenne collective TV-radio.
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à:

M. Raymond WETZEL
agent général de LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances générales
Rue du Musée 9, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 24 64 00

A LOUER, à Bevaix,

STUDIO

non meublé.

Coin à cuire, salle de bains.
Location mensuelle: Fr. 230.— + charges.

S'adresser à Mme André RAVIER,
Archesus 6, Bevaix.

Logement 2 pièces

tout confort, pour fin janvier, à la rue d'Orléans 30, situé au nord-ouest, avec loggia et petite pelouse.

Tél. 24 13 30.

APPARTEMENTS DE VACANCES

VERBIER.

A louer, du 1er au 15 février,

grand chalet

tout confort.

Tél. (039) 22 54 77.



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le lundi 17 décembre 1973, à 14 heures, devant le Garage Hirondeille, Pierre-à-Mazel 25, à Neuchâtel, où les objets sont entreposés:

1 VOITURE DE TOURISME MARQUE FORD MUSTANG, MACH 1 ET 1 CAMION MARQUE BEDFORD, cabine métallisée, année 1964 (appartenant à un tiers)

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS



Entreprise de la place cherche

ÉCOLIERS ou ÉTUDIANTS

pour la réception du vide et la mise en place des chariots, tous les vendredis après-midi et les samedis tout le jour.

Tél. 25 37 21, Interne 21.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

AGENT (E) SOCIAL (E)

afin de repourvoir le poste devenu vacant auprès du comité de patronage des alcooliques.

Il s'agit d'un travail indépendant auprès d'alcooliques sortant d'internement ou au bénéfice d'un sursis, qui requiert du candidat un sens aigu des problèmes humains.

Conditions:

- citoyen suisse, âge minimum 30 ans
- bonne culture générale
- jouir d'une bonne santé
- connaissance des problèmes de l'alcoolisme
- formation professionnelle souhaitée: infirmier(ère) en psychiatrie, assistant(e) social(e) en milieu ouvert, éducateur spécialisé ou travailleur social en milieu ouvert
- bonne connaissance des institutions publiques et privées d'aide sociale
- traitement: selon échelle des traitements de l'Etat de Genève
- semaine de 5 jours
- 3 horaires au choix

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, à Monsieur le secrétaire général du département de justice et police, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Maison suisse
cherche

3 représentants (tes) débutants (tes)

qui seraient formés, afin de compléter son équipe de vente.

- Fixe
- Frals
- Commission
- Formation gratuite selon les dernières méthodes éprouvées
- Soutien constant dans la vente.

Pour fixer entrevue, tél. (032) 3 54 52, de 14 à 17 heures.

COMPTABLE

pour plusieurs mois

Nous avons des missions temporaires intéressantes à vous proposer. Bons salaires, avantages sociaux.



Rue de l'Hôpital 19
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14



Les entreprises du groupe Coop que nous vous présentons aujourd'hui sont:

Les laboratoires Coop de Bâle et de Winterthour

Ils s'occupent activement de la protection des consommateurs et de l'environnement — d'une part en contrôlant minutieusement tous les produits que nous vendons, et de l'autre en conseillant nos entreprises de production.

Quelques exemples:

Les laboratoires soumettent les entrées de marchandises à un examen bactériologique approfondi. Ils contrôlent les denrées alimentaires à l'aide d'appareils ultra-modernes et procèdent à des analyses leur permettant de déceler à temps la présence éventuelle de traces de résidus nocifs.

C'est ainsi que nous n'importons plus d'œufs congelés en provenance de Chine depuis que nous avons constaté la présence de résidus de pesticides. Cette méthode de contrôle permet aussi d'empêcher la mise en vente de conserves de poisson contenant du mercure.

Nos laboratoires ont aussi découvert que les couleurs des décors ornant la verrerie et la vaisselle sont parfois insuffisamment cuites et que, plongées dans des acides dilués, elles dégagent des quantités considérables de plomb, de zinc et de cadmium. Et comme ces métaux toxiques risquent de provoquer des empoisonnements, les fabricants de ces articles ont été immédiatement radiés de la liste de nos fournisseurs.

Par ailleurs, cette découverte des laboratoires Coop faite grâce à des appareils fort coûteux, a incité une importante fabrique de porcelaine à recourir régulièrement aux services de nos laboratoires.

L'assistance à toutes les entreprises de production affiliées au groupe Coop est, d'une manière générale, une des tâches essentielles de nos laboratoires. De même que les analyses régulières de certains groupes de denrées alimentaires comme le miel, le café ou les biscuits, pour n'en citer que quelques-uns.

C'est précisément grâce aux intensifs travaux de recherche de nos laboratoires que Coop a pu lancer dès le début de 1972 un produit à lessive à très faible teneur en phosphates, donc non-polluant, et exempt d'enzymes, donc ne risquant pas de déclencher des allergies dermatiques. Son nom: Bianco-mat.

Voilà comment les laboratoires Coop conçoivent pratiquement la protection des consommateurs et de l'environnement.

Le centre d'économie ménagère Coop à Bâle

Lui aussi s'occupe activement de la protection des consommateurs.

Il ne contrôle pas l'innocuité des produits, mais leur valeur utilitaire.

Il vérifie si les nombreux produits proposés au consommateur répondent vraiment aux exigences formulées; s'ils sont capables de fournir ce qu'on en attend; et s'ils offrent réellement les avantages ou les commodités qu'on leur prête.

Qu'ils s'agisse d'appareils ménagers ou de plats cuisinés.

Le centre d'économie ménagère examine sans cesse les produits en ce qui concerne leur efficacité, leur utilité et leur prix, car ces trois facteurs devraient être corrélativement "raisonnables" les uns par rapport aux autres.

Les laboratoires Coop et le centre d'économie ménagère Coop font partie du groupe Coop, au même titre que les sociétés coopératives régionales avec leurs quelque 1.900 magasins, implantés dans toute la Suisse et les autres entreprises de production et de prestations de service.



(En tant que grande entreprise coopérative,
Coop a l'obligation de satisfaire le consommateur en tenant compte de ses exigences.
Le «contrôle des marchandises» vous donne un exemple de la manière dont nous concevons une telle obligation.)

WIRTSCHAFTS
3016

Le consommateur a le droit d'exiger des produits qui ne nuisent pas à sa santé.

Le «contrôle des marchandises» est hélas devenu une sorte d'expression à la mode, à l'instar de la «protection de l'environnement». Mais pour nous, il s'agit de tâches de longue haleine qu'il faut prendre au sérieux. Depuis longtemps déjà.

Depuis 1905 pour être précis. C'est à cette époque que nous avons fondé nos propres laboratoires, placés sous la direction d'éminents spécialistes. Et depuis lors, les arrivages de produits frais et autres denrées alimentaires sont soumis à un minutieux examen bactériologique.

Mais ce n'est pas tout.

Nos spécialistes qualifiés disposent d'un équipement ultramoderne leur permettant aussi de déceler à temps la présence d'autres substances nuisibles à la santé telles que les insecticides ou le mercure, qui contaminent malheureusement de plus en plus nos aliments.

Mais les objets d'usage courant peuvent eux aussi être dangereux. Nous

avons par exemple découvert du plomb, du cadmium ou du zinc dans les couleurs des décors ornant la verrerie et la vaisselle. Les particules toxiques se détachant des couleurs mal cuites peuvent être préjudiciables à notre organisme.

Quelles sont les conséquences de telles découvertes?

Nous passons des accords très stricts avec les producteurs et les organisations de fournisseurs. Ils s'engagent à nous fournir des produits aussi inoffensifs que possible. Dans certains cas problématiques, nous n'hésitons pas à nous adresser à l'ambassade du pays d'origine concerné. Et si, en dépit de toutes ces précautions, quelque chose nous semble «louche» ou qu'un produit n'est pas conforme aux normes sévères, il n'y a pour nous qu'une seule solution: «Livraison refusée par Coop».

Car nous tenons absolument à ne vous offrir que des produits ne présentant aucun danger.



Votre bon droit

L'avis des consommateurs

C'est rassurant de savoir que Coop contrôle les marchandises avec autant de soin. Merci beaucoup. 26

J'aurais encore une suggestion à vous faire:

Je vous autorise à publier ma proposition.

Vous pouvez même mentionner mon nom.

Nom: _____

Adresse: _____

Coop vous remercie cordialement de lui faire connaître votre opinion.

A envoyer à Coop Suisse, Public Relations, Thiersteinerallee 14, 4002 Bâle.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons,
pour les centraux téléphoniques de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds,

2 spécialistes des télécommunications

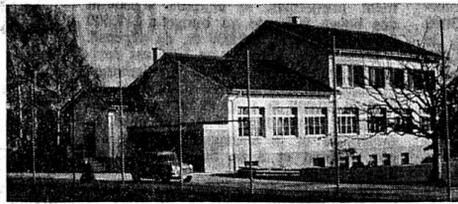
Nos nouveaux collaborateurs, porteurs du certificat fédéral de capacité de monteur-électricien, de mécanicien-électricien ou de monteur d'appareils électroniques et de télécommunications, trouveront chez nous un travail varié et intéressant.

Les candidats, de nationalité suisse, voudront bien s'annoncer à notre service du personnel, qui donnera volontiers des renseignements complémentaires, tél. (038) 22 14 07.

Direction d'arrondissement des téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL



CONNAISSEZ-VOUS NOTRE CENTRE DE LOISIRS ?



FTR
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter la petite équipe de personnes qui s'en occupent — à Cortallod — nous cherchons un

AIDE-CONCIERGE

qui serait disposé à travailler, selon un horaire irrégulier, environ

15 HEURES PAR SEMAINE

Notre futur collaborateur doit être de toute confiance, avoir bon caractère et aimer les contacts. Ce poste conviendrait bien à un retraité ou à tout autre candidat disposé à faire un petit horaire hebdomadaire.

Les personnes intéressées par cette activité sont priées de faire leurs offres ou de téléphoner aux FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A. Tél. (038) 21 11 45, Interne 225 ou 226.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un (e)
employé (e) comptable

Activité: comptabilité financière et industrielle, salaires et tous travaux administratifs se rapportant à une gestion moderne par ordinateur de bureau. Il s'agit d'un poste d'avenir, à responsabilités, en relation constante avec la direction, offrant une grande indépendance de travail à personne jeune et dynamique.

Horaires libres.

Transport de personnel.

Faire offres avec curriculum vitae.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche :

UN CONTRÔLEUR VOLANT

pour le contrôle de sa fabrication de cadrans de montres.

Nous demandons personne consciencieuse, avec esprit d'initiative.
Conditions d'engagement intéressantes.

Les intéressés sont priés de s'adresser au bureau du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienné. Tél. (032) 3 03 03, à 5 minutes de la gare.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

RÉGLEUR ou RÉGLEUSE
de MACHINES

pour travaux de réglage de machines spécialisées dans le domaine du cadran.
Nous demandons une personne capable, consciencieuse, avec esprit d'initiative.
Conditions d'engagement intéressantes.

Les intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienné. Tél. (032) 3 03 03. A 5 minutes de la gare.

1 manoeuvre
auxiliaire

est cherché.

Garage du Seyon.
Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

adia medical
URGENT
Nous cherchons
**AIDE
EN PHARMACIE**
pour 1 à 2 mois.
Tél. (038) 24 74 14.

adia medical
URGENT
Nous cherchons
SAGE-FEMME
pour 1 à 2 mois.
Tél. (038) 24 74 14.

MISE AU CONCOURS

L'Ecole supérieure de commerce de LA NEUVEVILLE met au concours :

1 poste de maître de français
et éventuellement de culture physique.

Exigences: licence, titre équivalent ou éventuellement maître secondaire.

1 poste de maître (maîtresse)
de sténographie Stolze-Schrey

Exigences: langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances en français.
Entrée en fonction: 1er avril 1974.

Adresser offres manuscrites, jusqu'au 29 décembre 1973, à M. Rodolphe Ammann, président de la Commission, ch. du Signolet 16, 2520 la Neuveville.

Importante entreprise neuchâteloise de la branche alimentaire, afin de faire face à son développement constant, engage pour son département « Produits surgelés »

UN BOULANGER-
PATISSIER

afin de remplir la fonction de RESPONSABLE DE PRODUCTION.

Profil du poste :

- développement de certaines spécialités
- travail indépendant et à grandes responsabilités

Qualités :

- sens de la direction du personnel
- propreté et sens des responsabilités
- intérêt pour la technique

Nous offrons :

tous les avantages sociaux de la grande entreprise et un salaire en étroite relation avec vos compétences et qualités.

cisac

Adresser vos offres, avec photo, curriculum vitae manuscrit et références, à CISAC S.A., fabrique de produits alimentaires, 2088 Crescier (NE), ou téléphonez au (038) 47 14 74, interne 26.

Bureau de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

pour compléter son équipe de jeunes collaborateurs.
Ambiance agréable.
Travail intéressant.
Possibilités d'avancement.
Prestations sociales.

Faire offres à case postale 1147, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 24 26 14.



Même dans l'Etat le mieux organisé, il se trouve toujours à nouveau des cas de malchance auxquels le meilleur remède est un mouvement du cœur.

SECOURS SUISSE D'HIVER

coop

**SUPER-CENTRE
Portes-Rouges**

Vu le grand succès de notre SUPERCENTRE COOP, nous cherchons, pour entrée immédiate,

UN VENDEUR

rayon ménage, sport, appareils électriques.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 37 21, interne 21.



cherche, pour l'un de ses pubs de Suisse romande, entrée à convenir,

UN COUPLE
DE DIRECTEUR
ou DIRECTEUR SEUL

Nous demandons :

- patente
- couple jeune et dynamique
- sens de l'organisation
- aptitudes d'animateur

Veuillez adresser offres détaillées sous chiffres 2130 L, à Orell Fussli - Publicité S.A., 1002 Lausanne.

Ω OMEGA

Notre DIVISION ÉLECTRONIQUE, dont la tâche consiste à développer et à réaliser des appareils et installations de chronométrage, cherche

UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Ce collaborateur, qui sera affecté au secteur Production appareils électroniques, se verra confier des travaux intéressants tels que :

- l'étude, en collaboration avec le chef de secteur, des croquis et dessins de prototypes,
- l'exécution et le montage d'appareils compliqués,
- l'exécution des contrôles fonctionnels.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienné, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

COH

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH),

qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT, cherche, pour son département Communications et sa Division Industrielle,

SECRÉTAIRES

de langue maternelle française et connaissant parfaitement l'anglais.

Si vous êtes experte en sténographie dans ces deux langues,

si vous êtes de formation commerciale et avez quelques années de pratique de secrétariat,

alors n'hésitez pas à envoyer votre offre aujourd'hui encore à :

SSIH Management Services S.A.

Direction du Personnel
Rue Centrale 63
2501 Bienné

COH



La Direction centrale des
**FABRIQUES
D'ASSORTIMENTS RÉUNIES**
Le Locle

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une

TÉLÉPHONISTE

expérimentée, connaissant parfaitement la langue allemande.

Travail agréable.

Conditions et prestations sociales
d'une entreprise moderne.

Réfectoire à disposition.

Faire offre ou se présenter à la Direction centrale des F.A.R., Girardet 57, 2400 le Locle. Tél. (039) 31 12 86.

Nous engageons
au plus tôt

aide-
conducteur

sur machine offset.

Se présenter
ou téléphoner
au 25 60 04,
Interne 19.

Imprimerie
Paul Attinger S.A.,
av. Rousseau 7,
2000 Neuchâtel.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis
de Neuchâtel

P

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

La Fabrique d'Ébauches de Pesieux S.A.
2034 PESEUX Tél. (038) 31 11 51

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir :

CHEF DE GROUPE

mécanicien - ouvrier comme chef de groupe ;

HORLOGER

pour son département de contrôle ;

OUVRIERS (ÈRES) NON SPÉCIALISÉS

pour travaux faciles sur machines.
La formation est assurée par nos soins.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique
(tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

L'INVENTAIRE DE LA RUE D'OR À FRIBOURG

Une rue médiévale miraculeusement intacte, et pourtant...

De notre correspondant : Les vieilles pierres, d'accord. Mais l'homme avant tout. Tel est sommairement le sens de l'action de « Pro-Fribourg » dans la vieille ville. Exemple type : la rue d'Or. Sur cent mètres, vingt-sept maisons anciennes, une rue médiévale miraculeusement intacte. Apparemment : les échoppes sont désertes, le décor vide. Comment vit-on, qui vit derrière ces façades merveilleuses ? Les étudiants du séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Fribourg, dirigés par M. Hermann Schoepfer, ont réalisé en 1970 un inventaire avec le soutien financier du canton et de « Ciba ». Des mesures de protection ont été prises par la commune. En novembre dernier, « Pro-Fribourg » s'est occupé d'apporter un complément essentiel au travail des étudiants. Son enquête permet de dessiner le visage humain de la rue d'Or. Elle aboutit à un constat inquiétant.

Le quartier de l'Auge, dont la rue d'Or fait partie, forme une entité depuis sept

siècles. Limites, cadastre, physionomie : à peu de choses près, rien n'a changé. Du XVIe au XIXe siècles, le chiffre de la population resta stable : un millier d'habitants environ dans le quartier. Des comparaisons précises sont possibles à partir du recensement de 1811, organisé pour la constitution des contingents suisses dans les armées de Napoléon, à la veille de la campagne de Russie.

SURPOPULATION

1025 habitants en 1811, 2101 en 1860, pour la même surface habitable : c'est le signe d'un appauvrissement. La révolution industrielle, ensuite, transforme les artisans en ouvriers. Chiffre record : 2849 habitants en 1940 dans le même volume bâti, excepté quelques surélévations. Une large part des logements est en mauvais état. Le quart sont insalubres. L'après-guerre amène un décongestionnement. On compte 2036 habitants en 1965. Mais l'enquête-participation de « Pro-Fribourg », en 1968, révèle que

34 % des logements sont humides, 56 % n'ont ni baignoire, ni douche. L'exode des familles se précipite. A la fin du mois d'octobre 1973, le quartier de l'Auge compte 1579 habitants, dont 342 étrangers. Peut-on pour autant parler d'un retour à la normale ?

FAMILLES AUTOCHTONES EN FUITE

On constate que la rue d'Or, aujourd'hui, a perdu complètement son caractère de rue artisanale et commerçante. Beaucoup de commerces de première nécessité, même, ferment leurs portes. Trois ateliers artisanaux et une galerie d'art récemment ouverts ne compensent évidemment pas cela. L'Auge est devenu un quartier ouvrier. Toutes les personnes actives, sauf une, sont salariées. Tout le monde travaille hors du quartier, sauf un journaliste et un cafetier... Le quartier, d'ailleurs, perd son caractère allemandique : le français est à présent la langue de la moitié des habitants.

Mais la pyramide des âges révèle le bouleversement le plus grave. Très peu d'enfants : conséquence du départ des fa-

milles « de la rue », du fait que trop de logements sont exigus et peu confortables. On s'aperçoit d'ailleurs que plus le logement est petit, plus il est surpeuplé et défectueux. 70 % des logements sans chauffage central, 60 % sans bain ou douche. Beaucoup de ceux-ci sont occupés par des étrangers (certains, même, ne désirent pas d'amélioration, la recherche du meilleur marché jouant son rôle). Beaucoup d'étudiants, également, se contentent de peu. Mais une constante s'affirme : la totalité des habitants déclarent leur attachement à la Basse-Ville.

EQUILIBRE COMPROMIS

« L'équilibre du quartier de l'Auge est compromis », conclut « Pro-Fribourg ». Jusqu'aux dernières années, l'Auge est resté le cadre de vie d'une population autochtone ayant « sa » culture, vivant dans « son » quartier.

On ne recréera pas le passé. Mais un lien vivant entre le passé et le présent existe encore : il ne faut pas le briser inconsidérément. Et « Pro-Fribourg » de questionner : « N'y a-t-il donc, entre le sauvetage méticuleux de quelques maisons par des amoureux du passé, gens cultivés et relativement aisés, et l'exploitation à outrance de maisons délabrées et usées jusqu'à la corde, n'y a-t-il pas d'autre choix que de tout casser derrière des façades refaites ? »

« Pro-Fribourg » a proposé un remède le « projet Diogène », une société coopérative pour le logement en vieille ville, qui favoriserait le maintien, voire le retour des familles autochtones, dans des conditions acceptables.

Michel GREMAUD

INTÉRESSANTE PROPOSITION D'UN JURISTE GRUÉRIEN Un nouveau réseau d'autocars

Une grande ligne d'autocars traversant tout le pays, en utilisant les autoroutes, comparable aux « greyhound » (lévrier) existant aux Etats-Unis : telle est la suggestion formulée par un jeune juriste gruérien, M. Pierre-Hugo Pasquier, conservateur du registre foncier à Bulle, comme palliatif à la restriction d'essence, mais aussi, du même coup, à l'isolement de régions telles que la Gruyère.

Pendant l'actuelle période de transition, en attendant qu'une nouvelle source d'énergie soit mise au point, les chemins de fer et les transports guidés en général constitueront techniquement le moyen de transport idéal, note M. Pasquier. Dans les régions bien desservies par le chemin de fer, il suffira d'augmenter la capacité de transport par l'adjonction de nouvelles voitures aux convois.

En revanche, dans les régions mal desservies par le chemin de fer, il faudra compenser la diminution du trafic automobile individuel par un développement des transports publics routiers. Le moment semble donc venu de créer, au niveau national, un système de transports publics utilisant le réseau routier national, la R.N. 12 en particulier. M. Pasquier pense que les communes et les régions intéressées devront intervenir auprès de la Confédération pour que soit créée une grande ligne d'autocars. Un service de mini-bus pourrait relier les sorties des autoroutes aux centres des villes.

En ce qui concerne la Gruyère, l'avantage serait des plus précieux. Il serait mis fin à son isolement, puisqu'elle serait alors à quelques dizaines de minutes de Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich. M. G.

UNE TACHE D'HUILE SUR L'EAU... L'avion s'est-il abîmé dans le lac de Neuchâtel?

Tout aura été entrepris pour tenter de secourir le pilote du « Cessna 150 » de l'aérodrome d'Ecuvillens-Fribourg, disparu mardi jeudi. Hier, après une troisième journée de ratissage systématique d'un vaste territoire, les hélicoptères se sont posés bredouilles. Ces vols ne sont pas repris aujourd'hui, sauf fait nouveau. Les pilotes d'Ecuvillens et la police, pourtant, poursuivront leurs investigations. Mais, après plus de quatre jours, l'espoir de retrouver vivant le pilote, M. Louis Thierrin, de Villars-sur-Glâne, est faible.

On sait que le pilote, avant de perdre le contact radio avec Ecuvillens, avait

indiqué une position : « Cheyres, 3700 pieds ». Dès le premier jour, on avait craint que l'avion ne se soit abîmé dans le lac de Neuchâtel, à la suite d'un girage de carburateur, peut-être. Cette hypothèse a été renforcée hier, lorsqu'on découvrit au large de Cheyres précisément, une tâche d'huile sur le lac. La profondeur serait de 8 à 20 m dans ces parages, à plus de 500 m du rivage.

De l'eau huileuse a été prélevée pour être analysée. Aujourd'hui, les plongeurs de la gendarmerie fribourgeoise examineront le secteur. A Ecuvillens, tout est paré pour une action rapide qui pourrait être encore nécessaire.

LÉCHELLES

Voiture contre mur

(c) Un automobiliste de Dornodier circulant de Montagny-la-Ville en direction de Grolley, vendredi, vers 20 h 50. Dans un virage à droite, à Léchelles, sa voiture monta sur la banquette, traversa la route et s'écrasa contre la façade d'une maison. Légèrement blessés, le conducteur et sa passagère furent transportés à l'hôpital de Payerne. Dégâts estimés à 5000 francs.

MONTET

Verglas et choc au « Pot de fer »

(c) Samedi matin, vers 1 h 50, un automobiliste d'Estavayer-le-Lac circulant de Cugy en direction de Vesin. Après la croisée du « Pot de fer », à Montet (Broye), sa voiture dérapa sur la chaussée verglacée et, alors qu'elle était en travers de la route, fut heurtée par une auto qui arrivait de Vesin. Une personne, légèrement blessée, dut être hospitalisée. Dégâts.

SEMSALES

Une voiture tombe dans une rivière : deux blessés

(c) Samedi, vers 13 h 10, M. Ronald Michon, 18 ans, domicilié à Lausanne, circulait au volant d'une voiture de la Verrerie en direction de Semsaies. Peu avant le pont sur la Broye, il perdit la maîtrise du véhicule qui sortit de la route à gauche et tomba dans le lit de la rivière. Le conducteur fut blessé au visage. Sa mère, Mme Jeanne Michon, 50 ans, fut blessée également. Tous deux sont soignés à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis.

AVRY-SUR-MATRAN

Cyclomotoriste déséquilibré par le vent

M. Pascal Berger, 22 ans, de Prez-vers-Noréaz, circulait au guidon de son cyclomotoriste à Avry-sur-Matran, vendredi soir. Déséquilibré par une violente rafale, il fut déporté vers le milieu de la chaussée et heurté à l'arrière par une voiture. Il fut légèrement blessé.

BULLE

« Pro Patria » : 30.000 fr. pour le Musée gruérien

(c) Un subside de 30.000 fr., à prélever sur le fonds culturel du « Don Suisse de la Fête nationale » (timbres Pro Patria) et inscrites du 1er août) sera octroyé à la ville de Bulle. Il servira au financement de la construction du nouveau bâtiment du Musée gruérien et de sa bibliothèque publique.

ROMONT

Conducteur en fuite

(c) Hier matin, vers 1 h 40, une collision s'est produite au lieu dit « Praz Diabla », à l'entrée de Mézières (Glâne). Le conducteur d'une voiture de couleur claire, qui causa l'accident lors d'un croisement, circulait en direction de Romont. Il prit la fuite. Tout renseignement à son sujet peut être communiqué à la gendarmerie de Romont, tél. (037) 52 23 59.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

L'U.P.J. demande un plébiscite à brève échéance

L'Union des patriotes jurassiens (anti-séparatiste) « estime qu'il est indispensable de connaître au plus tôt l'avis des Jurassiens par le moyen d'une consultation populaire conforme aux règles du droit suisse. Il importe d'éviter l'éclatement du Jura aussi bien que celui du canton de Berne dont le rôle de trait d'union politique, économique et culturel entre la Suisse allemande et la Suisse romande est essentiel au développement harmonieux de la Confédération helvétique ». Telle est la conclusion d'une « déclaration politique » remise en fin de semaine à la presse par l'organisation antiséparatiste.

Dans celle-ci, l'U.P.J. indique notamment que, « contrairement à ce que disent certaines informations diffusées à la suite des débats au Grand conseil du canton de Berne sur le « Rapport-Jura »,

le parlement cantonal a fait droit à plusieurs revendications importantes des Jurassiens » et qu'« il existe bel et bien un statut du Jura qui complète les dispositions constitutionnelles adoptées le 1er mars 1970 à une majorité de dix contre un dans les districts jurassiens ».

« Dès lors, poursuit la déclaration, ainsi que le préconise la commission confédérée de bons offices pour le Jura dans les conclusions de son rapport du 7 septembre 1971, les nouvelles dispositions constitutionnelles doivent « être mises en vigueur pour que les Jurassiens soient en mesure de se prononcer pour ou contre la séparation du canton de Berne et sur la constitution éventuelle d'un canton du Jura ». Il est en effet indispensable de connaître l'avis des Jurassiens, d'autant plus que les séparatistes eux-mêmes le demandent depuis 1958 ».

« Si le but de ceux qui prétendent aujourd'hui se faire entendre à tout prix est de lutter uniquement pour l'unité du Jura, pourquoi n'ont-ils pas combattu le séparatisme dès son apparition ? » déclare l'U.P.J., ajoutant : « On constate aujourd'hui qu'au sein du mouvement pour l'unité du Jura (3me force), les partisans de l'unité du Jura au sein du canton de Berne sont majorisés — ou du moins en danger de l'être — par des séparatistes modérés qui s'engagent dans le sillage du rassemblement séparatiste ».

S'agissant des décisions du gouvernement bernois à qui il revient de mettre en vigueur les dispositions constitutionnelles de mars 1970, rappelons qu'il a annoncé une conférence de presse pour mardi matin, au palais du gouvernement, à Berne.

En marge d'une exposition à Fahy : mêler l'utile à l'agréable...

L'exposition ouverte à la galerie Pelikan à Fahy, jusqu'au 7 janvier prochain, surprendra d'aucuns. C'est qu'en effet, le talent de Marylise Devins et de José Ramon Torres a quelque chose d'insolite. Ces deux jeunes épris d'esthétisme nous ramènent d'Ibiza, où ils se sont rencontrés, mais aussi des Franches-Montagnes où ils ont actuellement installé leur atelier, quelques-uns des plus beaux motifs propres à l'artisanat espagnol des objets en cuir. On retrouve dans les modèles exposés les formes et les motifs qui relèvent indiscutablement de la civilisation et de la culture ibéro-mauresque. Des modèles, disons-nous, car Marylise Devins dessine, crée les sacs, les ceintures, les barrettes de cheveux que réalise ensuite José Ramon Torres. Tout un travail manuel patient s'articule à partir de la peau prise à l'état brut. C'est dire que, à l'heure où seuls

comptent le rendement et la productivité, Marylise et José Ramon reviennent aux vertus d'antan et ne craignent pas de nager à contre-courant. Ce qui frappe le visiteur, c'est qu'ils parviennent à réaliser des objets pleins de charme et, en même temps, parfaitement fonctionnels. Leur art est poésique. A voir les objets exposés à Fahy, gageons que nombreux seront ceux qui se laisseront séduire par leur charme, la douceur de leurs coloris, la poésie de leurs formes.

Au moment où, dans les boutiques à la mode, les articles de cuir connaissent une très grande vogue, l'exposition de la galerie Pelikan est marquée du sceau de l'opportunité. Elle permet aussi de faire la différence entre les articles produits en série et ceux que l'amour du métier, la passion du beau et la main de l'artiste font naître lentement.

DELÉMONT

Assemblée à l'hôpital de Delémont

Les délégués des communes propriétaires de l'hôpital de Delémont se sont réunis samedi après-midi, sous la présidence de M. Louis Lovis. Ils ont accepté les comptes de l'hôpital (3680 fr. de déficit) et de l'hospice (230.000 fr. de déficit), ainsi que les budgets de 1974. En ce qui concerne le home « La Promenade », le prix de pension sera porté de 15 fr. à 20 fr. par jour dès le 1er janvier. Si la proposition des directeurs de tous les hôpitaux jurassiens à leurs conseils de direction respectifs est agréée, les tarifs hospitaliers seront également relevés, dans l'ensemble des hôpitaux jurassiens, de 15 à 18 % dès le premier janvier. Pour Delémont, cette augmentation serait de 7 à 10 fr. par jour selon la classe.

Arrestation d'un voleur

Un jeune homme de Delémont, qui avait volé la bourse d'une sommière d'un bar de Moutier, bourse qui contenait 1200 fr., a été arrêté et incarcéré. Le vol avait été commis dans la nuit du 7 au 8 décembre.

BÉVILARD

Victoire socialiste aux élections

A la suite de l'annulation des opérations de vote d'il y a 15 jours, c'est hier qu'ont eu lieu les élections communales à Bévilard. Alors que le maire, M. Aimé Charpillot était réélu tacitement, il y avait lutte pour le Conseil municipal et la commission d'école. Les socialistes ont remporté une victoire dans ces élections puisque les victoires au Conseil municipal étaient réparties à égalité entre les partis socialiste et radical. Les socialistes ont donc gagné un siège au profit du parti libéral-radical. Sont élus au Conseil municipal pour le parti libéral-radical : MM. Jean-Claude Zwahlen, ancien, 303 voix et Jean Streit, ancien, 271 voix. Premier des socialistes MM. Samuel Wahli (ancien conseiller qui n'a pas été réélu) 242 voix. Sont élus conseillers municipaux pour le parti socialiste : MM. Etienne Haerberli, ancien, 387 voix. André Rychon, 376, nouveau, Maurice Burki, 340 voix, anc., Daniel Marti, 293 voix, nouveau. Premier des socialistes, M. Jacques Hennet, 282 voix. La participation au scrutin a été de 59,3 %.

Elections à la bourgeoisie

(c) Sous la présidence de M. Maurice Girod, 28 ayants droit (record de participation) ont assisté à l'assemblée de la commune bourgeoisie de Bévilard. Après l'acceptation du procès-verbal et du budget, eurent lieu les nominations de MM. Henri Charpié et Marc Floritont comme membres du Conseil de bourgeoisie alors que M. Maurice Girod était réélu président et M. Eric Charpié vice-président.

VELLERAT

Assemblée communale

(c) Quatorze citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Oggier. Le procès-verbal a été accepté ainsi que le budget qui boucle avec une quotité inchangée de 2,8. Ce budget est équilibré.

Le R.J. également, mais pour des raisons différentes, réclame le plébiscite

Le Rassemblement jurassien a diffusé samedi une déclaration dans laquelle il réclame le plébiscite et se plaint d'être tenu à l'écart des contacts qui existent entre le gouvernement fédéral et le gouvernement bernois.

« Le Conseil fédéral et le gouvernement bernois, écrit-il, se sont réunis une nouvelle fois pour aborder le

problème du Jura. A la suite de cette séance dont le déroulement est tenu secret, le Rassemblement jurassien déclare :

1. Alors que, d'une part, le gouvernement fédéral affirme ne pas vouloir intervenir dans la question jurassienne quand il y est invité par de nombreux parlementaires, il entretient d'autre part

des contacts privés avec les autorités bernoises.

2. Il est inadmissible que les porteparole des Jurassiens de langue française soient tenus à l'écart de ces conversations.

3. Le R. J. rejette catégoriquement toute décision prise en l'absence de ses représentants. Il exige que les autorités fédérales cessent d'agir en catimini et créent sans plus attendre un organe de négociation pouvant être retenu par les autonomistes.

4. Faute d'une intervention forte et immédiate de la Confédération, la mise en vigueur des dispositions constitutionnelles permettant l'organisation du plébiscite est une nécessité. Sommé deux fois déjà de s'exécuter, le gouvernement bernois ne pourrait reculer cette échéance sans faire preuve d'une hypocrisie flagrante. »

ROCOURT

Nouveau maire

Des élections devaient avoir lieu les 22 et 23 décembre prochains afin de repourvoir le poste de maire, devenu vacant à la suite de la démission du titulaire, et un poste de conseiller. Une seule liste ayant été déposée, les élections ont été faites tacitement. Le nouveau maire est M. Maurice Gainon et le nouveau conseiller M. Philippe Mouhay.

Une grave affaire d'atteinte à l'honneur devant le tribunal de Porrentruy

Le tribunal de district de Porrentruy, présidé par M. Arthur Hublard, a jugé vendredi une grave affaire d'atteinte à l'honneur dont était victime le juge d'appel jurassien Gabriel Boinay, de Porrentruy, ancien juge d'instruction du Jura et ancien président du tribunal de Porrentruy. Le prévenu, K., a été condamné pour calomnie, dénonciation calomnieuse et délit manqué de dénonciation calomnieuse, à 15 mois de prison, et au versement d'une indemnité de 5000 fr. pour tort moral. Vu son mauvais état de santé, K. s'est vu accorder le sursis pendant cinq ans, et il a été dispensé d'assister à l'audience.

L'affaire remonte à 1970. Elle commença par une lettre anonyme accusant

le juge Boinay d'attentat à la pudeur d'une écolière. Les écrits calomnieux se multiplièrent ; il y en eut une vingtaine en tout, adressés à diverses autorités : police, gouvernement, conseillers d'Etat, députés, juges d'appel, président de la cour suprême, procureur général et du Jura, direction de justice. L'auteur des lettres accusait le nouveau juge d'appel des crimes les plus divers : d'avoir tué, en automobile, un père de famille, près de Bienne, puis d'avoir pris la fuite, d'avoir commis des faux dans les titres, d'être le cerveau du nouveau groupe terroriste F.L.J., d'avoir voulu enlever et garder en otage M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, d'avoir voulu faire sauter le château de Porrentruy. Les lettres traitaient encore Me Boinay de « traître de l'Etat, de bricoleur de justice, d'escroc, de débauché, d'homme impudique, de chasseur de jeunes filles ». A plusieurs reprises des tracts furent répandus à proximité de la cour suprême à Berne. On pouvait y lire des phrases telles que celle-ci : « Nous ne voulons pas de criminel à la cour d'appel, nous demandons la mise à pied immédiate du juge Boinay ».

Les soupçons se portèrent sur K., ancien habitant de Courchavon, prévenu il y a plus de 10 ans dans une affaire d'empoisonnement de pisciculture qui n'a d'ailleurs pas encore trouvé son épilogue devant la justice, affaire qu'avait instruite le juge Boinay. Une filature commencée en octobre 1972 se termina en janvier 1973, devant la cour suprême, à Berne, où K. dispersait de nouveaux tracts. Pris en flagrant délit, il passa des aveux complets.

L'avocat de la défense proposait à la cour de rejeter le chef d'accusation de calomnie pour retenir celui de diffamation et d'injure. Finalement la cour, tenant compte d'un rapport psychiatrique qui conclut à une diminution de la conscience moyenne à forte, a prononcé le jugement que nous indiquons ci-dessus.

BIENNE

Succès neuchâtelois

(c) A l'occasion de son 15me anniversaire, la fête de Noël de l'Association suisse des invalides, section romande de Bienne et environs, a revêtu un cachet très particulier. En effet, le cheur mixte « Caecilia » de Saint-Blaise, la troupe « Chantallor », les ballets de Neuchâtel et l'orchestre « Union » de Bienne ont présenté devant un nombreux public leur création « Valses viennoises », spectacle en 2 actes et 5 tableaux. De très belles voix, de magnifiques costumes, des danses gracieuses et un accompagnement très au point sont les atouts principaux de ce spectacle. Un dîner précéda le spectacle, qui fut suivi de l'arrivée du père Noël, d'un message de l'Eglise et de distribution de cadeaux aux enfants.



Maintenant gratuit un vaporisateur élégant et pratique, garanti un an, pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.- à la Parfumerie Tripet.

Suppression d'un cinéma aux Franches-Montagnes

Face au déficit croissant accusé par l'exploitation de la salle de cinéma du village des Breuleux, qui appartient à la paroisse catholique, une assemblée paroissiale tenue cette semaine a décidé de le supprimer. Le district des Franches-Montagnes, qui compte environ 8000 habitants, n'aura donc plus que deux salles de cinéma exploitées : l'une à Saignelegier, l'autre au Noirmont.

Parfumerie F. Tripet
Seyon 8, Neuchâtel



A la BCN, nous épargnons tous... pour mieux vivre!

Épargner? Une attitude aujourd'hui plus intelligente que jamais!

A la BCN, notre argent est en sécurité. Mieux: il s'accroît régulièrement d'un intérêt avantageux. Il constitue une réserve qui nous permet de payer «cash» nos achats, et de bénéficier ainsi de rabais substantiels.

Nous avons fait nos calculs: l'intérêt et les rabais en plus, les frais de crédit en moins... A la BCN, nous épargnons pour mieux acheter. Pour mieux vivre!

Vous aussi, passez à la BCN. On vous renseignera sur les conditions de ses dépôts d'épargne.



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE L'épouvantable week-end valaisan

LES ÉLÉMENTS DÉCHAINÉS

Au cours de ce même week-end, le temps s'est déchainé en plusieurs points du Valais. On ne compte plus les toitures arrachées dans la région de Saas-Fée et de Martigny. Plusieurs habitations ont été éventrées dans la vallée de Saas.

A Martigny, un camion de 3 tonnes fut renversé par l'ouragan sur la chaussée. Une grange-écurie fut démolie par le vent. Plusieurs vitrines sur la place centrale et au bourg furent brisées. Des voitures furent abîmées par des poutres ou des ardoises arrachées aux toits. Des passants ont échappé de justesse à un accident. Des arbres ont été arrachés. Sur la place de l'Eglise à Martigny-bourg, ce n'était qu'un amoncellement de débris emportés par le vent.

Tandis que les pompiers de Martigny étaient alertés en pleine nuit, dimanche matin à Vex un incendie — le deuxième en trois jours dans ce même village — anéantissait le chalet « Bel Horizon » propriété de M. Ami Favre. Il y a pour plus de 200.000 fr. de dégâts. Lorsque le feu éclata, les locataires, la famille Raymond Trost, de Genève, se sauva à pieds nus dans la neige par 15° sous zéro. Privés d'eau, les pompiers ont même dû lutter avec de la

neige pour protéger un chalet voisin. Ils ont réussi à le sauver.

PLUSIEURS MORTS

Outre l'avalanche, la route a également fait des morts ce week-end en Valais. Une auto occupée par six jeunes gens et jeunes filles a foncé sur un candélabre près de Sion. Le conducteur, M. Jean-Jérôme Duc, 18 ans, de Conthey, fut tué tandis que plusieurs jeunes filles de Salins rentrant d'un bal furent blessées.

Au Bouveret une auto conduite par M. Charles Anchise, 44 ans, de Vouvey, a renversé un piéton, M. Arthur Clerc, 59 ans, des Evouettes qui fut tué.

Sur la route Fully-Saillon enfin, M. Edouard Rey, 65 ans, domicilié à Fully, chemina sur la chaussée avec sa femme Nathalie. Une auto les renversa. M. Rey mourut sur la route près de sa femme horrifiée. Pendant ce temps, l'automobiliste prenait la fuite. La police a lancé un appel pour tenter de le retrouver.

Manuel FRANCE

EN SUISSE CENTRALE

(c) La neige, le verglas et le vent ont occasionné de gros dégâts en Suisse centrale. Au cours de la nuit de vendredi à samedi un ouragan d'une rare violence

s'est abattu sur la Suisse centrale. En pays nivaldomien une vingtaine de toits ont été endommagés et des tuiles arrachées. « Il est très probable que le centre d'un cyclone se soit trouvé juste au-dessus de Dallenwil », nous déclarait un membre de la police cantonale nivaldomienne. Dans cette localité, le toit d'une fabrique a même été totalement arraché. A Wolfenschiessen, des arbres déracinés ont bloqué la route. En ville de Lucerne, les rues ont été transformées en patinoires, le vent froid et violent faisant geler très rapidement l'eau recouvrant la route. Une caravane a été projetée au bas d'un ravin; les freins ayant lâché.

Une constatation intéressante de la police en Suisse centrale: les usagers de la route semblent s'être habitués à passer le dimanche sans voitures. La circulation a, en effet, diminué d'au moins 40%. Seuls les skieurs — mais ils étaient rares — ont profité de leurs véhicules pour se rendre sur les hauteurs. Il semble que l'on s'achemine vers des fins de semaines moins agitées sur nos routes.

E. E.

Par ailleurs, une violente tempête s'est abattue dans la nuit de vendredi à

samedi sur le canton d'Uri. Des sapins sont tombés près de Gurtellen sur une caténaire des CFF bloquant le trafic sur la ligne du Gothard pendant plus de trois heures. Les routes d'accès à Seelisberg et Bristen ont également été coupées par des arbres. La route menant à Realp a, par mesure de sécurité, été fermée au trafic durant toute la journée de samedi. Le train Furka-Oberalp n'a pas circulé samedi sur le tronçon Andermatt-Rueras. De nombreuses lignes électriques ont été coupées par des arbres. C'est ainsi que le village de Arni au-dessus de Amsteg a été privé de courant électrique pendant 16 heures.

SOS AVALANCHES

De jeudi soir à samedi matin, 78 cm de neige sont, d'après les calculs de l'observatoire, tombés sur Davos si bien que la couche de neige atteignait en plaine 123 cm samedi matin. Les chutes de neige accompagnées de vents violents n'ont pas cessé d'un instant. Le service de sécurité et de secours de la commission des avalanches de la région de Davos a, dans certaines régions particulièrement menacées, tenté vendredi et samedi matin de déclencher des avalanches mais sans succès. Pour des motifs de sécurité, les représentants de la commission des avalanches siègent en permanence.

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos a indiqué que le vent a atteint vendredi une vitesse de 110 km/heure et que la vitesse moyenne était de 80 km/heure, ce qui a provoqué de gros amoncellements de neige.

Le trafic entre Davos et Klosters a été interrompu samedi matin jusqu'à 10 heures pour pouvoir déclencher de nouvelles avalanches. Le tronçon, à nouveau ouvert, n'est praticable qu'avec des chaînes. Les deux trains du matin de Davos en direction de Klosters et le premier train vers Davos ont été supprimés. Le chemin de fer rhétique a fait circuler samedi matin à 8 heures une locomotive jusqu'à Klosters avant de rétablir le trafic.

Après la grosse catastrophe du 28 janvier 1968, la région de Davos a entrepris la construction de nombreuses installations de protections contre les avalanches. (ATS)

Procès de l'« United California Bank » Le verdict est tombé: réclusion pour les anciens administrateurs

BALE (ATS). — Le tribunal correctionnel de Bâle a condamné samedi à des peines de réclusion allant de deux ans et quart à neuf ans et à des amendes de 10.000 à 20.000 francs les anciens administrateurs de l'« United California Bank (UCB) (UCB) S.A. » à Bâle. Quatre autres accusés se sont vus infliger des peines de prison de 6 à 18 mois avec sursis. Rappelons que le procès de l'UCB s'était ouvert le 1er octobre. Ainsi le tribunal n'a pas suivi le ministère public qui avait requis contre les principaux accusés des peines de réclusion de cinq à douze ans.

L'ancien délégué du conseil d'administration de l'UCB, M. Paul Erdman, a été condamné par contumace à neuf ans de réclusion, au paiement d'une amende de 20.000 francs et à l'expulsion du territoire suisse pendant 15 ans. Les anciens directeurs, MM. Alfred Kaltenbach et Beat Schweizer se sont vu infliger respectivement des peines de cinq ans et trois ans de réclusion et des amendes de 20.000 et 10.000 francs. Les anciens vice-directeurs, MM. Bernard Kuenemmerli et Helmuth Brutschi devront, quant à eux, purger respectivement des peines de cinq ans huit mois, et deux ans et trois mois de réclusion et payer des amendes de 20.000 et 15.000 francs. Les frais du procès seront partagés entre les accusés à raison de 20.000 francs pour les principaux accusés et 4000 francs pour les autres.

Les anciens administrateurs de l'UCB ont été reconnus coupables d'escroquerie par métier, de faux dans les titres, d'obtention frauduleuse de constations fausses, de gestion déloyale et de faux renseignements sur des sociétés commerciales.

LA PROCÉDURE PÉNALE PAS TERMINÉE Dans une déclaration orale, le pré-

sident du tribunal correctionnel à récapitulé l'histoire de cette banque. Celle-ci, grâce à certaines spéculations heureuses avait, en moins de quatre ans, porté son chiffre d'affaires de 11 millions à 207 millions de francs, ce qui ne manqua pas d'attirer des fonds d'investissement. Après le succès des spéculations sur la livre anglaise, la chance a tourné, particulièrement avec les spéculations sur l'argent et le cacao, où la banque a perdu de fortes sommes. De 1968 à septembre 1970, date à laquelle la banque a fermé ses guichets, les pertes ont augmenté de 9 millions à 200 millions de francs. A ce moment, la banque a évité une faillite grâce à 160 millions de l'UCB de Los-Angeles. Les grandes pertes ont pu être maquillées, ce qui a induit en erreur aussi bien les révisiteurs des comptes que les représentants de l'« United California Bank » de Los-Angeles, lorsque ceux-ci ont repris, en 1969, la banque Salik, de Bâle.

Le président a ajouté que les membres de la direction auraient dû se rendre compte que poursuivre l'exploitation de la banque, à ce moment-là, devenait déraisonnable. S'ils avaient annoncé la faillite, ils n'auraient pu être poursuivis que pour banqueroute simple, alors que maintenant, ils sont accusés d'escroqueries. Le fait que les accusés travaillaient pour le bien de la banque a été une circonstance atténuante, ceux-ci touchant cependant des traitements allant de 7000 à 18.000 francs par mois.

Parmi les créanciers, relevons notamment l'« United California Bank » de Los-Angeles qui réclame 210 millions de francs. La procédure pénale n'est toutefois pas terminée, deux des prévenus ayant fait appel du jugement.

Le problème des mariages mixtes évoqué lors de la conférence des évêques suisses

BERNE (KIPA). — La conférence des évêques suisses a fait coïncider sa session ordinaire de décembre 1973 avec la visite « ad limina » prescrite régulièrement aux évêques tous les cinq ans. A l'occasion de cette visite, les évêques ont rapporté au pape et aux dicastères romains sur la situation de leur diocèse. Les évêques suisses ont tenu à faire ensemble cette visite qui était prévue pour 1973.

A cette 142me conférence des évêques suisses, tenue de jeudi à samedi à Rome, tous les membres ont participé, sous la présidence de Mgr Adam, évêque de Sion.

L'ANNÉE SAINTE

Les évêques ont décidé que l'année Sainte, dont le thème est la réconciliation, commencera dans toute la Suisse le 3 mars 1974, premier dimanche de Carême (au Tessin, le 6 janvier). A cette occasion, chaque évêque écrira sa propre lettre pastorale de Carême sur le thème de l'année sainte. Pour préparer l'année sainte, les évêques ont décidé d'interroger un certain nombre de personnes et de milieux pour connaître leurs suggestions et leurs propositions à ce sujet. Un comité auquel

participera un délégué de chaque diocèse aura pour tâche de coordonner cette préparation et d'en assurer la réalisation.

LA CATÉCHÈSE

Mgr Bullet, délégué de la conférence pour la catéchèse, a fait rapport sur la situation de la catéchèse dans les trois régions linguistiques. Durant les dernières années, des pas importants ont été faits en vue d'une meilleure coordination de l'effort catéchétique, soit au niveau des régions, soit au niveau suisse. La conférence souhaite que ce travail soit poursuivi. Parmi les problèmes à l'étude dans l'ensemble du pays, ont été mentionnés, entre autres: la situation de l'enseignement religieux dans les écoles, l'enseignement biblique interconfessionnel, et la participation des parents à l'éducation de la foi des enfants.

QUESTIONS LITURGIQUES

Différentes questions liturgiques ont été examinées, en particulier en ce qui concerne les prières eucharistiques. Pour résoudre ces questions, la conférence demande à la commission suisse de liturgie de poursuivre son travail en collaboration avec les commissions liturgiques des pays voisins.

SYNODE 72

Lors de la réunion suisse du Synode 72, les 8 et 9 septembre à Berne, deux recommandations concernant les mariages mixtes ont été remises aux évêques pour qu'ils les transmettent aux congrégations romaines compétentes, à savoir la suppression de l'empêchement de religion mixte et la reconnaissance de la célébration religieuse non catholique d'un mariage mixte. Les évêques ont décidé de transmettre ces deux recommandations. Les autres questions concernant le synode seront examinées lors d'une session de la conférence qui aura lieu au mois de janvier prochain.

La conférence des évêques a pris connaissance de la nomination de Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, comme membre du secrétariat pour l'unité des chrétiens. Le département de l'œcuménisme reste confié, comme jusqu'ici, pour la Suisse, à Mgr Vonderach.

Centrale nucléaire de Goesgen-Daeniken: Bâle-Ville pourrait n'y pas participer

BALE (ATS). — La majorité de la commission chargée d'examiner le problème de la participation de Bâle-Ville à la centrale nucléaire de Goesgen-Daeniken proposé au Grand conseil de Bâle Ville d'y renoncer. La minorité de cette commission suggère en revanche au Parlement d'accorder le montant de 40 millions de francs nécessaire à la souscription de 10 % du capital actions et de soumettre cette décision au vote du

peuple. Un débat sur ces propositions aura lieu le 20 décembre: le délai d'option court en effet jusqu'à la fin de l'année et le consortium de la centrale a demandé qu'une décision soit prise jusqu'alors, sur le plan parlementaire tout au moins.

Avant de prendre position la commission a étudié le problème à fond et organisé plusieurs séances avec des spécialistes de diverses tendances. Elle a, en outre, visité les lieux et pris contact avec le comité d'action « Pro Niederamt ».

Goesgen-Daeniken alors qu'il était opposé au projet de la centrale de Kaiseraugst.

Sur ce dernier point, les partisans de la participation répondent que la centrale de Goesgen-Daeniken sera construite de toute façon et qu'un refus de participer aurait pour conséquence que le canton doive s'approvisionner en énergie à des prix sensiblement plus élevés. A ce sujet, ils contestent la possibilité de freiner la croissance économique par une limitation de la consommation d'énergie. Le taux d'accroissement avancé par le gouvernement correspond à la réalité, tout particulièrement si la crise énergétique doit se poursuivre. D'autre part, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, ont obtenu un important succès avec la centrale de Kaiseraugst. A cet égard, les autorités méritent, selon eux, toute confiance.

Bilan d'activité des PTT: l'inquiétude reste de mise

BERNE (ATS). — Réexaminer l'offre de prestations, fixer des priorités et adapter les investissements aux moyens à disposition, stabiliser l'effectif du personnel, améliorer la situation financière, tels sont les objectifs principaux des PTT pour l'an prochain. M. Markus Redli, président de la direction générale des PTT affirma que l'entreprise des PTT ne pouvait attendre de la compréhension à l'égard de sa situation devenue difficile durant l'année qui s'achève, que si elle-même faisait preuve de la même compréhension vis-à-vis des difficultés de l'économie et des usagers des PTT.

Dans le cadre du traditionnel rapport final, qui a réuni vendredi à Berne, les cadres supérieurs de la direction générale des arrondissements postaux et des téléphones, ainsi que les représentants des associations du personnel, M. Redli a pris congé de M. Bonvin, chef du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, qui abandonne ses fonctions à la fin de l'année. Au cours de son allocution, le président de la Confédération adressa ses remerciements au personnel des PTT pour « ses efforts infatigables ». En présence de M. Pierre Glasson, président

du Conseil d'administration des PTT, hommage fut rendu aux fonctionnaires dirigeants mis au bénéfice de la retraite.

En exposant les objectifs, M. Redli déclara que le réexamen encore en cours de l'offre de prestations montrait que la rentabilité de divers services était certes insuffisante, mais que rares étaient pourtant les prestations qui pourraient être supprimées. Il faudra en conséquence rationaliser les services dont les prestations sont financièrement peu intéressantes et développer les services qui sont rentables.

ACCROTIRE LA PRODUCTIVITE

Pour améliorer la situation financière, force sera d'augmenter la productivité, de réduire encore plus les charges d'exploitation et de rechercher de nouvelles sources de recettes. Différentes propositions dans ce sens sont déjà réalisées, tandis que d'autres sont encore à l'étude.

Des raisons financières et de politique conjoncturelle, ainsi que la simplification du travail administratif qui est l'un des objectifs de l'entreprise exigeraient de ne pas augmenter les effectifs du personnel. Mais des mesures adéquates devraient aussi être élaborées pour faire face aux impasses sur le plan du personnel.

A propos de l'organisation de la direction générale, M. Redli annonça que les chapitres principaux du nouveau règlement sur l'organisation et les attributions pourront être mis en vigueur au début de 1974. Afin de décharger les organes dirigeants, il est nécessaire de déléguer un plus grand nombre de tâches et de compétences. Il s'agit également de renforcer la collaboration entre les départements de la direction générale, et de développer encore davantage l'information.

TESSIN Une femme périt dans les flammes

LOCARNO (ATS). — Un violent incendie éclata dans la nuit de vendredi à samedi dans une petite maison du village tessinois de Russo, dans la vallée de l'Onsernone, Mme Mariangela Poncioni, 84 ans, a péri dans les flammes. Les pompiers, qui sont intervenus rapidement, n'ont pu réussir à la sauver.



VAUD Nouveau syndic à Nyon

NYON (ATS). — Bien que le parti ouvrier et populaire ait revendiqué deux sièges, au nom de la représentation proportionnelle, la nouvelle Municipalité de Nyon, élue samedi par le Conseil communal, continuera à être formée de trois radicaux, deux libéraux, un socialiste et un membre du parti indépendant nyonnais (formation locale). M. Michel Hans, du parti indépendant, a été élu syndic, pour succéder à M. Maurice Ruey, (lib) qui se retire.

Les sept municipaux sont MM. Michel Hans (ind., sortant), Bernard Glasson (rad., sortant), Emile Cujan (rad., sortant), Jacques Fonjallaz (rad., sortant), Hellmuth Haemmerli (lib., nouveau), Henri Page (lib., nouveau), et Frédéric Rossette (soc., nouveau), ce dernier l'ayant emporté sur Mme Gabrielle Ethoz, du même parti. Trois municipaux sortants, MM. Maurice Ruey (lib), Jacques Brack (lib), et Pierre Métral (soc), n'étaient plus candidats.

GENEVE L'évadé de Bellechasse arrêté dans un hôtel

De notre correspondant: Tandis qu'il se camouflait dans un hôtel luxueux à Genève après avoir multiplié les coups en divers points de Suisse romande, une véritable chasse à l'homme était engagée contre Roger Paschoud, le « dur » valaisan évadé des prisons de Bellechasse la semaine dernière.

La police lança des appels, publia sa photo dans la presse romande et demanda à la population de l'aider à capturer le malfaiteur. L'opération n'a pas été vaine. En effet, Roger Paschoud, trahi par une personne qui l'avait reconnu et avait alerté la poli-

GENEVE ce fut « cueilli » ce week-end dans l'hôtel qui l'abritait à Genève.

Agé de 22 ans, carreleur de profession, Roger Paschoud, originaire de Saint-Gingolph, est l'auteur de nombreux vols et cambriolages par éfraction dans divers cantons romands. Il fut condamné à 18 et 30 mois d'emprisonnement à la suite d'un double procès et purgeait sa peine à Bellechasse lorsqu'il joua la fille de l'air. Sitôt dehors de prison, il recommença ses coups durs dans les cantons de Vaud et du Valais, échappant de plus belle à la police. Il est à nouveau écroué depuis dimanche et surveillé attentivement.

Une mise au point après les remous au sein des associations italiennes

GENEVE (ATS). — M. Giuseppe Patane, délégué pour la Suisse du « Comitato tricolore per gli italiani nel mondo » (CTIM), a démenti, à Genève, au cours d'une conférence de presse, que le « Comitato tricolore » ait fait appel auprès du consulat d'Italie à Genève de son exclusion de la « communauté des associations italiennes du canton de Genève ». Le CTIM a simplement informé le consulat de cette décision, a précisé M. Patane, en se référant à une récente information qui affirmait, entre autres, que le « Comitato tricolore » a fait appel de son exclusion auprès du consulat italien de Genève.

M. Patane, a, d'ailleurs, contesté la représentativité de la « communauté », affirmant qu'elle ne groupe plus aujourd'hui que quelques sociétés italiennes locales contre une trentaine à son origine.

M. Patane a souligné que le « Comitato tricolore » n'était lié à aucun groupement politique mais qu'il s'était réservé le droit d'établir des contacts avec les parlementaires partageant notamment sa revendication première qui est de voir accorder aux Italiens le droit de voter dans les pays où ils ont émigrés, et non pas de devoir rentrer en Italie pour pouvoir le faire.

L'honneur de la tradition italienne, pour une juste solution du problème de la participation des émigrés italiens aux élections en Italie et pour promouvoir la création d'écoles de langue italienne à l'étranger. Au sein même du « Comitato tricolore », il n'est point fait de politique, a affirmé M. Patane, même si ses membres peuvent avoir certaines sympathies. M. Patane a souligné que le « Comitato tricolore », de par ses statuts, s'interdisait toute immixtion dans la vie politique des pays où ont émigrés des Italiens. En Suisse, le « Comitato tricolore » est établi à Genève, Lausanne, Renens, Vevey, Lugano, Saint-Gall, Appenzell, en Argovie, à Zurich, Delémont, Yverdon et Bâle. D'autres sections sont en voie de formation, a indiqué M. Patane.

DIVERGENCES

Les adversaires du projet de participation estiment que le taux d'accroissement de la consommation d'énergie avancé par le gouvernement, soit 5 %, est trop élevé. L'augmentation des besoins en énergie, qui sera, selon eux, de 3 %, pourra être couverte jusque vers le milieu des années 80 grâce aux sources existantes ou actuellement en construction. Ils mettent d'autre part en doute l'efficacité des installations de sécurité en cas d'accidents et craignent les répercussions météorologiques négatives que pourraient avoir les tours de refroidissement et les centrales nucléaires. Ils sont enfin d'avis que la bonne foi du canton de Bâle-Ville serait mise en cause s'il participait à la centrale de

Le vent fait un mort à Horw

(c) Un grave accident, qui a coûté la vie à un ouvrier italien, a eu pour théâtre la commune lucernoise de Horw. Un échafaudage, érigé le long d'un bâtiment en construction, a littéralement été balayé par le vent. Le malheureux Pietro Benedetti, âgé de 65 ans, a été atteint par une planche. Il devait décider à l'hôpital cantonal de Lucerne, où il avait été transporté d'urgence. D'autres dégâts graves ont encore été signalés dans le canton de Lucerne, où des toits ont été endommagés ainsi que des voitures et des arbres déracinés.

Le tribut sanglant de la route

● Un habitant de Muhen (AG), M. Max Luescher, 68 ans, a été heurté par un train et projeté dans un pré. Il est mort sur le coup. Le malheureux marchait en bordure de la route principale, en direction d'Obermuhen, entre une haie de jardin et les voies de chemin de fer, lorsque survint le train qui le happa.

● Mme Gertrud Meury, 54 ans, de la

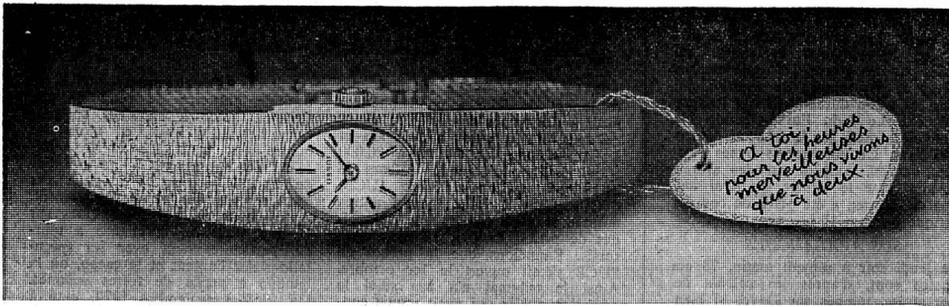
Un septuagénaire périt dans un incendie

(c) Un violent incendie s'est déclaré samedi soir à Tuggen dans le canton de Schwyz. Une habitante, qui rentrait chez elle, constata que des flammes s'échappaient d'une maison d'habitation. Elle alerta immédiatement les pompiers, qui eurent toutes les peines du monde à éviter que le feu ne se propage et n'atteigne d'autres maisons. Malgré le vent violent, soufflant sur la région, un incendie généralisé put être évité. La seule personne, habitant la maison en feu, avait l'habitude de se coucher tôt. Alois Wyss, âgé de 74 ans, fut surpris dans son lit. Mais ce n'est que dimanche matin que les pompiers retrouvèrent son cadavre totalement calciné. Un chien et cinq chèvres, toute la fortune du malheureux, restèrent également dans les flammes. Les causes de l'incendie n'ont pas encore pu être déterminées.

Loterie à numéros - Tirage du 15 déc. 1973

Table with lottery results: Numéros sortis: 11 - 22 - 24 - 26 - 36 - 37. Numéro complémentaire: 28. STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS with columns 1-10 and rows of numbers.

Tissot or. Un aveu qui va au-delà des mots...



Choisissez dans la nouvelle collection de montres-bracelets or de Tissot le modèle très féminin qui lui rappellera que vous pensez à elle.
Offrir une montre or Tissot, c'est faire le plus beau des cadeaux: celui qui parle pour vous.

TISSOT
La marque préférée des Suisses.
Concessionnaire officiel
F. Robert
le bijoutier de confiance
Rue du Seyon 5 - ☎ (038) 25 28 32 - Neuchâtel

Tissot Seastar: la montre de ceux qui vivent à plein temps.

Automatique, robuste, étanche, avec date, la Tissot Seastar existe en de nombreux modèles dans un grand choix de formes et de couleurs. Dès Fr. 148.-.



TISSOT

Messieurs, vous leur ferez plaisir en leur offrant:



- MANTEAUX
- ROBES
- ROBES DE CHAMBRE
- PEIGNOIRS DE BAIN
- BLOUSES
- TUNIKES
- PULLS
- JAQUETTES
- PANTALONS
- VESTES SPORT
- CHEMISES DE NUIT
- DÉSHABILLÉS
- PYJAMAS
- CORSETERIE
- SOUS-VÊTEMENTS
- BAS-COLLANTS
- GANTS
- FOULARDS
- PARAPLUIES



qui vous attendent chez

Savoie-Petitpierre s.a.

RUE DU SEYON

NEUCHÂTEL

Impôt sur le chiffre d'affaires Invitation à s'annoncer

Afin de pouvoir examiner la question de l'assujettissement comme grossiste en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires nous invitons à s'annoncer par écrit, jusqu'au 15 janvier 1974, à

l'Administration fédérale des contributions
Division principale de l'impôt sur le chiffre d'affaires
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
Nos de téléphone: 031 / 61 44 04/05 ou 031 / 61 11 11

quiconque exerce une activité indépendante pour laquelle le total des recettes a dépassé durant l'année 1973 la somme de 35 000.- francs et qui, en outre

1. Fabrique ou travaille des marchandises (p. ex. réparations, façonnage, finissage), ou
2. Exécute des constructions ou des travaux sur des terrains ou des bâtiments (p. ex. artisan du bâtiment, ferrailleur, entrepreneur de terrassements et de démolition, entreprise de nettoyage de bâtiments et de terrains), ou
3. Fait le commerce de marchandises usagées (p. ex. automobiles, appareils de télévision, machines de tout genre, meubles, peintures, antiquités, monnaies), ou
4. Livre des marchandises de revente à des revendeurs ou des matières premières à des fabricants de marchandises (ch. 1) ou à des entreprises de construction (ch. 2), ou
5. Met de la main-d'œuvre à disposition - avec ou sans machine - pour exécuter des travaux à des marchandises, sur des terrains ou des bâtiments. Tel est le cas, p. ex., des chefs d'un groupe de tâcherons, des entreprises de montage, des loueurs de machines avec personnel, des entreprises de travail temporaire.



**L'ARTISANAT
DU PÉROU**
vous attend
à Colombier
rue Basse 8

Tissages et ponchos, poteries, cuivres, colliers et motifs indiens importés directement des Hauts-Andes. Petit ou grand, votre cadeau sera original car le choix que vous offre Artesania est unique en Suisse.
Artesania. Tél. 41 29 91.

A vendre de notre stock:

- 3 chambres à coucher neuves, Louis XV, dès 3200 fr.
 - 2 chambres à coucher neuves, Louis XVI, dès 2800 fr.
 - 1 salle à manger Empire, 10 pièces (occasion), 2900 fr.
 - 4 salons Louis XV, neufs, dès 3200 fr.
 - 3 salles à manger espagnoles, neuves, dès 2900 fr.
 - 1 paroi-bibliothèque espagnole, neuve, 3200 fr.
- Reprise de vos vieux meubles aux conditions les plus avantageuses.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Entreposage gratuit une année.
Téléphoner, aux heures des repas, au (038) 47 12 73.
JEAN THEURILLAT, 2088 CRESSIER

**mini
HASSLER prix**

- Tapis de fond
- Rideaux
- Coupons
- Milieux
- Plaques de tapis
- Tapis d'Orient
- Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

Des idées pour Noël?

Les vitrines
à la Belette
Sous les Arcades

vous en donnent un aperçu

Entrez, laissez-vous conseiller, nos suggestions feront certainement des heureux.

Fbg de l'Hôpital 9, NEUCHÂTEL - Tél. 25 20 18
Atelier: tél. 25 20 20

Les lundis 17, 24 et 31 décembre,
OUVERT DÈS 8 h DU MATIN

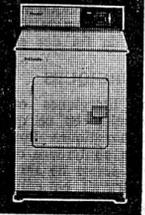
VIDANGE JEAN DUCOMMUN TRANSPORTS

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

Voyez dans la vitrine notre occasion

Facilité avec le séchoir
Miele



Charles Waag successeur
Walter Steiger
Appareils ménagers
Pierre-à-Mazel 4-6
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 14

Tous les appareils chez **Solis**

elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres-escompte **SENI**



Ce n'est pas au plus riche, mais au plus pauvre d'entre nous que se mesure notre niveau social.

SECOURS SUISSE D'HIVER

MÉNAGEZ VOS VÊTEMENTS

... bien et pour peu d'argent

Profitez, durée limitée

Pantalon ou jupe simple

4.-
* seulement

Robe simple

6.-
* seulement

Manteau lainage

8.-
* seulement

Apprêt gratuit compris

NEUCHÂTEL
Bassin 8
Gouttes-d'Or 92
(usine)



SAINT-BLAISE
Grand-Rue 8
et nos dépôts

Par exemple:

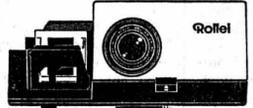
ROLLEI P 35 A

Projecteur diapositives entièrement automatique

Fr. 298.-

Projecteurs de diapositives à partir de Fr. 69.-

Rollei



Rollei P 35 A

UNIPHOT SA

la personnalisation du service

NEUCHÂTEL Photo-Ciné Américain - Castellani - Gloor —
CERNIER Photo-Ciné Schneider — SAINT-BLAISE Photo-Ciné Lanzoni

Pour tous TRAVAUX de CARROSSERIE

TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ - PEINTURE AU FOUR

Une adresse: GARAGE-CARROSSERIE MARIO BARDO

rue des Sablons 47-51 2000 NEUCHÂTEL TÉL. (038) 24 18 42
Devis - Formalités avec les assurances - Facilités de paiement - Voiture de remplacement

football NEUCHÂTEL

Le premier tour est enfin terminé XAMAX RÉALISTE AU WANKDORF

YOUNG BOYS - NEUCHÂTEL XAMAX 1-2 (1-1) MARQUEURS. — Richard 30me; Schild (penalty) 44me; Elsig 66me. YOUNG BOYS. — Eichenberger; Bosshard, Voegeli, Trumpler, Schmoocker; Andersen, Schild, Messerli; Brechbuhl, Conz, Bruttin. Entraîneur: Linder. NEUCHÂTEL XAMAX. — Biaggi; Claude, Mantoan, Citherlet, Siegenthaler; Elsig, Steiger, Richard; Mathez, Rub, Traber. Entraîneur: Mantula. ARBITRE. — M. Bucheli, de Lucerne. NOTES. — Stade du Wankdorf (en réfection). Sol gelé. Temps frais. 7000 spectateurs...

due agressive (dans le bon sens du terme) par ses derniers résultats, aurait glané un point dans l'aventure que personne ne lui en aurait fait le reproche. Mais, lors de ses fréquentes périodes favorables — notamment au cours du dernier quart d'heure — l'équipe de Linder a manqué de sang-froid et, de ce fait, raté quelques bonnes occasions de battre Biaggi. Dès lors, quand bien même une bonne partie de la rencontre s'est déroulée dans le camp neuchâtelois, le gardien des visiteurs n'a été alerté par aucun tir de nature à le faire capituler (exception faite, bien entendu du penalty). Leur trop grande précipitation dans les instants décisifs a donc joué un vilain tour aux Bernois, qui n'en ont pas moins laissé une bonne impression. PLUS PRUDENT Plus calculateur que son adversaire et pouvant, en outre, compter sur des individualités plus marquant que lui, Neuchâtel Xamax ne s'est, en revanche, pas énervé. En lançant de rapides offensives par Traber et Mathez, qui évoluaient en position d'ailler droit, Elsig était commis à la surveillance de Schild, la formation de Mantula a pu prendre de vitesse à plusieurs reprises une défense bernoise peut-être un peu trop portée vers l'offensive. En pratiquant un jeu plus prudent que d'habitude (trois hommes seulement à la pointe du combat), Neuchâtel Xamax ne s'est pas offert un très grand nombre d'occasions de marquer mais il a su en tirer un bon profit. C'est dans ce réalisme, ce sens de l'opportunité, que réside le principal élément de la victoire. PENALTY JUSTIFIÉ En première mi-temps, Neuchâtel Xamax s'est rapidement montré supérieur à son adversaire. Toutefois, il a fallu

une obstruction de Voegeli contre Mathez, sur la ligne des seize mètres, pour lui permettre d'ouvrir la marque. Servi par Elsig, Richard a expédié une « bombe » dans la « lucarne ». Eichenberger ne pouvait que s'avouer battu. A l'instigation de Messerli et d'Andersen, Young Boys a, alors, tenté de combler son handicap. Il n'y serait pas parvenu si les arrières neuchâtelois, jouant le hors-jeu à quelques mètres de la ligne médiane, n'avaient pas cru à tort à un « offside » de Conz qui allait se présenter seul devant Biaggi quand Mantoan, accouru à la rescousse, a commis une faute sur l'avant-centre local. Schild ne s'est pas fait faute d'égaliser par le truchement de ce penalty justifié. INSTANT PSYCHOLOGIQUE Ce fut bernois réussi à un instant que l'on qualifie souvent de psychologique n'a, toutefois, eu aucune répercussion fâcheuse sur le comportement des Neuchâtelois. Au contraire, ces derniers ont entrepris la seconde mi-temps dans un esprit résolument offensif, ce qui aurait pu leur coûter un but, les Bernois s'amenageant quelques contre-attaques dangereuses. Sentant le péril que comportait une trop nette orientation offensive, les hommes de Mantula ont desserré l'étreinte avant... d'être victimes, à leur tour, de la pression d'adversaires très décidés et, ma foi, bien inspirés. Occupant mal le terrain, les Neuchâtelois ont, alors, connu une période assez difficile qui a trouvé sa conclusion dans... un but d'Elsig qui a repris avec force et précision un excellent centre de Traber habilement lancé sur l'aile gauche par Mathez. Cette action d'éclat des Neuchâtelois a désemparé les Bernois durant quelques minutes et, s'il n'avait pas été blessé à la 65me minute déjà, Rub aurait peut-être pu donner à ses coéquipiers un avantage rassurant quand il s'est présenté seul devant Eichenberger, à la 68me. Malgré cet échec, Neuchâtel Xamax a manœuvré avec aisance jusqu'à la 75me minute, montrant soudain une aisance qu'il semblait avoir perdue. Puis, estimant sans doute qu'il était temps de préserver son avance plutôt que d'en vouloir plus au risque d'en avoir moins, il s'est replié sur un dispositif défensif qui a, certes, facilité les offensives bernoises mais n'a cependant pas permis à ces dernières d'aboutir. MINUTES « RÉCHAUFFANTES » Dominant nettement mais aveuglément, frappant la balle dans des conditions parfois hasardeuses, Young Boys n'a obtenu que des coups de coin ou, alors, il a vu ses centres aériens aboutir dans les mains d'un Biaggi plus combatif et attentif que jamais. Dans ces ultimes minutes « réchauffantes », les demis et arrières neuchâtelois n'ont guère figolé! Ils ont écarté le péril avec force et décision, obligeant chaque fois l'adversaire à remettre l'ouvrage sur le métier. Dans de telles conditions, le temps travaillant contre eux, les Bernois ont perdu leur sang-froid et, par là-même, la possibilité de rejoindre éventuellement leurs adversaires à la marque. L'EXPÉRIENCE Neuchâtel Xamax doit incontestablement sa victoire à son expérience et à sa maîtrise. Sur un terrain excluant la fantaisie, il a livré un match assez bon malgré tout, en préférant le jeu direct, en profondeur, à un football plus recherché que les effets du terrain auraient sans doute fait échouer. Biaggi, Citherlet, Mantoan, Siegenthaler, Richard, Steiger, Elsig et Traber par intermittence ont été les principaux sujets de satisfaction. Chez les Bernois, les attaquants, débordant d'activité, ont été fréquemment pris au piège du hors-jeu et ils ont, comme nous l'avons déjà écrit, manqué de précision dans leurs tirs. Leurs meilleurs éléments ont été Andersen, Messerli, Schild et Eichenberger, à qui on ne peut rien reprocher. F. PAHUD

SPORTS



CHANCE BERNOISE. — Au terme de cette action conduite par Mathez (partiellement caché par le poteau), Traber a réussi à récupérer la balle, mais cette dernière a passé du mauvais côté du filet, tandis que l'ailier neuchâtelois a terminé sa course dans le but, en compagnie de Trumpler! (Keystone)

Servette en échec à Chiasso

CHIASSO - SERVETTE 0-0 CHIASSO: Ruffi; Sogari, Boriani, Sulmoni, Ostinelli; M. Presig, Caccia, Corti; Allio, Cattaneo, Messerli. Entraîneur: Trezzi. SERVETTE: Marti; Schnyder, Guyot, Morgenegg, Wegmann; Sundermann, Marchi, Castella; Pfister, Riner, Dutoit. Entraîneur: Sundermann. ARBITRE: M. Guermann, d'Oberaach. NOTES: stade communal, pelouse sèche. Beau temps. 2000 spectateurs. Retour de Messerli chez les Tessinois, alors que Petrovic (suspendu pour un match) est absent chez les Servettiens. A la 64me, Nemeth remplace Riner. A la 71 minute, Cacia et Cattaneo cèdent leur place à Lusenti et Juffer. Coups de coin 7-9 (4-5).

performance en raison de la dureté du terrain. Chiasso n'a pas non plus fourni l'une de ses meilleures parties. La mauvaise journée de Caccia et de Cattaneo y est pour beaucoup. Mais, dans l'ensemble, les Tessinois ne se sont pas battus avec cette rage de vaincre qui fit leur force en de nombreuses occasions. Daniel CASTIONI

Table with 2 columns: Team and Score. Results for Ligue A and Ligue B.

Table with 2 columns: Team and Score. Classifications for Ligue A and Ligue B.



PENALTY. — Noventa, au moment de conclure, a été bousculé par Dayen. C'est un penalty que le Zuricois transformera lui-même. (Photo Keystone)

SION INEFFICACE AU HARDTURM

GRASSHOPPERS - SION 2-1 (2-1) MARQUEURS: Noventa (penalty) 12me; Staudenman (contre son camp), 19me; Dayen (contre son camp) 33me. GRASSHOPPERS: Deck; Staudenmann, H. Niggli, Ohlhauer, Th. Niggli; Becker, Græbli, Bigi Meyer; P. Meier, Elsener, Noventa. Entraîneurs: Vogel et Szabo. SION: Donzé; Valentini, Trincherro, Bajic, Dayen; Hermann, Barberis, Quentin; Isoz, Luisier, Lopez. Entraîneur: Blasevic. ARBITRE: M. Fazzini d'Osogna. NOTES: Stade du Hardturm. Temps couvert et froid. 2600 spectateurs. Grasshoppers joue sans Grahn suspendu et sans Malzacher blessé. Sion est privé de Schaller également blessé. A la 11me minute, Noventa est bousculé par Donzé sur le point de penalty, la sanction prise par M. Fazzini ne se discute pas. A la 22me minute coup de tête de Bigi Meyer sur la transversale alors que Donzé est battu. A la 14me minute, Barberis est averti pour réclamation. A la 65me minute, Vergères entre pour Isoz. Becker cède sa place à Lador à

la 72me minute. Six minutes plus tard, Capra remplace Noventa. Chaque équipe eut sa mi-temps. La première appartient à Grasshoppers, la seconde a été dominée par Sion. La rencontre n'atteint hélas pas un très bon niveau. Nerveuses, les deux formations ne furent que rarement bien inspirées. Sous la direction de Bigi Meyer qui couvrit une portion de terrain considérable, Grasshoppers se montra techniquement supérieur à une formation séduisante qui souffrit du manque d'engagement de Quentin et d'Hermann au milieu du terrain. Au terme de cette rencontre on remarque que le grand problème de Sion est toujours le même: celui de l'attaque. Si l'équipe ne construit pas mal jusqu'à l'oree des seize mètres adverses, elle manque totalement de sang-froid par la suite. Si l'on excepte Luisier, personne n'ose prendre de responsabilité. L'heure est donc grave pour les dirigeants séduisants. Sans l'apport d'un avant de classe, la saison pourrait se terminer dramatiquement pour leurs pouillains. G. DENIS

Lausanne sans pitié pour Saint-Gall

LAUSANNE - SAINT-GALL 5-0 (2-0) MARQUEURS: Maret 25me et 78me; Ostojic 38me; Muller 55me et (penalty) 82me. LAUSANNE: Burgener; Piccand, Mayer, Lochat, Ducret; Guggisberg, Pariatetti; Maret, Muller, Chapuisat, Ostojic. Entraîneur: Maurer. SAINT-GALL: Hutter; Cina, Guggi, Brander, Bigler; Perusic, Winiger, Nasdalla; Aliches, Blaettler, Steger. Entraîneur: Perusic. ARBITRE: M. Doerflinger, de Bâle. NOTES: stade olympique, sol bosselé et gelé. 3000 spectateurs. Muller est fleuri comme meilleur «buteur» du premier tour. Vuilleumier manque à Lausanne. A Saint-Gall, retour du gardien Hutter et de Guggi alors que Rafreider manque pour la première fois. Tir de Chapuisat contre le poteau à la 13me puis de Grobet à la 78me. Cinq minutes plus tôt le dit Grobet avait remplacé Ostojic. Ont été avertis: Guggi, Blaettler, et Brander. Coups de coin 13-2 (7-2). DÉFENSE ESSOUFFLÉE Lausanne n'a pas mis longtemps pour digérer sa défaite de la Maladière en tirant un large trait avant de passer à l'ordre du jour riche d'un seul sujet, Saint-Gall. D'emblée tout était clair: Lausanne

voulait se racheter, Saint-Gall cherchait à créer une surprise. Replié dans ses terres, il ne laissa que Blaettler et Nasdalla en pointe comptant sur sa défense renforcée pour remplir son contrat. Or, cette défense harcelée assaillie de toutes parts s'esouffla avant d'être étouffée purement et simplement. Disons que Saint-Gall n'a pas montré grand chose à part quelques rageuses réactions. Le renfort Winiger placé contre Ostojic est de maigre rapport alors que Bigler et Chapuisat se livraient à des combats aussi singuliers qu'inutiles. Perusic se contenta de boucher les trous, toute l'équipe ne supportant pas l'absence forcée de Schneberger surtout et celle de Weibel. Après cette cinquième défaite d'affilée, la pause est du pain béni. MULLER CONFIRME Il serait fastidieux de relever les nombreuses occasions de but lausannoises tant la pression fut constante. Mayer remplaça Vuilleumier, annoncé blessé, de très belle façon, Ostojic marqua son premier but, Muller confirma davantage encore son titre de meilleur «buteur» Burgener retint même une passe de Ducret qui faillit le prendre à contre-pied. Bref, l'équipe entière donne une bonne impression de stabilité, de volonté de rachat. Elle en est récompensée par une troisième place plutôt inattendue. A. Edelmann-Monty

Chênois profite de la faiblesse de Lugano

CHÉNOIS - LUGANO 3-1 (2-1) MARQUEURS: Hosp 21me et 35me, Luttrup 36me, Dufour 52me. CHÉNOIS: Bersier; Scheiwiler; Marietan, Bizzini Clivaz; Duval, Duvillard, Dufour; Hosp, Cucinotta, Meier. Entraîneur: Pasmandy. LUGANO: Prosperi; Lusenti, Lafranconi, Beyeler, Binetti; Luttrup, Lubanski, Franceschi; Brenna, Hollenstein, Ausderau. Entraîneur: Luttrup. ARBITRE: M. Racine, de Bienne. NOTES: Stade des Trois Chêne, 2500 spectateurs. Quatre changements après les repos: Rodigari et Locatelli pour Riva et Brenna (57me), Fritsche pour Duvillard (68me) et Malbasky pour Bizzini (82me), ces deux derniers étant blessés. Lubanski est averti pour jeu dur. Lafranconi aurait aussi dû l'être pour les coups de pieds distribués. Coups de coin: 8-6 (6-3). BIEN BAS

froid pour venir assister à la deuxième victoire de Chênois. DÉSINVOLTURE En attaque, quelques noms: Hollenstein, Brenna, Luttrup de temps à autres, mais aucune action coordonnée. En défense, pas de système. L'ensemble s'est fait manœuvrer de la plus belle des façons, à tel point que le résultat n'est qu'un pâle reflet de la réalité. L'avalanche de buts ne s'est pas produite... De tous les réléguables de Ligue A, Lugano est apparu nettement le plus faible. Contre Chênois, qui n'est pas un foudre de guerre, les Tessinois se devaient au moins de tenter leur chance. Au contraire, il n'y eut que deux occasions de but pour ces visiteurs qui ne semblaient guère en chercher d'autres: la première fut concrétisée (but de Luttrup sur coup franc de Hollenstein); la deuxième démontra toute la désinvolture affichée, Luttrup

Chênois profite de la faiblesse de Lugano

battant un coup franc qui vint échouer tout tranquillement dans le « mur » genevois parce que tiré sans conviction aucune. CUCCINOTTA ENCORE Contre cet ensemble bien mal en point, Chênois n'a donc eu aucune peine à s'imposer. Mais il ne faut pourtant pas sous-estimer son succès. Conscients de l'importance de l'enjeu, les Genevois se sont battus dès le début; ils ont été bien récompensés. Cucinotta a semé le doute dès le départ dans la défense tessinoise, à tel point que Lafranconi, son cerbère, n'a jamais pu le tenir. Hosp, Dufour, Duvillard, Meier et bien d'autres — les Genevois ont souvent pu opérer à six ou sept avant — se sont infiltrés à merveille. Quant à la défense locale, elle a passé un après-midi calme, ne trouvant que très rarement le moyen de se réchauffer. S. D.

Table with 2 columns: Team and Score. Results for Ligue A and Ligue B.

Granges surprenant vainqueur à la Gurzelen

BIENNE - GRANGES 1-2 (1-2) MARQUEURS. — Renfer 6me, Ruetschli, 9me, Muller, 18me. BIENNE. — Tschannen; Rebmann, Albansse, Leu, Wenger; Knuchel, Heutschi, Renfer; Kuffler, Peters, Gobet. Entraîneur: Peters. GRANGES. — Ludi; Iten, Scheller, Braun, Maradan; von Burg, Lander, Muller; Waeber, Ruetschli, Wirth. Entraîneur: Sigrist. ARBITRE. — M. Mathieu, de Sierre. NOTES. — Stade de la Gurzelen, 1500 spectateurs. Bienne au complet, Granges sans Schaller. A la 35me, Hurri remplace Braun, blessé. A la 59me, Jallouard remplace Kuffler. A la 76me, Heider prend la place de Gobet. A la 46me, von Burg est expulsé pour avoir donné un coup de pied à Peters qui n'avait pas le ballon. Avertissements à Lander (30me), Heutschi (34me), Rebmann (76me). A la 34me, faute de main de Lander sur un tir de Heutschi, l'ar-

bitre n'accorde pas penalty. Coups de coin: 10-3 (3-2). TOUT EN 20 MINUTES Fidèle à la tradition, la rencontre entre Bienne et Granges donna lieu à une explication sévère. L'équipe soleuroise a finalement remporté un succès méritoire, elle a évolué toute la seconde mi-temps à dix hommes à la suite de l'expulsion de von Burg. Les trois buts de la partie furent inscrits lors des premières vingt minutes, période où les deux équipes présentèrent un bon spectacle. Par la suite, la rencontre baissa en qualité et gagna en rugosité. L'arbitre infligea trois avertissements et une expulsion. Bienne ouvrit la marque à la 6me minute déjà par une reprise de la tête de Renfer. Mais il ne vécut pas longtemps avec son avantage. Deux erreurs de son gardien allèrent lui coûter deux buts. D'abord, Tschannen laissa passer

sous son corps un tir de Ruetschli décoché dans un angle impossible, puis ce ne sortit pas de ses buts sur un centre et dans la mêlée qui survint, Muller donna l'avantage à Granges. LUDI INTRAITABLE Dès lors mené à la marque, Bienne prit les opérations en main et domina nettement en seconde mi-temps. Mais Renfer se montra particulièrement malheureux dans ses essais et seul l'infatigable Peters constitua un véritable danger pour la défense soleuroise. Granges fit front aux attaques biennoises avec calme et chance aussi dans les dernières minutes de la rencontre. Son gardien Ludi le préserva de l'égalisation. De son côté, l'attaque continua à se montrer dangereuse dans ses centres; elle se créa en fait plus d'occasions que celle de Bienne, Wirth, à lui seul, rata trois buts tout faits. Ph. B.

Mauvaise journée pour La Chaux-de-Fonds

C'est fini. Tant mieux. On dépose les outils jusqu'au mois de mars. Encore faut-il souhaiter que le mois de mars nous ramène vraiment le printemps. Rien n'est assuré. Vainqueur au Wankdorf, Neuchâtel Xamax maintient le contact avec Zurich et conserve toutes ses chances de l'emporter — est-ce prétentieux de le dire? — si la pause hivernale ne détruit pas sa forme. Dans ce championnat où tous les favoris se sont éteints à l'exception de Zurich, il a témoigné d'une fraîcheur, d'une efficacité et d'un esprit d'entreprise qui ont véritablement enrichi l'élite de notre football. Le second tour lui offrira un programme relativement favorable, avec Grasshoppers, Bâle et Zurich à la Maladière. LAUSANNE S'EST VENGE Lausanne a terminé en beauté: il s'est vengé sur Saint-Gall de l'affront que lui a fait subir Neuchâtel Xamax. On ne peut pas attribuer une grande importance à l'ampleur de ce résultat, mais on doit néanmoins reconnaître que Lausanne s'est mieux comporté qu'on ne le pensait dans cette première tranche du championnat. Il est classé devant Servette, Grasshoppers, Young Boys et Bâle: on n'en attendait pas autant. A la vérité, on n'attendait pas non plus l'effondrement de Bâle et la modestie de Grasshoppers.

Une fois encore, Bâle n'a pas tenu jusqu'au bout contre Winterthour: il a laissé échapper, sinon la victoire qui était à sa portée, du moins le point qu'il avait conquis en marquant deux buts. Cette pause lui fera du bien et lui rendra peut-être la confiance qu'il a perdue. Pour lui, tout est joué depuis longtemps. Mais si, comme autrefois, il renait avec le printemps, il aura une tâche intéressante à accomplir. Grasshoppers n'a probablement pas assez de classe pour pouvoir s'opposer à la marche de son rival local. QUI L'EU CRU? La défaite de Saint-Gall à Lausanne n'a certainement étonné personne: il y a un vieux moment que Saint-Gall piétine. A se demander s'il n'a pas vécu au-dessus de ses moyens jusqu'au mois d'octobre. Chênois a battu Lugano et Chiasso a partagé l'enjeu avec Servette: deux mauvaises nouvelles pour La Chaux-de-Fonds qui se voit ainsi dans la nécessité de vaincre Neuchâtel Xamax, lorsque l'occasion s'en présentera, pour ne pas être solitaire à la dernière place. C'est la deuxième victoire de Chênois cette saison: elle le situe à égalité avec Sion: elle le rapproche sensiblement de Saint-Gall et même de Bâle. Qui l'eut cru? Et Chênois a encore deux matches en réserve.

Lugano n'a gagné qu'une fois: en match d'ouverture contre Sion et Sion demeure sur sa seule victoire du 26 août, contre Chiasso. BIENNE ELIMINE En Ligue nationale B, la rencontre des deux équipes de tête a été houleuse, dure et douloureuse. Vevey qui venait de perdre son avantage de deux points est sorti vainqueur de cette lutte farouche qui fait tomber Lucerne à la troisième place du classement. Parce que Granges s'est imposé à la Gurzelen: les Soleurois comptent un match en moins. Comme ils devraient être logiquement plus forts que Nordstern, ils ont donc la possibilité d'accéder, eux aussi, au premier rang. Bienne est pratiquement éliminé. Ayant résisté à Aarau, Fribourg est encore plus ou moins dans le coup: avec Bellinzona Aarau, Granges, Lucerne et Vevey, ça fait beaucoup de monde. Wettingen a le grand mérite d'avoir tenu en échec Bellinzona qui, depuis le 14 octobre, totalisait treize points en sept matches. Dans le secteur des mal lotis, Nordstern s'est éloigné de Young Fellows et Toessfeld s'en est approché d'un point: les deux équipes promues en juin n'ont pas la vie facile. Mais Young Fellows et Carouge leur servent de bouclier. Guy CURDY

EXPOSITION CITROËN



CHRONO TEST

Judi 13 décembre
Vendredi 14 décembre
Samedi 15 décembre
Lundi 17 décembre

sans interruption
de 10 à 21 h
Faubourg du Lac 19

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

Testez vos réflexes sur la Citroën GS

1^{er} Prix: une montre OMEGA ... et de nombreux autres prix!

Gagnez une montre **OMEGA** Testez vos réflexes

OMEGA CITROËN

HERMES



avec tabulateur 225.-
LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE
Modèle **Beaucourt**, ruban bicolore avec sélect. pour stencils, avec tabulateur 225.-

Autres modèles :
Baby, super-légère 310.-
Media robuste (adopté par 3000, raffinée, satisfait les plus exigeants 625.-
l'armée suisse) 480.-

Reymond

Neuchâtel, faubourg du Lac 11 (038) 25 25 05
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 (038) 25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 (039) 23 82 82
Le Locle, D.-Jeanrichard 13 (039) 31 33 22
Delémont, Moulins 9 (066- 22 15 67

Comme tant d'autres, vous pouvez être cambriolés, alors protégez-vous sans tarder avec

ALARME 600

le système efficace s'adaptant à tous les cas et d'une sûreté absolue.

Vente et installation chez votre spécialiste

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 Neuchâtel Tél. (038) 25 28 00

Avis de la Compagnie des Marchands

Les commerçants de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce habituel et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts et qui désirent se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des Marchands, doivent se faire inscrire chez le secrétaire de la Compagnie, Martin LUTHER, place Pury 7, à Neuchâtel, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité avant la prochaine assemblée du jour des Fois. Faut-il par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans ladite assemblée. **NOBLE COMPAGNIE DES MARCHANDS DE NEUCHÂTEL.** Secrétaire : Martin LUTHER, 7, place Pury, 2000 Neuchâtel.

ne vous privez plus d'un lave-vaisselle par manque de place pensez mini!

Husqvarna Mini
1^{er} lave-vaisselle "place partout"

Agence officielle
A. GREZET
Seyon 24 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 50 31

UN CADEAU APPRÉCIÉ ET UTILE

L'annonce reflète le marché dans votre journal

OFFRES D'EMPLOIS

LA BOUTIQUE DU PAPIER PEINT

cherche

MAGASINIER - LIVREUR

à mi-temps (si possible avec permis de conduire).
Téléphoner ou se présenter chez :

papiers peints luthy+co
FBG HOPITAL 27 Tél. (038) 25 91 77

ARO S.A.

2520 LA NEUVEVILLE

cherche pour entrée immédiate ou époque à convenir

employé(e) comptable

pour travaux de comptabilité financière et comptabilité de stock.

Nous demandons : — formation commerciale avec diplôme d'école de commerce ou de fin d'apprentissage
— langues français et allemand si possible
— consciencieux, sens des responsabilités, initiatives
— connaissant éventuellement le travail sur Computer Burroughs L 5000

Nous offrons : — travail intéressant et varié
— Ambiance agréable, horaire de travail souple.

Faire offres écrites à ARO S.A., 2520 la Neuveville, ou prendre contact par téléphone au No (038) 51 20 91, Interne 12 ou 26.

CIMENTA S.A., produits en ciment, préfabrication générale, les Geneveys-sur-Coffrane

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employé(e) de bureau

Travail intéressant et varié.

Prendre rendez-vous au (038) 57 16 33

PETITES ANNONCES

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE à 2 lits. Tél. 25 06 35.

AU CENTRE, grande chambre, balcon, téléphone, cuisine, bain, à demoiselle. Téléphone 25 17 76, dès midi.

AU CENTRE, studio meublé. Tél. 25 37 05.

CENTRE, STUDIO 5 m x 3 m 50 et grande cuisine. Vue, jardin, Alpes calme. Prix avantageux. Tél. 24 41 23, le soir.

MARIN, CHAMBRE à monsieur sérieux. Libre début janvier 1974. Tél. 33 45 19, heures des repas.

HAUTERIVE, APPARTEMENT 3 pièces, avec confort, libre immédiatement. Pour visiter, s'adresser à Rouges-Terres 33a, au concierge, après 18 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE, début janvier 1974, à jeune Suisseuse. Tél. 25 29 94.

STUDIO à personne, seule ou couple, à Corcelles. Tél. (038) 25 05 65.

LE LANDERON, appartement, 2 1/2 pièces, avec place de parc, tout confort, libre tout de suite. Tél. 51 24 85, de 11 heures à 13 heures et dès 18 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

A vendre

MANTEAU FOURRURE, élégant, neuf, taille 36. Prix 500 fr. Tél. 33 57 26, le soir.

4 PNEUS NEIGE à clous, montés sur jantes, pour Mini 1000. Tél. 25 52 12, 18-19 heures.

CUISINIÈRE KLEE, 4 plaques, très bon état, 250 fr. Tél. 24 30 45.

POUSSETTE ET POUPEE (50 cm), bon état. Tél. 24 30 45.

4 TABLEAUX, peinture à l'huile. Téléphone 24 30 45.

CHEMINÉE DEZARNAUD, potager, fourneau, calorifère, à bois. Tél. 25 30 02.

ROBE DE MARIEE, taille 38, avec accessoires ; 1 lit d'enfant et un berceau. Téléphone 42 39 36.

SKIS ALPIN 700, 205 cm, fixations, bâtons, souliers ski Henke No 43, le tout 250 fr. ; souliers ski Lange No 43, état de neuf, 300 fr. E. Chaney, Chasselas 21, Neuchâtel. Tél. 25 75 04, après 18 heures.

POUR NOËL, beaux chats siamois adultes, affectueux. Prix : 100 à 150 fr. Tél. (038) 25 57 83, heures des repas.

SOULIERS DE SKI Lange Pro No 9 (43), état de neuf. Tél. 33 28 71.

SKIS ATTENHOFER 170 cm, souliers ski boucles, No 40 ; patins hockey No 40 ; veste ski 164 cm. Le tout en bon état. Téléphone 25 80 93.

2 PAIRES SKIS DE TOURISME mi-fond Attenhofer à écailles, éventuellement avec souliers pointures 38 et 42. Fixations pouvant se crocher pour la descente. Convient à personne pour ski de randonnée même dans la haute neige. Tél. (038) 33 32 78.

ROBES DE SOIREE satin lamé noir, dentelle rouge, jersey lamé blanc, taille 38-40, 50 fr. pièce. Tél. 42 32 33.

UN CADEAU pour votre garçon ? Occasions trains Märklin, prix raisonnables. Téléphone 31 51 59, soir.

CHAMBRE A COUCHER acajou ; armoire 4 portes et un salon gris clair avec divan-lit ; chaises et table de cuisine. Pour visiter, à partir de 19 h. Tél. 33 44 16.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, une machine à repasser (calandre) Kenwood, modèle de table, utilisée un mois. Tél. (038) 31 51 59.

CANAPE-LIT, 2 fauteuils. Tél. 25 55 29.

1 SALON ; 1 télévision ; 1 buffet de service, le tout en parfait état (moderne). Téléphone 24 38 94.

CANARIS VERT MOUSSE, excellents chanteurs. Elevage personnel, mâles 50 fr., femelle 25 fr., plus port. Tél. (032) 92 16 38.

Nous engageons, pour début janvier 1974 ou date à convenir,

MÉCANICIENS de précision

Avantages sociaux, travail agréable. Adresser offres ou téléphoner à

ERNEST SCHÜTZ, mécanique de précision, Maladière 25, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 54 45.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

Acoustique

appareils et lunettes.

Ovulaton O. Vuille

Dime 80. Tél. 33 11 76.

Dem. d'emplois

Comptable

expérimenté s'occuperait de la tenue de comptabilités, gérances, etc. Conditions intéressantes. Adresser offres sous chiffres NV 2934 au bureau du journal.

Créateur-styliste

bonnes connaissances de la boîte de montre, cherche changement de situation, de préférence dans l'horlogerie. Région des 3 lacs. Ecrire sous chiffres ES 2994 au bureau du journal.

Dem. à acheter

LOUP

2203 Rochefort (038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

Véhicules à moteur

A vendre

Opel 1900 S

modèle 1971. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre

1 camion Mercedes

Charge utile 3,1 tonnes.

Tél. (038) 47 14 55 ou (038) 33 38 46.

OCASION DU JOUR

Morris 1300

1969, 46.000 km. Expertisée. Prix intéressant.

Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

VW Karmann 1200

modèle 1964. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre

YAMAHA

125 Trial, expertisée. Tél. 25 19 77, après 18 heures.

VW 1300

Coccinelle. Modèle 1969. 54.000 km. Expertisée. Prix : Fr. 4200.-.

Grandes facilités de paiement. Garage Waser, Seyon 34-38, Neuchâtel. Tél. 25 16 28.



BATTERIES

Rabais: 20%

Garanties 18 mois

Actu-service B. CHAPUIS Serruise-Corcelles Tél. (038) 31 15 69

Centre d'Occasions

| | | | |
|-----------------|-----------|---------|----------|
| Renault R 16 TS | 40.000 km | bleue | 1971 |
| Renault R 16 GL | 56.000 km | blanche | 1968 |
| Renault R 12 TS | 29.000 km | blanche | 1973 |
| Renault R 10 | 46.000 km | blanche | 1970 |
| Renault R 6 TL | 48.000 km | blanche | 1971 |
| Renault R 6 850 | 5100 fr. | blanche | 1970 |
| Renault R 5 TL | 14.000 km | orange | 1972 |
| Renault R 4 E | 43.000 km | blanche | 1970 |
| Fiat 124 S | 49.000 km | grise | 1971 |
| Fiat 128 | 40.000 km | verte | 1971 |
| Austin 1300 | 33.000 km | blanche | 1968 |
| Peugeot 204 TO | 60.000 km | rouge | 1970 |
| VW 1302 S | 53.000 km | beige | 1970 |
| Alfa Spider | 52.000 km | rouge | 5100 fr. |
| Ford 17 M | 43.000 km | brune | 1971 |

Je paie cher
voitures accidentées
avec ou sans douane, modèles récents.
Pierre GROSS, 2013 Colombier (NE). Tél. (038) 41 11 73.

Dettes

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables. Misez sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années. Bon pour service rapide.

Bolli-Treuhand AG

Technikumstrasse 92
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18.

Nom : _____
Rue : _____
No post., lieu : _____ FdN

Au centre d'artisanat neuchâtelois

Le cadeau que vous ne trouverez pas ailleurs

Rue des Moulins 21

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné. Prix avantageux. Tél. (038) 24 10 46.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

CENTRE TOURISTIQUE NODS - CHASSERAL

Restaurant - Gastronomie - Spécialités
Menus de Noël et de Saint-Sylvestre

SANDY CLUB NODS BAR DANCING

ouverte chaque jour de 19 h. à 23.30 h. vendredi et samedi de 19 h. à 2 h. fermé le lundi et mardi Bonne ambiance! Nouvelle Direction



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

15 jours!

3 POUR 2

3 VÊTEMENTS NETTOYÉS POUR LE PRIX DE 2

BAECHLER

l'argent tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-
670'000 crédits payés

rapide - discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon Je désire Fr. _____ tout de suite en espèces.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

basketball

Tandis que Fribourg prend le large...

VEVEY CRÉE LA SURPRISE À NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL - VEVEY 86-89 (43-42)
NEUCHÂTEL. — J.-M. Pizzera (2 points), Petitpierre, Reichen (8), Zakar (4), Schaller (6), Osowiecki (2), Bucher (6), Lehner, P.-Y. Pizzera (1), Spoleini, MacLaughlin (12), Woytowicz (45). Entraîneur: Zakar.

VEVEY. — De Tiani, Paggy (4), Bourquin (19), Zbinden (4), Porchet (2), Nicolet (30), MacGall (14), Crotta (4), Macherel (12), Millioud. Entraîneur: Tundjian.

ARBITRES. — MM. Pasteris (Fribourg) et Marelli (Lugano).

NOTES. — Salle du Panespo. 950 spectateurs.

DANS L'ULTIME MINUTE

Amère défaite que celle subie par Neuchâtel face à une formation vevyenne à laquelle il ne faut enlever aucun mérite, mais qui se trouva très surprise de sa bonne fortune.

Une nouvelle fois, la décision s'est faite dans l'ultime minute de la rencontre et si la victoire a échappé aux Neuchâtelois, il faut l'attribuer à une mauvaise prestation d'ensemble tant en attaque qu'en défense. La combativité qui avait marqué les hommes de Zakar une semaine plus tôt fit cruellement défaut pendant ce match tant que seul Woytowicz connut sa réussite habituelle.

LE MÉRITE DE NICOLET

Dans la formation adverse, Bourquin se mit en évidence sous son propre

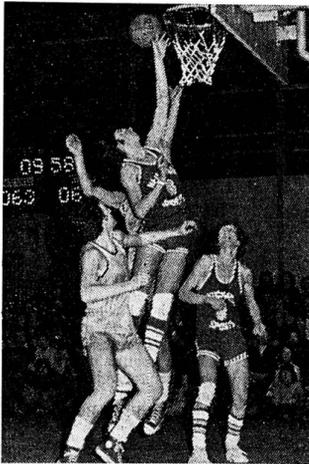
panneau où il récupéra toutes les balles perdues et surtout en attaque par sa grande taille qui lui permit de réaliser de nombreux points. Mais c'est surtout à Nicolet que revint le mérite de prendre souvent à défaut la défense neuchâteloise peu à l'aise et de réussir une trentaine de points dans des positions souvent acrobatiques. Macherel et l'Américain MacGall se montrèrent à la hauteur de leur tâche et Vevy, en formation séduisante et homogène créa la surprise en remportant sur le fil une victoire importante et méritée.

EXCES DE CONFIANCE

Que dire de Neuchâtel qui évolua en dessous de ses possibilités habituelles en raison d'un certain excès de confiance et qui se trouva embarrassé face à la volonté des Vevyens? Trop de mauvaises passes et un manque de concentration en défense déséquilibrèrent souvent le jeu des Neuchâtelois. MacLaughlin, légèrement malade, passa une grande partie de la rencontre sur le banc des remplaçants. L'Américain ne se retrouva partiellement que dans les dernières minutes de la rencontre. Woytowicz demeura un grand réalisateur mais sa position défensive n'est pas toujours efficace. Seuls Schaller et Bucher se montrèrent à la hauteur de la situation mais ils durent quitter le terrain trop tôt pour cinq fautes personnelles. L'entraîneur Zakar ne connut pas sa réussite habituelle et fut mal inspiré dans nombre de ses

entreprises. J.-M. Pizzera, son frère Pierre-Yves et Osowiecki sont en petite forme alors que Reichen a montré de bonnes dispositions après un éloignement prolongé des terrains.

Ce faux pas des Neuchâtelois est lourd de conséquence au classement ac-



AU PANESPO. — Une phase animée devant le panier neuchâtelois. (Avispress - J.-P. Baillod)

Fribourg Olympic vainqueur de Federale

Fribourg Olympic - Federale Lugano 95-80 (47-40)

Halle des sports: 1300 spectateurs. Arbitres: Benz-Busset.

Fribourg: C. Denervaud (0), Kund (7), Kiener (14), Karati (28), Mracek (14), J. Denervaud (7), Currat (25).

Federale: Zerach (4), S. Ponzio (6), Cedraschi (12), Dell'Acqua (4), A. Ponzio (0), Moore (27), Nicolet (4), Lawrence (23).

Federale a fait illusion durant une vingtaine de minutes avant de s'effondrer devant la pression des Fribourgeois. Ces derniers, grâce surtout au diabolique Karati et à l'adroit Currat, ont signé un succès plus ample que prévu.

tuel car ils s'éloignent de la tête. Samedi prochain, la confrontation avec Stade Français à Genève est une nouvelle grande échéance dans ce championnat. Neuchâtel se doit de réagir de façon énergique pour éviter une nouvelle déconvenue.

M. R.

U.G.S. - Neuchâtel protêt déposé

Réuni sous la présidence de Pierre Pizzera, Neuchâtel a pris acte de la décision de la Fédération suisse lui donnant tort dans le litige qui l'oppose à U.G.S. Le comité Neuchâtel s'étonne de la légèreté de cette décision au vu de la feuille de match signée par les deux parties ainsi que par les arbitres. Considérant les faits, et tenant compte qu'aucune consultation n'a été faite côté neuchâtelois, il a décidé de déposer un protêt, s'estimant gravement lésé par cette décision.

Résultats

Fribourg Olympic - Federale Lugano, 95-80 (47-40); U.G.S. - Stade Français 69-75 (41-40); Zurich - Martigny 51-76 (34-32); Neuchâtel - Vevy 86-89 (43-42); Pregassona - Nyon 100-83 (48-42).

CLASSEMENT

1. Fribourg Olympic 8 matches, 14 points; 2. Stade Français 8-12; 3. Federale Lugano 8-11; 4. Pregassona 9-11; 5. Neuchâtel 8-10; 6. Vevy et Martigny 8-8; 8. U.G.S. 8-6; 9. Zurich 8-2; 10. Nyon 9-0.

natation

Un record suisse

Au cours d'un «meeting» tenu à la piscine des Vernets à Genève, le relais féminin du Genève natation 10 x 100 mètres nage libre a établi en 11'21"5 un nouveau record suisse. Genève natation détenait déjà le précédent record avec 11'23"4. Patricia Perron, Christiane Flamand, Françoise Monod, Christiane Bonnard, Fabienne Corbaz, Barbara Harzenmoser, Karin Cordet, Julie Carter, Astrid Bezençon et Joëlle Gallay ont participé à l'établissement de cette performance.

divers

MÉRITE SPORTIF

Karin Iten, Doesseger et le bob à quatre de Stalder lauréats 1973

La patineuse zuricoise Karin Iten, l'athlète argovien Werner Doesseger et l'équipe de bob à quatre de René Stadler: tels sont les principaux lauréats de l'Association suisse des journalistes sportifs qui, pour la 24^{me} fois, a procédé à l'attribution de ses distinctions annuelles pour mérites sportifs. Les autres lauréats sont le journaliste zuricois J.-Henri Schihin, pour son activité en faveur du sport, le peintre Hans Erni (Meggen) et le nageur genevois Yves Jaccard (prix de la sportivité).



KARIN ITEN. — La jeune patineuse zuricoise, après son second titre de championne suisse, a encore été désignée meilleure sportive pour 1973.

Il convient de rappeler que contrairement à ce qui se fait généralement à l'étranger, les journalistes suisses ne récompensent pas forcément le «meilleur sportif de l'année», mais bien le sportif le plus méritant. Ils attachent donc autant d'importance à la valeur morale et à l'esprit sportif des candidats qu'à leurs exploits, si brillants soient-ils. Ce rappel est nécessaire pour Karin Iten, dont la valeur des exploits sportifs n'est d'ailleurs pas en cause, mais qui a eu le mérite supplémentaire de les réunir en triomphant d'une maladie (diabète) qui aurait pu lui interdire le sport de compétition.

La désignation de Werner Doesseger a été faite dans la même optique. Les journalistes suisses ont tenu à récompenser un coureur de fond dont la carrière fut exemplaire. L'équipe de bob à quatre de René Stadler se voit pour sa part citée pour la deuxième fois. Elle avait déjà reçu le prix de la ville de Lausanne en 1971, l'année de son premier titre mondial.

Werner Doesseger, qui succède à Bernhard Russi, n'a devancé que de peu Roland Collombin (19 points sur un total de plus de 2200). Les «viennent-ensuite» accusent un retard très important. Doesseger a été placé 100 fois à la première place contre 69 à Collombin. Du côté féminin, la nageuse genevoise Françoise Monod a été placée à 152 reprises à la première place contre 142 à Karin Iten qui a toutefois été mieux classée sur l'ensemble des bulletins. En ce qui concerne le mérite par équipe, on peut noter que le FC Neuchâtel Xamax ne figure pas au classement (les six premiers seulement sont cités) bien qu'il ait été placé à 35 reprises à la première place.

Le palmarès 1973

Mérite féminin: 1. Karin Iten (Winterthur), patinage artistique, 1785 points; 2. Françoise Monod (Genève) natation, 1755; 3. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund), ski, 1220; 4. Monica Weier-Bachmann (Elgg), hippisme, 951; 5. Elisabeth Kaeser (Bulach) canoë, 76. Vreni Leiser (Aarau) athlétisme, 761.

Mérite masculin: 1. Werner Doesseger (Niederlenz), athlétisme, 2291; 2. Roland Collombin (Verségères), ski, 2200; 3. Fritz Chervet (Berne), boxe, 1528; 4. Hans Schmid (Mumliswil), ski, 1456; 5. Bernhard Russi (Andermatt), ski, 1447; 6. Walter Steiner (Wildhaus), ski, 1355; 7. Edi Hauser (Selkingen), ski, 1178; 8. Peter Rohner (St.-Margrethen), gymnastique, 1053; 9. Daniel Giger (Berne), escrime, 997; 10. Urs von Wartburg (Aarau) athlétisme, 761.

Mérite par équipes (prix de la ville de Lausanne): 1. Equipe suisse de bob à quatre (René Stadler, Werner Camichel, Erich et Peter Schaerer) 1110 p; 2. FC Bâle, 884; 3. HC La Chaux-de-Fonds, 878; 4. Equipe suisse junior d'équitation, 658; 5. Genève-Natation, 653; 6. LC Zurich, 618.

Mérite pour activité en faveur du sport: J.-Henri Schihin (Zurich), journaliste sportif.

Distinction pour travaux artistiques en rapport avec le sport: Hans Erni (Meggen) peintre.

Prix de la sportivité: Yves Jaccard (Genève) nageur.

patinage artistique CHAMPIONNATS SUISSES

Haut niveau chez les dames

L'épreuve féminine des championnats suisses, à Genève, a été d'un niveau technique exceptionnel. Dans le sillage de Karin Iten, la tenante du titre, plusieurs jeunes patineuses ont présenté, dans leur «libre» des exhibitions truffées de difficultés élevées. Si Kathy Brunner et Evelyn Reusser, respectivement médaillées d'argent et de bronze, ont obtenu leur qualification pour les championnats d'Europe, on regrettera que la Bâloise Michèle Haider ait concédé un trop lourd retard à l'issue des figures imposées. Elle a démontré une présence sur la glace, un tempérament de feu au service d'une maîtrise étonnante.

Médaille de bronze des derniers championnats d'Europe, Karin Iten a

assuré son deuxième titre national sans forcer son talent. On l'a eu vue plus brillante en d'autres occasions.

VAINQUEUR SANS TITRE

Chez les garçons, le Chaux-de-Fonnier Stéphane Prince (13 ans) s'est adjugé la première place mais aucun titre national n'a été décerné dans cette catégorie en raison de la modestie des notes obtenues par les deux seuls concurrents en lice.

En couples, les jumeaux Bâlois Karin et Christian Kunzle, champions depuis 1970, ont conservé sans peine leur couronne. En danse, victoire en catégorie A, du couple G. Buhler - M. Baechli et, en catégorie B, de P. Adank et L. Focking.

Le sommet des grands crus
VIN DU DIABLE
Cortailod - rouge.
Vente à Neuchâtel.
«Aux Gourmets»

NETTOYAGE + REPASSAGE
vitosec NETTOYAGE A SEC
meilleur plus vite moins cher
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

| | |
|-------------|-------------|
| Pantalon | 3.80 |
| Veston | 4.40 |
| Manteau | 8.80 - 9.80 |
| Imper | 11.80 |
| Robe simple | 6.80 |
| Jupe simple | 3.80 |

NOUVEAU À BEVAIX
SIEMENS

| | |
|------------------------------|--------|
| Machines à laver à partir de | 898.- |
| Lave-vaisselle à partir de | 1194.- |
| Cuisinières à partir de | 358.- |
| Frigos à partir de | 298.- |
| Congélateurs à partir de | 598.- |

SIEMENS vous offre tout cela à des prix très bas. Livraison partout. Grandes facilités de paiement.

NATURELLEMENT CHEZ LE SPÉCIALISTE
Discount du Vignoble
Fornachon & Cie
2022 BEVAIX. Tél. (038) 46 18 77.

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse - étranger
VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Bell vous permet aussi de passer les fêtes ailleurs que dans la cuisine

Grâce au service du traiteur Bell, vous pourrez à nouveau passer les jours de fête parmi votre famille et non parmi des marmites, des casseroles et des plats.

Le traiteur Bell vous apporte votre buffet de Noël, de Saint-Sylvestre et de Nouvel An chez vous. Par exemple un hors-d'œuvre riche (composé de foie gras, crevettes, saumon, langoustines, terrine Bell et d'autres délicatesses).

Ou un prestigieux filet Wellington. Ou un pâté exquis, accompagné de sauce Cumberland et de salades appétissantes. Ou encore un roast-beef en croûte. Et même un buffet de charcuterie en cent variations. Si vous le désirez.

Bell
Votre table de fête est prête en cinq sec

Une CURE efficace!

Cireulan

Troubles circulatoires! Pendant l'âge critique, on doit attacher une grande importance à la circulation, car on a l'âge de ses artères. Cireulan vous soulage et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les maux de tête découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, etc. Cireulan chez votre pharmacien et droguiste Fr. 5.40, 1/2 litre Fr. 12.90, 1 litre Fr. 22.50.

SUR MESURE
COSTUMES - JUPES
MANTEAUX - ROBES
Grand choix de tissus.
ROBERT POFFET tailleur,
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

aufina
Créditomat
La façon la plus simple d'obtenir un prêt personnel: marquer le montant d'une croix, remplir le coupon et envoyer à Aufina.
Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

| Montant en espèces* | Mensualités | | | |
|---------------------|-------------|-----------|----------|----------|
| | 6 mois | 9 mois | 12 mois | 15 mois |
| Fr. 1000.- | ● 175.10 | ● 119.20 | ● 91.20 | ● 74.40 |
| Fr. 2000.- | ● 350.30 | ● 238.40 | ● 182.40 | ● 148.80 |
| Fr. 3000.- | ● 525.50 | ● 357.60 | ● 273.70 | ● 223.30 |
| Fr. 4000.- | ● 700.70 | ● 476.80 | ● 364.90 | ● 297.70 |
| Fr. 5000.- | ● 875.80 | ● 596.10 | ● 456.10 | ● 372.20 |
| Fr. 7500.- | ● 1313.80 | ● 894.10 | ● 684.20 | ● 558.30 |
| Fr. 10000.- | ● 1751.70 | ● 1192.20 | ● 912.30 | ● 744.40 |

*Crédits jusqu'à Fr. 20.000.- (conditions sur demande)
Nos prix comprennent les prestations d'un certificat de protection: en cas de maladie ou d'accident, cette assurance paie vos mensualités échues.

Coupon FN

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ N° postal, localité _____
N° de téléphone _____ Date de naissance _____ Nationalité _____
Marié(e)/célibataire _____ Nombre d'enfants _____ Profession _____
 Salaire net _____ Revenus accessoires (p. ex. épouse) _____
Domicilié(e) à l'adresse ci-dessus depuis _____ Loyer _____
Autres prêts en cours (oui ou non): _____
Date _____ Signature _____

Aufina SA, 2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
2502 Bienne, place de la gare 9, tél. 032 3 22 27 et dans toutes les villes importantes 211

Bernois et Chaux-de-Fonniers creusent le trou en ligue A

Sierre fait illusion pendant quinze minutes

BERNE - SIERRE 10-2 (4-1 6-0-1)
MARQUEURS. — Leuenberger, 9me; Henzen 11me; Meier, 15me; Dellsperger 16me, 20me et 21me; Krupicka, 25me; Meier, 34me; Dellsperger 38me; Cadieux 39me; Dolder 40me; N. Mathieu 54me.

NOTES — Patinoire couverte de l'Allmend. 13.000 spectateurs (seulement). Berne s'annonce sans Brun, qui s'est retiré de la première équipe.

Les malheurs siérois sont en partie responsables de la netteté de la défaite enregistrée par les hommes de Vanek à l'Allmend.

lever ses dernières illusions à un Sierre qui a rapidement paru déboussolé. Les deux derniers tiers n'ont été qu'une formalité pour Cadieux et ses hommes.



UN DE PLUS. — Au terme d'une pression très forte de Berne, Krupicka réussit un nouveau but pour ses couleurs, la défense valaisanne étant submergée.

Ligue A
Ambri Piotta - Genève Servette 2-4 (1-1, 1-2, 0-1); C.-P. Berne - Sierre 10-2 (4-1, 6-0, 0-1); Kloten - La Chaux-de-Fonds 3-10 (0-1, 1-5, 2-3); C.-P. Zurich - Langnau 9-2 (2-0, 3-2, 4-0).

Ligue B
Groupe ouest
Lausanne - Fleurier 6-2 (2-2, 3-0, 1-0); Neuchâtel - Martigny 8-4 (3-0, 1-3, 4-1); Villars - Fribourg 4-1 (1-1, 2-0, 1-0); Viège - Forwald Morges 5-4 (1-1, 1-1, 3-2).

Ligue B
Groupe est
Davos - Thonne 4-3 (0-1, 1-1, 3-1); Arosa - Bâle 6-3 (2-0, 1-2, 3-1); Bienne - Kusknacht 11-3 (2-1, 2-1, 7-1); Lugano - Olten 6-2 (1-1, 2-0, 3-1).

Langnau décevant
CP Zurich - Langnau 9-2 (2-0, 3-2, 4-0)
Hallenstadion. 3500 spectateurs. Arbitres: Meuri - Sprint. Marqueurs: 12me, Muehlebach 1-0; 15me, Small 2-0; 29me, Lerch 3-0; 30me, Schmid 4-0; 31me, Keller 5-0; 33me, Berger 5-1; 39me, F. Lehmann 5-2; 45me, Muehlebach 6-2; 49me, Keller 7-2; 53me, Wespi 8-2; 54me, Small 9-2.

Genève Servette vainqueur à Ambri
Ambri Piotta - Genève Servette 2-4 (1-1 1-2 0-1)
Valascia. 2500 spectateurs. Arbitres: Berchten - Haegi. Marqueurs: 1re, Rossetti 1-0; 16me, Christoffel 1-1; 21me, Friederich 1-2; 21me, Ch. Pargaetzi 1-3; 38me, Cvach 2-3; Friederich 2-4.

CHAMBARDEMENTS
Toutefois, si les deux équipes ont été sur le même pied quant aux incidents, il faut bien reconnaître que la blessure de Locher a eu, par la suite, de fâcheuses répercussions sur le rendement de la formation siéroise, qui a « tourné » pendant quelques minutes avec trois arrières avant d'aligner à nouveau J.-C. Locher et de devoir s'en priver complètement dès le début du deuxième tiers-temps.

Genève Servette vainqueur à Ambri
Ambri Piotta - Genève Servette 2-4 (1-1 1-2 0-1)
Valascia. 2500 spectateurs. Arbitres: Berchten - Haegi. Marqueurs: 1re, Rossetti 1-0; 16me, Christoffel 1-1; 21me, Friederich 1-2; 21me, Ch. Pargaetzi 1-3; 38me, Cvach 2-3; Friederich 2-4.

Genève Servette vainqueur à Ambri
Ambri Piotta - Genève Servette 2-4 (1-1 1-2 0-1)
Valascia. 2500 spectateurs. Arbitres: Berchten - Haegi. Marqueurs: 1re, Rossetti 1-0; 16me, Christoffel 1-1; 21me, Friederich 1-2; 21me, Ch. Pargaetzi 1-3; 38me, Cvach 2-3; Friederich 2-4.

CHAMBARDEMENTS
Toutefois, si les deux équipes ont été sur le même pied quant aux incidents, il faut bien reconnaître que la blessure de Locher a eu, par la suite, de fâcheuses répercussions sur le rendement de la formation siéroise, qui a « tourné » pendant quelques minutes avec trois arrières avant d'aligner à nouveau J.-C. Locher et de devoir s'en priver complètement dès le début du deuxième tiers-temps.

La Chaux-de-Fonds sans problèmes à Kloten
KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 3-10 (0-2 1-5 2-3)
MARQUEURS. — T. Neining 3me; Berra 13me; Piller 23me; Henrioud 25me; Dubois 28me; Turler 32me; Ubersax 33me; Turler 37me; J. Lott 43me; Piller 44me; Dubois 54me; Willmann 59me; Nussbaumer 60me.

La Chaux-de-Fonds sans problèmes à Kloten
KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 3-10 (0-2 1-5 2-3)
MARQUEURS. — T. Neining 3me; Berra 13me; Piller 23me; Henrioud 25me; Dubois 28me; Turler 32me; Ubersax 33me; Turler 37me; J. Lott 43me; Piller 44me; Dubois 54me; Willmann 59me; Nussbaumer 60me.

La Chaux-de-Fonds sans problèmes à Kloten
KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 3-10 (0-2 1-5 2-3)
MARQUEURS. — T. Neining 3me; Berra 13me; Piller 23me; Henrioud 25me; Dubois 28me; Turler 32me; Ubersax 33me; Turler 37me; J. Lott 43me; Piller 44me; Dubois 54me; Willmann 59me; Nussbaumer 60me.

Bienne se débarrasse de Kusknacht...

BIENNE - KUSKNACHT 11-3 (2-1 2-1 7-1)
MARQUEURS. — Probst 1re; Lativovich, 6me, 48me et 57me; Birrer 16me; Monga 23me; Riesen 33me; Stampfli 19me et 52me; Burri 48me et 57me; Honegger 50me; Probst 51me; Hurlzer 55me.

trade; il n'apparaît plus sur la glace par la suite. A la 47me, penalty en faveur de Bienne que Burri tire sur un poteau. Pénalités: Bienne 3 fois 2 minutes; Kusknacht 9 fois 2 minutes et 10 minutes à Lips.

NEUCHÂTEL RÉUSSIT SA « GÉNÉRALE » FACE À MARTIGNY
NEUCHÂTEL - MARTIGNY 8-4 (3-0 1-3 4-1)
MARQUEURS. — Gygli 9me; Dolbec 13me; Paroz 16me; Dolbec 21me; Svoboda 22me; Bovier 22me; Fiacan 30me; Dolbec 41me et 45me; Baumann 47me; Paroz 49me; Beuchat 54me.

NOTE. — Patinoire de Monruz. 400 spectateurs. Glace excellente. Temps sec et froid. Martigny joue sans Grénon (blessé) Huggler modifie deux de ses lignes d'attaque à partir du deuxième tiers-temps: Pellaton joue avec Gygli et Beuchat (deuxième ligne) alors que la troisième ligne se compose de Zingg, Dubois, Schreyer. A Martigny, Berra prend la place de Salvatore dans la ligne de Svoboda au cours de la première période.

LES TOURS FINALS DE LIGUE B COMMENCENT DÉJÀ DEMAIN SOIR

Les tours finals de Ligue B débuteront demain déjà, ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière. En voici le calendrier:
Tour de promotion
Mardi 18 décembre: Villars - Viège, Fribourg - Lausanne, Lugano - Arosa, Davos - Bienne. Samedi 22 décembre: Bienne - Fribourg, Arosa - Villars, Viège - Lugano, Lausanne - Davos. Samedi 5 janvier: Villars - Bienne, Lugano - Fribourg, Davos - Viège, Arosa - Lausanne. Mardi 8 janvier: Bienne - Arosa, Lugano - Davos, Viège - Lausanne, Fribourg - Villars. Samedi 12 janvier: Bienne - Viège, Davos - Villars, Arosa - Fribourg, Lausanne - Lugano. Mardi 15 janvier: Bienne - Lugano, Davos - Arosa, Viège - Fribourg, Villars - Lausanne. Samedi 19 janvier: Lausanne - Bienne, Lugano - Villars, Viège - Arosa, Fribourg - Davos.

Tour de relégation
Mardi 18 décembre: Forward Morges - Fleurier, Neuchâtel - Martigny, Kusknacht - Olten, Bâle - Thonne. Samedi 22 décembre: Olten - Neuchâtel, Thonne Forward, Fleurier - Bâle, Martigny - Kusknacht. Samedi 5 janvier: Forward - Olten, Bâle - Neuchâtel, Kusknacht - Fleurier, Thonne - Martigny. Mardi 8 janvier: Olten - Thonne, Bâle - Kusknacht, Fleurier - Martigny, Neuchâtel - Forward. Samedi 12 janvier: Olten - Fleurier, Kusknacht - Forward, Thonne - Neuchâtel, Martigny - Bâle. Mardi 15 janvier: Olten - Bâle, Kusknacht - Thonne, Fleurier - Neuchâtel, Forward Morges - Martigny. Samedi 19 janvier: Martigny - Olten, Bâle - Forward, Fleurier - Thonne, Neuchâtel - Kusknacht. Samedi 26 janvier: Neuchâtel - Olten, Forward - Thonne, Bâle - Fleurier, Kusknacht - Martigny. Mardi 29 janvier: Olten - Kusknacht, Thonne - Bâle, Fleurier - Forward, Martigny - Neuchâtel. Samedi 2 février: Olten - Forward, Neuchâtel - Bâle, Fleurier - Kusknacht, Martigny - Thonne. Mardi 5 février: Thonne - Olten, Kusknacht - Bâle, Martigny - Fleurier, Forward - Neuchâtel. Samedi 9 février: Fleurier - Olten, Forward - Kusknacht, Neuchâtel - Thonne, Bâle - Martigny. — Mardi 12 février: Bâle - Olten, Thonne - Kusknacht, Neuchâtel - Fleurier, Martigny - Forward. — Samedi, 16 février (coup d'envoi à 20 h 15): Olten - Martigny, Forward - Bâle, Thonne - Fleurier, Kusknacht - Neuchâtel. — Mardi, 19 février: Matches d'appui éventuels.



SANS BAVURE. — Dolbec se présente seul devant le gardien octodurien et n'a aucune peine à le battre. C'est le quatrième but de Neuchâtel.

Fleurier battu par un Lausanne nouvelle formule

LAUSANNE - FLEURIER 6-2 (2-2 3-0 1-0)
MARQUEURS. — Vincent, 1re; Lindberg, 9me; Kobler, 11me; Reinhart, 16me; Spengler, 32me et 40me; Roccati, 35me; Perrier, 51me.
LAUSANNE. — Abegglen; Sgualdo, Roccati; Nussbaum, Perrier; Spengler, Lindberg, Stoller; Wildbolz, Winiger, Reinhart; Wicky, Vuilleumier, Schlaeppli. Entraîneur: Lindberg.
FLEURIER. — Eisenring, Vincent, Reymond; Staudenmann, Girard; Leuenberger, Courvoisier, Jeannin; Tschanz, Kobler, Emery; Weissbrodt, Frossard, Fornoni. Entraîneur: Vincent.
ARBITRES. — MM. Wenger et Niederhauser.
NOTES. — Patinoire de Montchoisi. 1500 spectateurs. Glace excellente. Lausanne joue sans Dubi (bras cassé). Au 3me tiers-temps, Schoeni remplace Vuilleumier. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Lausanne; 3 fois 2 minutes contre Fleurier.

simple formalité, les deux équipes étant définitivement classées dans leur groupe respectif. Ainsi, ce match se situait dans le contexte de la mise au point pour les deux équipes en vue des prochaines rencontres.
Disons d'emblée que Fleurier fut un adversaire tout à fait valable pour un Lausanne à la recherche d'une nouvelle formule depuis l'accident de Dubi, son élimination créant une déficience certaine dans l'attaque lausannoise.
Ainsi, l'entraîneur lausannois a recomposé son équipe en s'entourant de Spengler et Stoller et en adjoignant Wildbolz et Winiger à Reinhart, Schlaeppli, Wicky et Vuilleumier formant la troisième ligne d'attaque.

Villars s'impose face à Fribourg
VILLARS - FRIBOURG 4-1 (1-1, 2-0, 1-0)
MARQUEURS: R. Schmidt 5me; Brugier 10me; Giroud 23me; J.-L. Croci-Torti 30me; Brugier 42me.
VILLARS: G. Croci-Torti; Bartel, Heiz; Gallaz, Y. Vonlanthen, Waeber; Chappot, Bonzon; Giroud, Brugier, J.-L. Croci-Torti; Mariétan, Berra, Luisier; Cossetto, Pochon. Entraîneur: Bernasconi.
FRIBOURG: Boschung; Baeryswil, Hubscher; A. Vonlanthen, Waeber; Etienne, R. Schmidt, P. Schmidt; Alex Vonlanthen, Stoll, Piché; Hertig, Schweizer, Brulhart; Bucher, Wutrich. Entraîneur: P. Schmidt.
ARBITRES: MM. Frei et Urvyler.
NOTES: Patinoire de Villars. 900 spectateurs. Villars joue au complet. Raemy, blessé, manque à Fribourg. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Villars; 5 fois 2 minutes contre Fribourg.

Même si le match n'avait aucune importance, les deux équipes l'ont entamé à un rythme élevé qui n'a d'ailleurs diminué qu'à de rares instants. On assista donc à une bonne rencontre jouée avec virilité mais avec correction.

Villars s'impose face à Fribourg

Victoire finale de Villars tout à fait logique, ses actions étant plus appuyées et soutenues par des arrières qui n'hésitent pas à venir œuvrer dans le camp de défense adverse.
Fribourg a fait preuve d'une belle activité en attaque, bien que sa deuxième ligne ait été moins percutive du fait de l'absence de Raemy. Fribourg fait partie du bon trio des équipes romandes avec son adversaire du jour et Lausanne, mais aucune d'elles ne peut être de prétentions à l'ascension car, dans des domaines différents, il manque encore pas mal d'arguments.
Hug O.

A l'étranger

L'URSS et la Tchécoslovaquie ont pris la tête du tournoi de Moscou à l'issue de la première journée. La Pologne était au repos. Résultats: Tchécoslovaquie - Finlande 7-1; URSS - Suède 8-3.

UNE IDÉE POUR LUI FAIRE PLAISIR



**SPLENDIDE MANTEAU IMITATION
FOURRURE AGNEAU col revers, boutonnage
2 rangs, martingale au dos, coloris beige clair et brun**

249.-

La Cité

**OFFREZ UN
LUXUEUX
BRIQUET
A GAZ
30 à 40 %
rabais**
Briquets
visibles dans
les vitrines au
sous-sol du
tea-room au
Rendez-vous
à Neuchâtel.
Vente par
Publi-Feu,
Neuchâtel.
(038) 24 69 98.

**Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur !**
Téléphonez
au 25 54 93

REOS
F. STIEGER
Bercles 5

APOLLO
25 212

Complètement transformé
Dès aujourd'hui
15 h + 20 h 30
Faveurs suspendues
16 ANS

Un western en couleurs
du tonnerre avec
TERENCE HILL

Lundi - Mardi
Mercredi
DERNIÈRES **17 h 45**
16 ans

**EN GRANDE PREMIERE
SUISSE ROMANDE**

**EN MÊME TEMPS
QUE PARIS**



donc...
LE MAGNIFIQUE

★
A Paris... les
7 premiers
jours
142.000
spectateurs !

CINEDOC

Un document important sur
30 années sombres de l'histoire... **MEIN KAMPF**
Naissance, puissance et déclin du national-socialisme !

Auto-école ABC
DOUBLE COMMANDE

J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59
Petite voiture - Parcage facile

LA VOITURE, UNE HISTOIRE D'AMOUR.

Nous l'examinons à fond avec nos
appareils de test modernes, de la bougie
à commande électronique. Ensuite, nous
réparons, avec l'amour du détail,
En peu de temps,
pour peu d'argent.



**Nous aimons
votre voiture.
Les Services Bosch**

Neuchâtel
Fritz Winkler, Electro-Auto-Service
Prébarreau 3, Téléphone 038/24 21 66

DURS D'OREILLES GRANDE NOUVEAUTÉ

Enfin, nous pouvons vous présenter un appareil
acoustique avec le nouveau microphone directionnel,
qui vous procure une excellente audition même dans
une ambiance très bruyante.

Venez l'essayer, sans aucun engagement,

mardi 18 décembre 1973, de 14 à 17 heures
PHARMACIE TRIPET
Rue du Seyon 8 — Tél. (038) 24 66 33

Etant fournisseur de l'assurance invalidité,
nous nous occupons de toutes les démarches.

J.-P. SCHMID
OPTIQUE ACOUSTIQUE

Petit-Chêne 38 (face cinéma Georges V), LAUSANNE
Tél. (021) 23 49 33

BON pour une documentation

Nom :

Adresse :

Tél. :

PROFITEZ ACTION D'ECHANGE

Etes-vous certain que votre
appareil «Box» fonctionne?
Est-ce que votre appareil vous
montre par un signal si la
lumière est suffisante pour
photographier?
Votre appareil vous permet-il
par mauvais temps ou le soir
de photographier au flash?



**ACTION
D'ECHANGE!**

KONIPAK 300, appareil automatique pour
cassettes Instamatic avec étui, 1 flash-cube
et un film d'essai

Prix pour le set complet Fr. 83.—

Reprise de votre ancien appareil,
quel que soit son état, Fr. 10.—

**VOUS PAYEZ DONC NET
CHEZ NOUS** Fr. 73.—

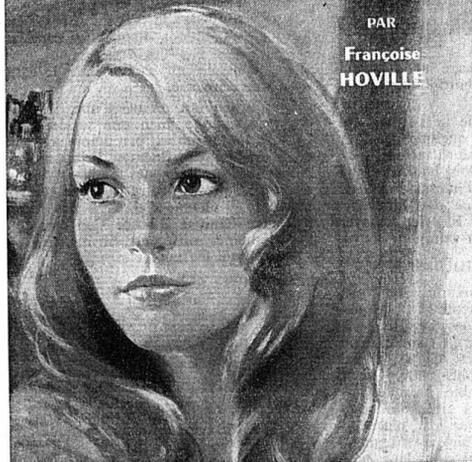
UNIPHOT SA

La personnalisation
du service

NEUCHÂTEL : Photo-Ciné Américain - Castellani - Gloor. —
CERNIER : Photo-Ciné Schneider. — SAINT-BLAISE : Photo-Ciné Lanzoni.

LE VOYAGE À VALENCE

PAR
Françoise
HOVILLE



Son conducteur, au visage brun et nouveau comme un cep,
avait cent ans, et les pneus qui garnissaient les roues étaient
anachroniques. Derrière, assis dans la paille : deux enfants.

La charrette vint sur la place, s'arrêta devant moi, l'an-
cêtre descendit, et je le vis avec surprise venir prendre ma
valise. Je n'avais pas pensé à ce genre de « voiture ».

Il posa la valise au fond de la charrette entre les pieds
des enfants — un garçon et une fillette d'une dizaine d'an-
nées — installa des coussins sur la banquette de bois, enfila
quatre tiges de fer dans leurs supports aux quatre coins du
véhicule et posa dessus, en guise de parasol, une toile bleue
frangée de pompons blancs. Puis, il m'aida obligeamment à
monter en voiture, fit le tour de la charrette, prit place à
côté de moi, saisit les rênes. Le tout sans un mot. Mais
avec cette simplicité, cette dignité du geste qui inspirent con-
fiance.

Nous partîmes au pas tranquille du muet noir, qui se-
couait les oreilles de plaisir. Notre auvent de toile bleue
apaisait la lumière. Il reposait les yeux.

Et je fus bien, tout à coup, d'être là, auprès de ce vieil-
lard, de ces enfants inconnus. Dans ce paysage jamais vu je
me sentis chez moi. C'était comme autrefois, quand j'étais
enfant dans la campagne de Chaumont et que mon père
vivait. Le temps continuait comme une chaîne éternelle. Je
songeai à mon père, à mon mari, à mon fils : j'étais un des
maillons de la chaîne — que je ne devais pas briser.

Je devais être forte et tranquille comme ce vieillard —
maillon d'une autre chaîne — qui, malgré son âge, tenait
bien droit les rênes, pour gagner quelques sous et n'être pas
à charge des siens. Et qui emmenait ses petits-enfants pour
leur faire une joie, un souvenir de plus.

Nous longeâmes des vignobles au feuillage sec, qui cuisait
sec. Il n'aurait plus les grappes noires que le soleil, puisait
dans l'attente d'une vendange imminente.

Puis, plantés régulièrement, des arbres ronds, vert sombre,
dont les feuilles luisantes cachaient des fruits d'or, nous en-
vironnèrent : les orangers ! Ils semblaient d'une vitalité ex-
ubérante comparés aux ternes prisonniers en caisse que j'avais
vus jusqu'alors.

Je fis un geste pour les indiquer à mon conducteur et
montrer mon plaisir. Il acquiesça d'un sourire qui parut très
blanc dans son visage brun. Je me dis qu'il n'était peut-être
pas si vieux. Il eût suffi d'un rien pour qu'il ressemblât à
Don Quichotte.

Je regardai les enfants. Ils jouaient à se taquiner avec des
brins de paille, mais sans me quitter des yeux car j'étais
évidemment leur plus grand objet de distraction.

La route blanche montait et le mulet allait au pas. Mais je
n'avais nulle impatience. Je vivais un instant vieux comme le
monde où le temps n'avait plus de mesure. Une bise légère,
venue de la mer, nous rafraîchit, faisant danser les pompons
au-dessus de ma tête, et je découvris que j'avais faim.

Songeant que j'arriverais à Villarosa après l'heure du repas,
j'ouvris mon sac de voyage pour partager mes victuailles
avec les enfants.

Curieux, intéressés, ils échangèrent un sourire complice,
mais hésitèrent à tendre la main et eurent un regard pour
l'ancêtre avant d'accepter en murmurant : « Gracias ».

Un énorme olivier au tronc millénaire barrait la route qui
le contournaient. Notre cocher y dirigea son équipage et nous
pûmes manger tranquillement à l'ombre de ce géant. J'hési-
tai à peine à offrir des sandwiches à mon compagnon —
qui les accepta avec simplicité.

Je n'oublierai jamais ce pique-nique espagnol. Nous étions
seuls dans le paysage et la lumière était si lumineuse. Les enfants
éloignés les importants. Je me sentais bien. Je n'avais plus
d'angoisse, aucune crainte quant à la réussite de mon entre-
prise. Ce vieillard et ces enfants, partageant avec confiance
le repas de l'étranger, fortifiaient mon courage et ma foi.

L'ombre légère de l'olivier dansait sur nos visages. Muets
nous échangeâmes des sourires, dans un complicité de plaisir
qui remplaçait avantageusement les paroles malhabiles. Tout
fut partagé, mais je laissai les friandises aux enfants car je
mourais de soif.

Nous descendîmes de la charrette pour nous dégourdir les
jambes. Mon compagnon s'éloigna à travers les rocaïles, en
contrebas de la route. Les enfants le suivirent. J'offris un
croûton au mulet et le chatouillai de ces lèvres au creux de
ma main me rappela Pink Lady.

Dans le paysage silencieux le rire des enfants précéda leurs
pas. Ils revinrent sur la route, suivis du vieil homme qui
tenait, dans sa main noueuse et brune, un gobelet qui sem-
blait du même bois, ruisselant d'eau fraîche !

Il me l'offrit comme un présent des Dieux. En était-il un
lui-même, pour avoir deviné à quel point j'avais soif ? Ou
avait-il trouvé de l'eau dans cette nature desséchée ? Je n'ai
rien bu de meilleur en Espagne malgré la richesse des vins,
et, désormais, chaque fois que j'ai très soif, je pense à ce
gobelet d'eau.

Nous reprîmes la route. Les orangers étaient loin derrière.
Nous roulions maintenant sous une pinède odorante. A un
détour du chemin, mon guide leva la main pour me montrer
Villarosa.

Le vieux château, de style mauresque, émergeant des pins,
domine le paysage. J'appris plus tard qu'il date du XIII^e
siècle, temps de la reconquête du royaume de Valence par
Jacques I^{er} d'Aragon. Il semblait haut perché, construit sur
le rocher et seulement entouré de pierres : je vis bientôt
qu'il n'en était rien.

La route, qui montait toujours, vira plusieurs fois avant
de se terminer en une vaste esplanade, où d'imposantes et ma-
gnifiques grilles de fer forgé défendaient l'entrée du château,
qui n'était plus visible de cet endroit.

Le mulet s'arrêta tout seul. Son maître mit pied à terre,
vint me donner la main pour m'aider à descendre, prit mes
bagages, qu'il porta près de la grille, et appuya sur un
bouton électrique qui déclencha l'ouverture de la porte.

Il avait mis tant de courtoisie à m'amener jusque-là que je
crus, un instant, qu'il m'accompagnerait jusqu'au château —
n'avais-je pas rêvé qu'il me conduisit à mon mari, et me
remît à lui comme un colis rendu à bon port ? — mais je
vis qu'il attendait son dû : je le payai donc.

Il me salua, remonta en voiture, et le mulet reprit sa
route d'un trot léger tandis que les enfants me faisaient des
signes d'adieu. Malgré la porte ouverte qui m'invitait à entrer,
ces grilles rébarbatives m'impressionnaient défavorablement.
Qu'allais-je trouver derrière ?

VALMON
RÉCUPÉRATIONMichel Monnard
et John Vallélian
achètent tous**DÉCHETS**Industries et privés
Fer - Métaux
Chiffons - Papiers
Chantier :
SERRIÈRES
Quai
Jeanrenaud
31 73 55
Bureau :
42 27 49**ROCHAT**
G E R N I E RQuincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Combustibles
Butagaz

Tél. (038) 533 532

**"avez-vous suffisamment de Cynar
pour vos invités?"****CYNAR**

le bitter-apéritif à base d'artichauts

**Gratuit**
1 verre Cynar avec
chaque bouteille de Cynar

Patinoire des Mélèzes

HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

Mardi

18 décembre
à 20 h 30**BERNE**Championnat
suisse
de ligue
nationale A.**COURS DE SKI**

avec

L'ÉCOLE CLUB MIGROS**1. SPÉCIAL ENFANTS****LES BUGNETS - LA ROBELLA** (pour le Val-de-Travers)**4 mercredis après-midi: Fr. 26.-**Notre prix comprend :
le transport Neuchâtel - les Bugnêts ou Buttes - la Robella et
retour ; deux heures d'enseignement de ski par les moniteurs de
l'Ecole Club de ski.
COLLATION A 16 HEURES

Pour adultes :

2. LA ROBELLA (Val-de-Travers)

4 dimanches de 10 h 00 à 12 h 00 : Fr. 32.-

3. LA VUE-DES-ALPES (piste éclairée)

4 mercredis de 20 h 00 à 22 h 00 : Fr. 32.-

4. LES BUGNETS

4 samedis de 14 h 00 à 16 h 00 : Fr. 32.-

4 dimanches de 10 h 00 à 12 h 00 : Fr. 32.-

5. SKI DE FOND

« en collaboration avec l'Ecole suisse de ski nordique »

2 leçons de 2 heures : Fr. 28.-

skis - soulères - bâtons fournis par l'école

au choix :

a) le mardi de 20 h 00 à 22 h 00 (piste éclairée)

b) le jeudi de 20 h 00 à 22 h 00 (piste éclairée)

c) le samedi de 09 h 30 à 11 h 30 (enfants dès 12 ans)

d) le samedi de 14 h 30 à 16 h 30 (enfants dès 12 ans)

Renseignements dans les marchés et magasins Migros.

Pour le cours « Enfants aux Bugnêts », inscriptions à faire
directement au secrétariat de l'Ecole Club Migros, 11, rue de
l'Hôpital, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 83 48.

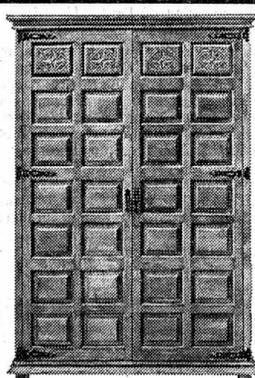
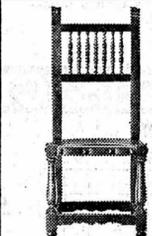
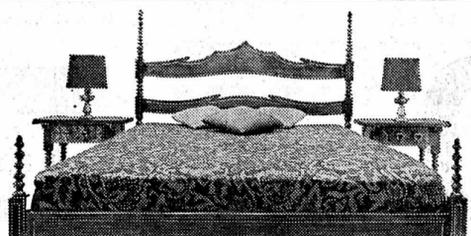
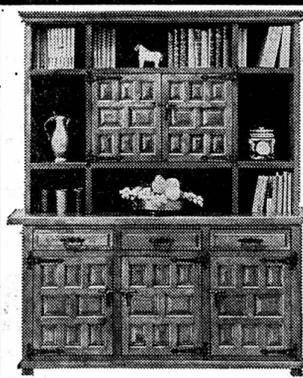
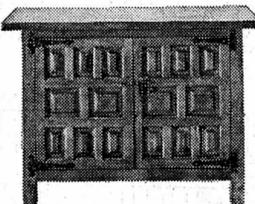
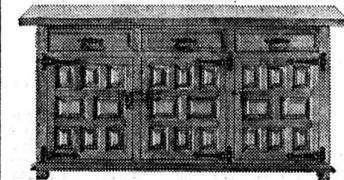
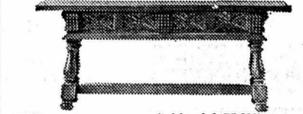
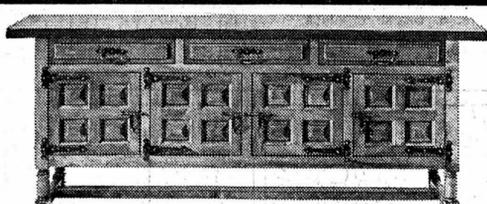
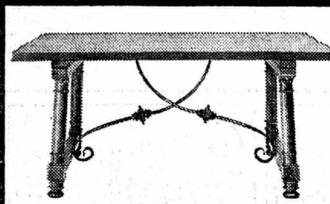
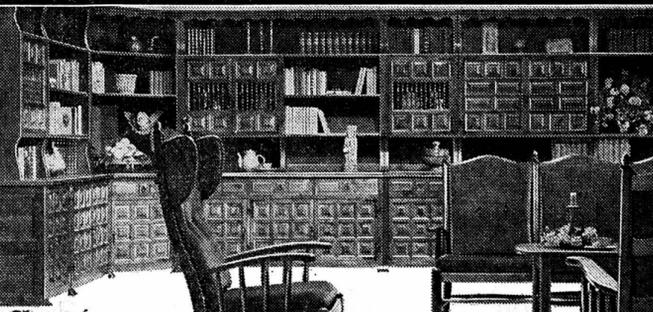
H. FAVRE
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Place du Marché Neuchâtel

AGENT OFFICIEL: ZENITH ROAMER AVIA ENICAR
ALLIANCES CLASSIQUES OU FANTAISIE

**Loterie
Romande
5 janvier**

288000

1 billet gagnant sur 5

Muebles rusticos españolesExécutés par des artisans, d'après des modèles anciens. Bouleau massif, teinté en brun antique et ciré. Achat en gros, directement en Espagne — sans intermédiaire — ça veut dire: **des prix extrêmement avantageux pour vous.** Prix réduit en emportant le meuble choisi. Ces exemples vous donnent seulement un petit aperçu de notre choix incomparable de meubles rustiques. Visitez notre exposition spéciale **EL RANCHO**. Romantique à souhait elle est un vrai régal pour les yeux de tous les amateurs de mobilier rustique.**Pfister**
ameublements sa**Armario** (armoire 10.043)
123 cm. Un tiers pour
le linge. Motifs sculptés à la main sur
les caissons supérieurs.
Franco domicile, seul. 1220.-**Silla**
(chaise 28.687) haut dossier,
tourné, à la main. Sièges en cuir naturel
orné de clous en cuivre brun.
Franco domicile,
seul. 198.-**Cama** (lit 10.354) Remarquez les montants de lits
tournés à la main, enjoints et romantiques.
Dimensions intérieures: 160 x 190 cm.
Franco domicile, seul. 695.-
Existe aussi en lit à une place.**Mesita**
(guéridon 70.059) Ravissante
petite table avec un tiroir.
Franco dom. seul. 110.-**Aparador** (armoire à vaisselle 19.913)
160 cm, en deux parties.
Le meuble idéal pour la cuisine habitable, la
salle à manger, la maison de vacances. En haut,
au milieu, peut servir de bar.
Franco domicile, seul. 1275.-**Comoda** (dressoir 17.695)
110 cm. Pour la salle à
manger, l'entrée, le carrozet. Le meuble
idéal pour tous les usages.
Franco domicile, seul. 398.-**Zaguillon**
(buffet anglais 17.695) 160 cm.
La disposition raffinée des
caissons sur les portes vous
séduira.
Franco domicile, seul. 695.-Tous
ces modèles
se trouvent
uniquement
chez Pfister**Mesita**
(guéridon 70.058) Tiroirs
ornés de motifs sculptés.
Franco domicile, 195.-**Mesa centro** (table club 75.093)
Un bijou pour votre
salon. Cadre à caissons sculptés à la main,
134 x 45 cm.
Franco domicile, seul. 590.-**Zaguillon** (buffet anglais 17.694)
200 cm. Portes à caissons, serrures à pêne forgées
à la main. Derrière, rayonnage pour la vaisselle. Tiroirs à couverts ornés
de ravissantes poignées en fer forgé.
Franco domicile, seul. 870.-**Mesa comedor** (table de salle
à manger 24.611)
149/79 cm. Le plateau est traité pour résister
à l'eau. Barres croisées, très décoratives,
en fer forgé.
Franco domicile, seul. 560.-**Aparador
por elementos**
(programme à éléments
42.570 et suivants) Le prix
dépend de la composition.**Nettoyages de tout genre**Immeubles neufs, appartements, bu-
reaux, escaliers et fenêtres. L'apparte-
ment que vous quittez pour cause de
déménagement sera rendu au proprié-
taire par nos soins.
Straub frères, nettoyages, rue de la
Serre 99, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 92 66.**Vacances
blanches**26 décembre - 2 janvier
**ARÈNE BLANCHE -
LAAX**

8 jours Fr. 395.-

29 décembre - 2 janvier
BELALP - BRIGUE

5 jours Fr. 395.-

30 décembre - 2 janvier
LES CROSETS

4 jours Fr. 300.-

Voyages et Transports S.A.
Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 80 44

marti

Ecriveaux en vente au bureau du journal
Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal**BIENNE** Place du Marché-Neuf • Tél. 032-422862 • Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h
dans les environs. De la gare: Bus 1 ou 2 • SA 8-16 h • JEUDI jusqu'à 21 h**NEUCHÂTEL** Terreaux 7 • Téléphone 038 - 25 79 14
LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

VAUD

Installation des autorités yverdonnoises

De notre correspondant :

Au château d'Yverdon s'est déroulée samedi, l'installation des autorités et du président du Conseil communal. Près de 300 personnes, conseillers et spectateurs, étaient présentes, le préfet P.-A. Magnenat, a ouvert la séance. Le président du Conseil pour 1974 a été nommé en la personne de M. Albert Lavanchy (lib.) élu d'ailleurs par 91 voix sur 100 conseillers présents. Le secrétaire du conseil sera M. Alfred Freymond, nommé par 52 voix contre 48 à M. Claude Savary, ancien secrétaire.

On passa ensuite à l'élection du premier vice-président: M. Constant Roulin (soc.), élu par 82 voix (majorité absolue 44); deuxième vice-président, M. Maurice Clavel (rad.), 70 voix (majorité absolue 38). Une proposition socialiste de porter de 5 à 7 les membres de l'exécutif fut acceptée par les conseillers par 55 voix contre 24, puis l'on passa à la présentation des sept municipaux. Est élu tout d'abord M. Georges Steiner (soc.), qui obtint 94 voix, ancien; puis MM. Gilbert Wagnières, (rad.), 84, ancien; François Gaillard, (lib.), ancien 83; Pierre Duvoisin, ancien, (soc.), 67; Marcel Jaccoud, (soc.), nouveau 85;



M. Pierre Duvoisin, nouveau syndic.

M. Albert Lavanchy, président du Conseil communal.

YVERDON

Conducteur blessé

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, une automobile qui circulait avenue de la Gare, a heurté une barrière à la suite de très mauvaises conditions atmosphériques. Souffrant d'une légère commotion cérébrale, le conducteur, M. Gérald Dupont, a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

Jean-Louis Miéville, (pop), nouveau, 52; et Paul Chavalley, (rad.), nouveau, 56. Pour l'élection du syndic, M. Pierre Duvoisin, présenté par le parti socialiste, a obtenu 51 voix, (majorité absolue 51) et M. Steiner, socialiste également, 49 voix, c'est-à-dire les voix de la droite. Puis le préfet Magnenat procéda à l'assemblage des municipaux. Enfin, le nouveau syndic prit la parole et refit l'historique du canton et du pays sur le plan politique, insistant plus précisément sur le fait qu'il était nécessaire pour le bien de la commune de travailler « ensemble ».

Accident mortel à Vich

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit dimanche vers 15 h 45, à l'entrée du village de Vich. M. Serge Emery, 31 ans, domicilié à Gland, venant de Coisins au volant d'une automobile en a perdu la maîtrise. Le véhicule sortit de la route à gauche et termina sa course au bas d'un talus. Grièvement blessé, M. Emery est décédé à son arrivée à l'hôpital de Nyon où a été hospitalisé son frère Raymond, 23 ans, domicilié à Gland également qui souffre de fractures de côtes. Les deux autres passagers du véhicule n'ont été que superficiellement atteints.

GRANDSON

Brusque coup de volant à gauche!

(c) Samedi, vers 14 h, un accident a eu lieu à la Poissine, à Grandson. Un automobiliste neuchâtelois roulant vers Yverdon a subitement bifurqué à gauche. La voiture heurta la barrière du pont, puis se renversa au bas d'un talus pour terminer sa course au bord de l'Arnon. Le conducteur n'a été que légèrement contusionné.

BROT-DESSUS

Ecolier blessé

(c) Vendredi après-midi, Christian Jeaneret 8 ans, de Brot-Dessus, jouait avec ses camarades de l'école des Petits-Ponts, lorsqu'il heurta la porte d'entrée vitrée et fut blessé fort sérieusement à une main. Perdant énormément de sang, il a dû être conduit d'urgence à l'hôpital de la Chau-de-Fonds. Les veines du poignet et un tendon ont été sectionnés.

NEUCHÂTEL

Blessé en faisant de la luge

Dimanche à 16 h 50, au chemin des Prises, à la Coudre, M. Christian Becker, né en 1952 et domicilié à Neuchâtel, a fait une chute sur la chausée verglacée au cours d'une partie de luge. Il a heurté un mur rocheux au bord de la route. Souffrant de diverses blessures à la tête et sur tout le côté gauche, M. Christian Becker a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

PESEUX

Cyclomotoriste blessé

Jeudi vers 21 h 15, au guidon de son cyclomotor, M. Henri Aubonnet, âgé de 63 ans et domicilié à Pesieux, circulait rue de Neuchâtel en direction du centre de Pesieux. Parvenu à la hauteur du cinéma, il heurta une voiture régulièrement stationnée. Blessé, le cyclomotoriste a été transporté à l'hôpital de la Providence où il a été soumis aux examens d'usage.

COLOMBIER

Nouveau conseiller général

(c) Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal de Colombier a proclamé élu conseiller général, M. Jean-Pierre Kreis en remplacement de M. Henry Quartier, démissionnaire. Ce siège appartient au parti radical.

JURA

MOUTIER

Budget accepté à la paroisse catholique

(c) Cinquante-cinq personnes ont assisté dimanche matin à l'assemblée de la paroisse catholique de Moutier présidée par M. Georges Zuber. Le procès-verbal, lu par M. Fernand Voirol, a été accepté. Le président de paroisse, M. Maurice Brahier, a présenté et commenté le budget 1974 qui prévoit divers travaux aux maisons de la paroisse. Par suite de l'engagement d'un cathéchiste laïque professionnel, les frais d'administration ont augmenté et c'est pourquoi la quotité d'impôt de 10 % a été maintenue; le budget boucle par un excédent de recettes de 670 fr. avec 311.330 fr. aux dépenses et 312.000 fr. aux recettes.

On parla ensuite de l'installation des orgues à l'église. Lors de la construction de l'église, la commission de construction avait trouvé cette installation trop coûteuse, mais maintenant, on s'y est rallié. Le Conseil de paroisse a reçu toute compétence pour étudier ce problème et réaliser ce projet.

TOUR DU MONDE

Un avion tombe sur un quartier de Miami: huit morts

MIAMI (AP). — Un avion-cargo chargé d'arbres de Noël s'est écrasé en flammes samedi à minuit sur un quartier résidentiel de Miami, faisant 8 morts, dont trois enfants, appartenant à la même famille. Trois maisons ont été détruites et quatre autres endommagées.

L'avion, un quadrimoteur « Constellation » s'est désintégré en une boule de flammes et de métal en s'écrasant à un kilomètre et demi à l'est de l'aéroport de Miami, peu après avoir décollé pour Caracas avec une cargaison de 10 tonnes de sapins de Noël. Le fuselage s'est abattu sur la pelouse d'une maison. Des débris de métal se sont éparpillés sur une vaste superficie et l'explosion a provoqué la coupure du courant dans tout le quartier.

Les sauveteurs ont dû travailler à la lumière des projecteurs pour dégager les victimes.

Vers le départ de Messmer?

PARIS, (AP). — « Messmer doit partir », titre l'hebdomadaire « Le Point » à la une du numéro qui sera mis en vente lundi.

« Ce n'est même pas une opinion, explique Georges Suffert, dans l'article principal du journal, simplement une constatation: Pierre Messmer, comme on dit, « ne fait pas le poids ».

Au retour d'un séjour de 36 heures à Sarrebourg, le premier ministre a déclaré dimanche après-midi: « je répondrai prochainement et vigoureusement à cet hebdomadaire ».

Dans son éditorial, Olivier Chevrillon, directeur du « Point », souligne que deux séries de faits justifient ce que Suffert qualifie de « changement de barreau ». « Les preuves concordantes du délabrement de la machine gouvernementale, ainsi que d'une crise d'initiative et d'autorité grandissante... Les signes précurseurs d'une forte tempête. »

L'auteur laisse entendre que c'est essentiellement pour protéger M. Pompidou que M. Messmer devrait s'effacer.

Kossyguine malade?

LE CAIRE (AP). — Le président du Conseil soviétique M. Kossyguine a demandé à plusieurs reprises d'être relevé de ses fonctions en raison d'une « affection rénale », déclare le journal « Al Ahram » dans une dépêche de son correspondant à Moscou.

Entretiens israélo-américains: « très bons » selon M. Kissinger

JÉRUSALEM (AP). — Le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, s'est entretenu pendant trois heures avec Mme Golda Meir, président du Conseil israélien.

M. Kissinger a qualifié de « très bons » ses entretiens. La première partie de la discussion a eu lieu en tête à tête. Le général Moshe Dayan, ministre de la défense, M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères et M. Yigal Allon, vice-président du Conseil, se sont joints ensuite aux entretiens.

Le chef d'état-major, le général David Elazar, et le général Aharon Yariv, principal négociateur israélien avec les Egyptiens, ont participé également à la deuxième phase de la discussion. Leur présence semble indiquer que la question du désengagement des troupes israéliennes et égyptiennes a été évoquée.

Toujours la même question: que se passe-t-il à Moscou?

MOSCOU (AP). — M. Brejnev a mystérieusement ajourné la visite qu'il devait faire à Cuba le 1er janvier pour le 15ème anniversaire de la révolution castriste, apprend-on dimanche de source communiste.

La visite de M. Brejnev avait été confirmée, et des préparatifs avaient été faits. On ignore les raisons qui ont amené le secrétaire général à remettre ce déplacement. M. Brejnev ne se rendrait pas à la Havane avant le milieu de janvier.

Les Soviétiques avaient réussi à rallier Fidel Castro, longtemps partisan de la révolution violente en Amérique latine, à leur thèse de la prise du pouvoir communiste par les voies légales. L'expérience Allende au Chili avait semblé donner raison à Moscou. Mais le coup d'Etat militaire de Santiago a compromis cette situation, sans compter une tendance générale de glissement vers la droite sur tout le continent sud-américain.

M. Castro s'apprête-t-il, le 1er janvier, à rejeter la thèse soviétique, et M. Brejnev tient-il à ne pas s'associer à ce changement éventuel? Les observateurs occidentaux ne voient pas d'autres raisons possibles en matière de politique étrangère.

Sur le plan intérieur, les Moscovites grommellent ouvertement en prédisant une augmentation des prix à partir du 1er janvier. Si ces prévisions sont exactes, M. Brejnev aurait une raison d'être présent à Moscou à ce moment. Alors qu'il y a une pénurie générale des biens de consommation, une brusque hausse des prix pourrait provoquer des manifestations de mécontentement dans le pays.

GÈNEVE

Bijoux volés pour 100.000 francs

GENÈVE (ATS). — Des cambrioleurs se sont introduits durant le week-end dans une bijouterie de Genève, proche de la gare, et ont raflé tout ce qui se trouvait dans le magasin et dans la vitrine. La valeur des montres et des bijoux volés est estimée à plus de 100.000 francs.

Les cambrioleurs ont pénétré par une fenêtre donnant sur la cour de l'immeuble. Seul un coffre-fort et son contenu leur ont échappé.

REVOLUTION AGRICOLE

Par ailleurs, M. Brejnev, fort de la récolte céréalière record de 222 millions 500 mille tonnes enregistrée cette année, a décidé de mener à bien la plus importante réorganisation des structures de l'agriculture soviétique depuis que Staline a collectivisé toutes les terres il y a plus de 40 ans.

La « Pravda », révélant les grandes lignes du discours que M. Brejnev a prononcé devant le plénum du parti il y a une semaine, indique que l'actuel système de fermes collectives et de fermes d'Etat (kolkhozes et sovkhoses) serait remplacé par des unités rurales plus grandes, plus complètes et mieux pourvues en équipements collectifs dans le domaine de la santé et de l'éducation, où serait accrue la spécialisation de chacun des secteurs de l'agriculture, élevage, fourrage et autres productions alimentaires.

Advertisement for Lehnherr frères featuring a turkey and text: 'Pour vos repas de fêtes... d'une qualité inégalable. Nos dindes extra-fraîches et tendres... Lehnherr frères. 25 30 92 Neuchâtel RUE FLEURY 7'.

Advertisement for Mid-Week travel agency with text: 'A nouveau nos fameux séjours Mid-Week... des Fr. 198... Try to beat that!'.

Advertisement for Stamflor Benoit carpets with text: 'Triomphe d'un tapis: Pourquoi cette grande popularité des tapis Stamflor? Parce qu'ils sont insensibles à la saleté, résistants à l'usage...'.

Large advertisement for Meubles Meyer Neuchâtel featuring a man sitting in a chair and text: '300 salons livrables encore pour les fêtes. Modèles modernes, classiques et de style. Canapés transformables, salons d'angle, ensembles par éléments, en tissu, en cuir ou en similicuir. Larges facilités de paiement. Livraisons franco domicile. meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038 / 25 75 05. Ouvert jeudi soir 20 décembre jusqu'à 22 heures'.

Israël s'inquiète de l'attitude de Kissinger par rapport aux territoires arabes occupés

JERUSALEM (AP). — Des experts de la présidence du Conseil, du ministère de la défense et de celui des affaires étrangères étudient les options et la stratégie qui pourront être celles d'Israël à la conférence de paix de Genève. Mais, la position de Tel-Aviv sur les territoires arabes occupés pendant la guerre des Six jours de 1967, n'est pas encore fixée. Le problème de savoir quelle proportion de ces territoires les Israéliens sont disposés à restituer aux Arabes peut toujours être débattu.

Mais avant d'en discuter, Israël tient à savoir quel genre de paix les Egyptiens, les Syriens et les Jordaniens sont prêts à accepter: un règlement total avec frontière ouverte et relations diplomatiques et commerciales, ou une paix armée, qui pourrait éventuellement mener à une nouvelle guerre.

« La nature de la paix est aussi importante pour nous que la question des territoires pour les Arabes », explique une personnalité participant aux préparatifs de la conférence de Genève.

LA POSITION DE MME MEIR
Dans le passé, la politique de Mme Golda Meir, premier ministre, à l'égard des territoires occupés en cas de négociations de paix était la suivante :

- Restitution à l'Egypte de la plus grande partie du désert du Sinaï, à l'exclusion de Charm-el-Cheik, qui commande l'accès à Eilat par la mer Rouge, et d'un couloir reliant Israël à Charm-el-Cheik.
- Maintien de l'occupation de la bande de Gaza, qui menace directement la sécurité d'Israël, ainsi que des hauteurs du Golan.

● Restitution de la plus grande partie de la Cisjordanie, mais Israël souhaiterait se réserver une bande de sécurité le long du Jourdain et procéder à quelques aménagements de la frontière occidentale de la Jordanie.

● La Vieille ville de Jérusalem, qu'ils entendent conserver, n'est pas, pour les Israéliens, un sujet de négociation.

Mais, la discussion sur les retraits des territoires ne devrait pas commencer avant janvier, avant la fin des élections israéliennes. Du reste, le scrutin pourrait modifier la composition du gouvernement et donc le point de vue de ce dernier sur la question des territoires.

INQUIETUDE

Le bloc de droite « Likoud », dont la guerre d'octobre a accru les chances

électorales, s'oppose au retrait israéliens sur la plupart des territoires occupés.

Beaucoup d'Israéliens ont peur que, dans sa hâte de parvenir à un règlement, M. Kissinger ne tente de forcer l'Etat juif à faire des concessions qui rapprocheraient dangereusement les lignes de cessez-le-feu d'Israël.

Selon certaines personnalités israéliennes, tout dépendra à Genève du mot qu'emploieront les Arabes: Salam ou Souha, qui tous deux veulent dire « paix » en arabe, mais dont l'un désigne simplement l'absence de combats, tandis que l'autre va plus loin, qualifiant la paix véritable.



Manifestation anti-Kissinger à Beyrouth. (Téléphoto AP)

Les Neuf ont terminé un « drôle » de sommet

COPENHAGUE (ATS-AFP-Reuter-DPA). — « L'existence même de la Communauté était en jeu » à Copenhague, « l'Europe a résisté à l'épreuve et en est sortie renforcée ». Telle est l'opinion exprimée par le chancelier Brandt, à l'issue de la réunion de deux jours des chefs d'Etat ou de gouvernements européens dans la capitale danoise.

Succès pour les uns, demi-succès pour les autres, cette conférence au sommet, dominée vendredi par l'arrivée des ministres des affaires étrangères arabes venus « expliquer aux pays européens quelles étaient les réflexions et les résolutions des 19 Etats arabes », aura eu le mérite de dégager une réponse commune à la préoccupation immédiate des Neuf: la crise de l'énergie en général et du pétrole en particulier. C'est pourtant sur l'Europe même qu'ont été accomplis les progrès les plus évidents et les plus importants.

Dans ce domaine, la coopération

politique a fait un notable pas en avant. Les Neuf ont affirmé « leur commune volonté de voir l'Europe parler d'une même voix dans les grandes affaires du monde ».

L'Europe unanime, c'est-à-dire les Hollandais inclus, a maintenu sa position à l'égard de la question du Proche-Orient et confirmé le pas en avant qui avait été fait le 6 novembre en demandant que soit strictement appliquée la résolution 242 de l'ONU et que soient pris en considération les droits des Palestiniens. De plus, les neuf Européens ont réaffirmé leur volonté de jouer un rôle actif dans la recherche de la paix et la garantie d'un règlement.

LES NEUF

Les neuf ont d'autre part, décidé d'accélérer la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire, d'accroître les moyens mis à la disposition du Fonds monétaire européen et de prendre de

nouvelles mesures pour empêcher les mouvements perturbateurs des capitaux, et, enfin, de faire démarrer le fonds de développement régional le 1er janvier 1974.

LE PETROLE

Dans un document publié en annexe, les neuf ont exposé à la fois leurs craintes et leurs espoirs en ce qui concerne la crise de l'énergie. Ils ont mis en garde oralement les ministres arabes des affaires étrangères venus à Copenhague contre certains excès.

Un programme à court terme a été arrêté et une politique à plus long terme esquissée. Il s'agit dans l'immédiat de faire face à la crise de manière « concertée », de limiter d'abord la consommation d'énergie sur des bases « équitables » puis d'assurer un fonctionnement « ordonné » du Marché commun de l'énergie: mais il n'est pas question de partager les réserves existantes ou le ravitaillement à venir, comme le souhaitent les Hollandais et les Allemands, contrairement aux Britanniques et aux Français.

Le secrétaire d'Etat d'une capitale à l'autre

Au terme de son périple dans les capitales du Proche-Orient, M. Kissinger est arrivé dimanche à Beyrouth, après une escale à Amman où il a rencontré le roi Hussein de Jordanie. Le secrétaire d'Etat a déclaré que ses entretiens avec le souverain hachémite avaient abouti à une « complète identité de vues ». Nous avons discuté des procédures, des objectifs et de toutes les questions concernant la conférence de paix, ainsi que des relations bilatérales américano-jordanaises, a-t-il dit, avant de quitter la Jordanie pour le Liban, sixième étape de son voyage.

Une manifestation à laquelle participaient plusieurs milliers de personnes, dénonçant la tenue de la conférence de la paix à Genève a précédé l'arrivée de M. Kissinger dans la capitale libanaise. Les manifestants se sont groupés dans le centre de la ville, en réponse à l'appel lancé par les partis et les forces progressistes libanaises. Le cortège s'est ensuite rendu devant le siège de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) où des coups de feu ont été tirés, faisant plusieurs blessés. Les manifestants portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait notamment lire: « Aujourd'hui Kissinger, demain Dayan », « Kissinger est l'apôtre du défaitisme, non

de la paix », « La guerre populaire est la voie de la victoire ».

On ignore si, au cours de son séjour à Beyrouth, M. Kissinger s'est entretenu avec le « leader » palestinien Yasser Arafat.

Quoi qu'il en soit, M. Kissinger est arrivé dimanche après-midi en Israël, dernière étape de sa tournée au Proche-Orient.

Sur les divers fronts, les incidents se multiplient: le Caire en annonçait 65 pour la seule journée de jeudi dernier. Damas, pour sa part, faisait état de cinq incidents samedi et de deux accrochages dimanche, dans le secteur du Golan, qui avaient tous pour origine les tentatives israéliennes visant à améliorer leurs positions sur la ligne de cessez-le-feu syro-israélienne. Selon le porte-parole militaire syrien, il y aurait eu de nombreux morts et blessés dans les rangs israéliens et les pertes en matériel seraient importantes.

Commentant cette situation, le général Elazar, chef de l'état-major israélien, a déclaré que « depuis plusieurs jours déjà, l'état d'alerte avait été proclamé à tous les échelons sur le front ». Ces incidents marquent, selon le général, la volonté des Arabes « d'améliorer leurs positions ». Il affirmait qu'à aucun

moment, ces tentatives n'ont été couronnées de succès », ajoutant qu'elles font toutefois « courir un danger très sérieux d'escalade ».

Un porte-parole de l'ONU au Caire a confirmé qu'il n'y aura plus jusqu'à nouvel ordre, de rencontres entre officiers égyptiens et israéliens au km 101 de la route Suez - le Caire.

UN FAIT PAR JOUR

Avant Genève

Tout de suite après la crise de Cuba, Soviétiques et Américains allèrent « ensemble au paradis ». Et depuis onze ans, cahin-caha, ils ont réussi à y demeurer. C'est-à-dire à imposer leur loi. Sous tous les parallèles. Dans tous les continents. Rien ne pouvait se faire: la guerre, la paix, sans que Washington et Moscou acceptent ou laissent faire. Or, au cours des dernières heures, quelque chose de très important, ou peut-être de très grave, vient de se produire. Pour la première fois, depuis 1962, la volonté commune des géants a été tenue en échec. A propos du Proche-Orient. Et aux Nations unies.

Pourtant, avec Kissinger tout allait forcément O.K. Et à vive allure. D'un avion à l'autre. Entre deux sourires. Deux promesses. Et une pirouette dans chaque port. Kissinger? On finissait par ne plus savoir où il était, et ce qu'il était venu y faire. Les capitales défilaient sous les ailes de son avion, Kissinger souriait une fois, deux fois, vingt fois et forcément, la paix était sauvée. C'est cela la philosophie politique de Kissinger. Il a vu le week-end se lever sur le Caire il le verra se coucher sur Tel-Aviv. Entre une tasse de thé à Damas et une autre à Riad. Et puis, en route pour Genève. Eh bien, justement, Genève attendra. Quelques jours encore. Mais, dans ces quelques heures, c'est peut-être toute une politique qui va commencer à s'effiloche.

Quand il arrive, le matin, au département d'Etat, la réflexion favorite de Kissinger est celle-ci: « Passez vite l'aspirateur sur tout ce qui ne va pas ». Et puis aussi: « Surtout qu'il n'y ait pas de poussière sur tout ce que vous vous préparez à me dire ». C'est ainsi que jadis, Kissinger régna sur le Conseil de sécurité des Etats-Unis. Et il s'était promis en montant au 7ème étage du Capitole de dissiper « tous les brouillards » que Rogers aurait pu y laisser. Du brouillard? Il semble qu'il y en avait encore au Proche-Orient. Et il semble épaissi.

La conférence de la paix sur le Proche-Orient ne débute pas à la date prévue parce que d'une part, les petits, ont à l'ONU, secoué la fêrule des Super-Grands. La conférence de la paix est retardée parce que, tout d'un coup, la vérité est apparue, sortant de son puits où comme à l'ordinaire on avait essayé de lui faire violence. Le brouillard, la poudre aux yeux, c'est Kissinger qui durant toutes ces semaines, en avait jeté ici et là... Soyez heureux, contents, optimistes, satisfaits puisque je le suis. Telle était la thèse de « dear Henry ». Hélas, tout n'était que fiction. La vérité, commençant à s'habiller, a eu le temps de retrouver son assurance, et de dire, qu'il y avait beaucoup de vent dans les assurances de certains officiels. Et, en y regardant de près, nous sommes bien obligés de constater que nous en sommes là, et rien que là. Et que, depuis la guerre du Kippour, la position des anciens belligérants n'a pas varié d'un pouce.

La route pour Genève n'est pas une voie royale. Seulement un chemin de terre battu par tous les vents. La route pour Genève aboutit à une impasse, et cela pour une raison bien simple. Depuis deux mois, malgré les performances de Kissinger, et les ronrons du Politburo, il ne s'est strictement rien passé de positif, au seul endroit du monde, où il aurait fallu, justement, qu'il se passe quelque chose. C'est-à-dire de part et d'autre du km 101. La preuve? Nous la trouvons dans une phrase d'Abba Eban. Parlant des conditions dans lesquelles allait s'engager pour Israël la conférence de Genève, le chef des « colombes » n'a pas craint de faire cette confidence: « Nous demander d'aller à Genève dans les conditions voulues par certains, c'est comme si on suggérait au pape d'assister à une réunion ayant à son ordre du jour l'étude des moyens de supprimer la chrétienté ». L'aspirateur de Kissinger a donc mal fonctionné?... (à suivre)

L. GRANGER



Une manifestation anti-CEE à Copenhague. (Téléphoto AP)

Sur le front du pétrole

WASHINGTON (ATS - AFP - Reuter - DPA). — La Chambre des représentants a adopté dans la nuit de vendredi à samedi, une série de mesures législatives, réclamées par le président Nixon, pour lui permettre de faire face à la crise de l'énergie. Par 201 voix contre 172, la Chambre a décidé de suspendre toutes les expéditions de carburant à destination de l'Indochine à des fins militaires, soit quelque 23.000 barils par jour. Par ailleurs, les Etats-Unis retourneront le 6 janvier à l'heure d'été, ce qui permettra d'aboutir à une économie quotidienne équivalant à 150.000 barils de produits pétroliers.

Autre conséquence du manque de carburant: les licenciements. La « Northwest Airlines », à l'instar d'autres compagnies aériennes, a annoncé la mise à pied de 129 de ses pilotes à la suite des restrictions qu'elle a dû apporter à ses vols.

De son côté, la compagnie aérienne britannique « British Airways » a décidé en fin de semaine d'annuler plus du tiers de ses vols nationaux, européens et intercontinentaux prévus jusqu'au 31 décembre.

En Angleterre et au Pays-de-Galles, près d'un million de logements ont été privés d'électricité pendant deux heures, à la suite d'une vague de froid qui a obligé les centrales électriques à réduire leur production d'environ 10%. C'est le sud-ouest du pays qui a été le plus touché par ces coupures de courant qui risquent désormais de ponctuer la vie quotidienne des Britanniques.

DE BRUXELLES

En Belgique, de nouvelles mesures de restriction, supprimant notamment l'éclairage de la plupart des routes belges à partir de lundi et instaurant une limitation du chauffage dans les écoles et les bâtiments de l'administration ont

été décidées par le ministre belge des travaux publics.

Enfin, les automobilistes autrichiens devront sans doute laisser leur voiture au garage un jour par semaine à compter de la mi-janvier, et ils risquent de connaître le rationnement de l'essence en février.

La grogne de la Lituanie

MOSCOU, (AP). — Avec une franchise surprenante, la presse soviétique a reconnu ces derniers jours qu'il existe une malaise en Lituanie.

Le mois dernier, les autorités soviétiques ont critiqué la direction du parti lituanien, non seulement à cause de la persistance du nationalisme et du sentiment religieux mais également pour sa passivité vis-à-vis de l'apathie des ouvriers, de la délinquance juvénile et de l'alcoolisme.

Getty: escalade dans le banditisme

Par Jean Virebayre, de l'agence France-Presse:

Paul Getty III est mutilé, mais vivant. Sa dramatique aventure a pris fin dans la nuit de vendredi à samedi sur l'autoroute Salerne - Reggio-de-Calabre, après 127 jours de détention. La mise en liberté du jeune homme met fin à cinq mois d'inquiétude mêlée de scepticisme. Au fil des jours, puis des mois, les nombreux rebondissements de l'affaire Getty ont partagé l'opinion publique. Trente-cinq jours après l'expédition d'une oreille du jeune homme au journal Romain « Il Messaggero », les plus sceptiques ont dû se rendre à l'évidence: les ravisseurs ne plaisaient pas, quand ils menaçaient de mutiler le petit-fils du milliardaire.

Dans cette affaire, les circonstances dans lesquelles Paul Getty III a subi cette hallucinante intervention chirurgicale en constituent le point capital. Jamais, et l'Italie a pourtant connu de multiples affaires d'enlèvements, les ravisseurs n'avaient fait preuve d'une telle cruauté.

UNE OREILLE

Depuis trente-cinq jours, les médecins et les spécialistes se livraient à des examens sur l'oreille sans pouvoir préciser si c'était bien celle de Paul Getty III. Dès le début, ils avaient déclaré que l'opération avait été faite par un spécialiste. « Seul un médecin, avaient-ils dit, est capable d'arriver à un tel « découpage » et à une cauterisation parfaite au point de vue technique ». Les traces d'une infiltration hémorragique dans les tissus cartilagineux de l'oreille avaient permis d'affirmer, dès le début, que l'organe avait été prélevé sur une personne vivante. Au bout d'une semaine, les spécialistes indiquaient que l'opération avait été faite sur un homme d'un



Getty III au moment où il fut retrouvé dans le sud de l'Italie. (Téléphoto AP)

âge inférieur à trente ans et qu'il y avait 80 chances sur 100 pour qu'il s'agisse de l'oreille de Paul Getty III.

Dans quelles conditions a été faite l'opération, où et par qui? Ce qui est certain, c'est que les ravisseurs sont très au courant des méthodes d'identification de la police. En effet, après les empreintes digitales, l'oreille droite d'une personne est le moyen le plus sûr d'identification. Les fiches policières dans les prisons représentent d'ailleurs le détenu de face et de profil droit.

PACTOLE

Les ravisseurs ont gagné un pari d'un milliard sept cent millions de livres. Cette somme est l'aboutissement d'un défi inouï lancé à toutes les méthodes po-

licières en vigueur actuellement. Durant cinq mois, la police a été impuissante, face à une véritable vague d'enlèvements.

L'affaire Getty marque une évolution, redoutée, dans les enlèvements à des fins d'extorsion en Italie. Elle suppose en dehors de toutes les péripéties de la détention, des complications importantes dans le cadre d'une organisation parfaite.

La mutilation de Paul Getty III est aussi une étape de cette nouvelle forme de banditisme qui fait trembler tous les industriels du nord et les personnes un peu fortunées qui sont désarmées et parfois n'hésitent pas à dépenser des fortunes pour assurer leur protection.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

AFRIQUE

Les inondations en Tunisie
TUNIS (AFP). — Quatre vingt quatre morts, 10.000 habitations détruites, plus de 10.200 têtes de bétail perdues, de nombreux hectares de terrain cultivés sous les eaux, ainsi que d'importants dégâts occasionnés au réseau routier et aux ponts, telles sont les premières estimations des pertes causées par les inondations en Tunisie.

Mort d'un greffé du cœur au Cap

LE CAP (AP). — Le dixième greffé du cœur du professeur Chris Barnard, M. Olivier, est mort dimanche deux semaines après la greffe. Il était âgé de 46 ans.

AMÉRIQUE

Lancement d'Explorer-51
BASE AERIENNE VANDENBERG (Californie), (AP). — Le satellite scientifique « Explorer 51 » qui doit permettre de mieux connaître les caractéristiques des couches supérieures de l'atmosphère terrestre, a été lancé. L'engin est le premier d'une série de trois satellites qui doivent être mis en orbite d'ici à 1975.

« Kohoutek » approche

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AFP). — Dans un rapport au centre

spatial de Houston, les astronautes de « Skylab » ont déclaré que « Kohoutek » devient plus lumineuse au fur et à mesure qu'elle s'approche du soleil. La queue de la comète s'allonge et à maintenant atteint une longueur de 13 millions de km, ont-ils ajouté.

Chili: deux communistes tués

SANTIAGO-DU-CHILI (AFP). — Deux anciens responsables de la santé et de l'aide sociale du gouvernement Allende, anciens militants du PC chilien interdit, ont été tués dans une petite ville du nord du Chili, au cours d'une tentative d'évasion.

Quand le sport n'adoucit pas les mœurs

MEXICO (AFP). — Une personne a été tuée, une centaine d'autres blessées — dont une quarantaine grièvement atteintes et parfois blessées par balles — au cours de violents affrontements entre étudiants à Mexico, à l'issue d'un match de football américain.

PROCHE-ORIENT

Pétrole arabe pour la France
BEYROUTH-BAGDAD (DPA). — La France a entrepris des pourparlers avec trois pays arabes producteurs de pétrole, l'Irak, le Koweït et Abou Dhabi, afin d'assurer son approvisionnement en pétrole du Proche-Orient. En échange de ses connaissances tech-

niques et de son aide à des projets de développement, la France ne souffrira d'aucune pénurie de carburant. Dimanche, on apprenait à Bagdad qu'un accord portant sur des livraisons de pétrole à long terme avait été préparé par la France et l'Irak. Il sera signé la semaine prochaine par M. Charbonnel, ministre français de l'Industrie, au cours de son voyage en Irak.

Capitales japonaises pour le canal de Suez

LE CAIRE (DPA). — Le Japon est prêt à accorder un crédit de 400 millions de dollars à l'Egypte, pour permettre la réouverture du canal de Suez, son élargissement et son débâtellement.

De source japonaise au Caire, on déclarait que le premier ministre japonais adjoint, M. Miki, a l'intention de signer un accord en ce sens au cours de sa visite, prévue pour aujourd'hui, au Caire, où il rencontrera M. Sadate.

EUROPE

Double transplantation cardiaque à Paris

PARIS (AFP). — Une double transplantation cardiaque a été réalisée sur le même malade à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Une insuffisance cardiaque s'étant déclarée après la première greffe, les médecins ont alors procédé à une seconde transplantation.

GIRARD-PERREGAUX
QUARTZ
Dès Fr. 585.—
PALLADIUM

GIRARD-PERREGAUX
QUARTZ
Dès Fr. 585.—
PALLADIUM